



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

Revue à Mi-Parcours du projet

**GCP/BDI/040/GFF
GEF Project ID: 9178**

*« Appui à la production alimentaire durable et à
l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au
changement climatique dans les hautes terres du Burundi »*

Rapport Final

Revue conduite en Décembre 2020

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE REPRESENTATION DU BURUNDI**

Mai 2021

Table des matières

Remerciements.....	i
Sigles, abréviations et acronymes	ii
Résumé exécutif	1
Constatations principales	1
Facteurs affectant la performance	3
Dimensions transversales	5
Conclusions.....	6
Recommandations :.....	11
Tableau d'évaluation des critères d'évaluation du FEM	14
1 Introduction.....	16
1.1 Finalité de l'évaluation.....	16
1.2 Destinataires visés	18
1.3 Portée et objectifs de l'évaluation	16
2 Méthodologie	20
2.1 Critères d'évaluation.....	21
2.2 Échantillonnage des sites ciblés pour les visites de terrain.....	21
. Tableau 1 : Répartition du nombre de CEP visités au cours de la RMP	22
2.3 Type d'informations recueillies au niveau local :.....	22
2.4 Analyse des données.....	22
2.5 Limites	23
3 Historique et contexte du projet	23
3.1 Contexte du projet	23
3.2 Description du projet, objectifs et composantes du projet.....	25
3.3 Théorie de changement	26
3.3.1 Logique d'intervention du projet	26
4 Constatations.....	27
3.1. Question d'évaluation 1 : Pertinence.....	28
3.2. Question d'évaluation 2 : Efficacité.....	28
3.3. Question d'évaluation 3 : L'efficacité	29
3.4. Question d'évaluation 5 : La Durabilité	29
3.5 Facteurs affectant la performance	30
3.6 Dimensions transversales	30
5 Conclusions.....	31
Conclusion 1 : Pertinence.....	31
Conclusion 2 : Efficacité.	32
Conclusion 3 : L'efficacité :.....	32
Conclusion 4 : Soutenabilité :.....	33
Conclusion sur les facteurs affectant la performance	33
Conclusion sur les dimensions transversales	34
Conclusion 5 : Genre :.....	35
Recommandations :.....	35
Appendices.....	36
Annexe 1. Tableau d'évaluation des critères d'évaluation du FEM	37
Annexe 2. Tableau des cofinancements.....	38
Annexe 3. Liste des personnes interrogées	39
Annexe 4 – Liste des documents consultés	42
Annexe 5 : Matrice d'évaluation	45
Annexe 6 : Tableau récapitulatif des formations.....	48
Annexe 7 : Parties prenantes et leur rôle	50

Encadrés, figures et tableaux

Encadrés

Encadré 1 : Questions d'évaluation

Figures

Figure 1 : Zone du projet

Tableaux

Tableau 1 : Nombre de CEP visités et programme détaillé de visites de terrain

Tableau 2 : Nombre de CEP existant

Remerciements

L'équipe d'évaluation était composée par M. Ananie Cyrille Ekoumou Abanda, Chef d'équipe, expert en Gestion des Ressources Naturelles, Changement Climatique et résilience, M. Adrien NINTUNZE, expert socio-économiste spécialiste du développement communautaire participatif, membre de l'équipe.

L'équipe d'évaluation souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette évaluation, en particulier l'équipe du projet et son Coordonnateur M. Salvator Ndabirorere,

L'évaluation a été menée avec l'assistance précieuse des membres du personnel du Bureau Pays de la FAO au Burundi, notamment M Isaias ANGUE OBAMA, Représentant Pays, M Alain NDAKOZE, Point Focal de la Revue à Mi-Parcours et Assistant Technique au programme. Leurs idées, connaissances, conseils et commentaires ont rendu possible cette évaluation.

L'évaluation a bénéficié des contributions d'autres parties prenantes, dont les fonctionnaires du pays, les prestataires de service au projet, les membres des CEP/Coopératives. Leurs contributions ont été fondamentales pour le travail de l'équipe et considérablement appréciées

Sigles, abréviations et acronymes

Acronyme/abréviation	Signification
AGR	Activités génératrices de revenus
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
BM	Banque Mondiale
BPEAE	Bureau provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage
CEP	Champs Ecoles des Producteurs
CD	Capacity Development
CPP	Cadre de Programmation Pays
ER	Équipe de la Revue
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FEM/GEF	Fonds pour l'Environnement Mondial/ Global Environment Facility
FIDA/IFAD	Fond International pour le Développement Agricole/ International Funds for Agricultural Development
GDT/GIRN	Gestion Durable des Terres/ Gestion Intégrée des Ressources Naturelles
GSADR	Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural
HRBA	Human Resources Based Approach
IAP-FS	Integrated Approach Pilot- Food Security
IGEBU	Institut Géographique du Burundi
IR	Initiative Régionale
ISABU	Institut des Sciences agronomiques du Burundi
MINEAGRIE	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage
MTR	Mid Term Review
NFPIC	Negotiated Free Prior Informed Consent
OED	Office Evaluation de la FAO
OBPE	Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PFP	Point Focal Provincial
PND	Plan National de Développement
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
RMP	Revue à Mi-Parcours
S&E	Suivi-Evaluation
SSE	Système de Suivi-Evaluation
SO/OS	Strategic Objective/Objectif Stratégique
US	United States
UCP	Unité de Coordination du Projet
USD/\$ US	United States Dollar/Dollar Américain

Résumé exécutif

1. Le projet IAP-FS « Appui à la production alimentaire durable et l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience climatique dans les hauts plateaux du Burundi » est financé par le FEM sur une période de 5 ans (2017-2022) pour une allocation FEM (USD 7 396 330) et Cofinancement- IFAD, projets Banque Mondiale, MINEAGRIE, FAO- (Total USD 45 050 728).
2. Le projet IAP-FS vise à accroître l'adoption de systèmes de production améliorés et résilients à travers la gestion intégrée des paysages et la promotion des chaînes de valeur alimentaires durables. Il a pour objectif de lutter contre les principaux facteurs de la dégradation environnementale en proposant une approche globale et intégrée de l'amélioration de la productivité agricole dans les systèmes de petites exploitations où la sécurité alimentaire est directement liée à l'agriculture. Cette approche garantira que le genre et la nutrition soient intégrés à l'ensemble du programme et considérés comme des enjeux cruciaux de la résolution du problème de l'insécurité alimentaire. Le projet est mis en œuvre à plusieurs niveaux : national, provincial, et local. Sur le terrain, il intervient dans les provinces de Gitega, Mwaro et Muramvya situées dans le système agro-écologique des hauts plateaux à l'est de la ligne de partage des eaux Congo-Nil.
3. L'évaluation à mi-parcours a porté sur l'ensemble des produits dont les indicateurs étaient attendus à mi-parcours. Elle s'est déroulée durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2020, soit du 19 octobre au 15 décembre 2020 par une équipe de deux experts. L'objectif de la revue à mi-parcours était double : (i) D'une part, déterminer les progrès accomplis en matière de réalisation des résultats attendus ; (ii) D'autre part, identifier les actions et/ou mesures correctives, si nécessaire.
4. Ce résumé présente les constatations principales, les conclusions et recommandations de la revue.

Constatations principales

Pertinence :

Constatation 1. Le projet est en conformité avec les priorités nationales (vision, politiques, stratégiques, programmes/plans) en lien avec l'environnement, l'agriculture, la sécurité alimentaire/nutrition et le genre, ainsi que celles du FEM et de la FAO. La conception du projet a pris en compte la politique et stratégies actuelles du FEM/GEF/LDCF et de la FAO.

Constatation 2 : Le projet est pertinent par rapport aux trois zones d'intervention. Ces zones connaissent d'une part des problèmes environnementaux, socio-économiques et institutionnels communs qui freinent l'augmentation des disponibilités alimentaires et d'autre part il existe des opportunités permettant d'apporter des solutions significatives aux problèmes suscités. Le projet est également pertinent pour les bénéficiaires et les autres acteurs. Son action est adéquate au contexte et complémentaire avec les interventions existantes.

Efficacité :

Constatation 3 : Plusieurs produits sont obtenus par le projet en relation avec le résultat 1 depuis le début de la mise en œuvre mais très peu ont atteint le niveau de réalisation attendu suivant les indicateurs à mi-parcours. L'évaluation a entre autres noté que :

- *L'opérationnalisation de 03 GSADR-P à Mwaro, Gitega et Muramvya mais celui attendu au niveau national n'est pas redynamisé ;*
- *Des formations techniques préalables et autres initiatives en vue de mettre en place des mécanismes de partage des connaissances au niveau national, provincial, et local sont amorcées mais restent à finaliser. À date, aucun mécanisme de partage des connaissances n'est opérationnel ;*
- *Les Consultations réalisées avec des représentants des communautés, des deux sexes, y compris les peuples autochtones afin de développer des directives harmonisées pour la mise en œuvre de Champs Écoles des Producteurs-GIRN et de chaînes de valeur interconnectées sont menées. Les mêmes consultations ont eu lieu dans le cadre de la mise en œuvre du CSIF (country strategy Investment Framework (for SLM)) au niveau provincial, communal et des bassins versants*
- *La stratégie nationale d'harmonisation de l'approche CEP est finalisée ainsi que les Directives harmonisées sur les CEP mais sans la prise en compte des préoccupations des peuples autochtones, la feuille de route en vue de l'institutionnalisation des CEP au niveau national est en cours d'élaboration*
- *Les 09 plans de gestion communautaire des bassins versants sont élaborés ces documents attendus à mi-parcours sont d'une importance majeure pour gérer techniquement l'ensemble des aménagements des bassins versants.*

Constatation 4 : Les 09 Plans de gestion des micro-bassins hydrographiques sont élaborés et mis en œuvre. Différents acteurs y compris les Communautés, les CEP et les Coopératives mettent en œuvre les plans de gestion en utilisant des technologies combinées de GDT et des approches de GIRN. En outre, les capacités de maîtres formateurs et facilitateurs sont renforcées. Ces séries de renforcement de capacité ont permis d'introduire les pratiques d'agriculture durable, la GDT/GIRN, les chaînes de valeurs, la nutrition dans les curricula nationaux des CEP et de faciliter leur adoption dans les bassins versants. Les superficies et systèmes agro écologiques exploités en gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages et selon les bonnes pratiques de GDT sont en augmentation. Ces superficies en augmentation assurent une production accrue (Voir les tableaux de suivi des productions et des moyens de subsistance durables) suite aux diverses formations et encadrements dispensés par le projet. Diverses pratiques améliorées de GDT (Rotation des cultures, Agroforesterie 79%, Intégration agro-sylvo-pastorale, Cultures intercalaires, Lignes de contour (Courbes de niveau : 56%), sont adoptées dans une approche combinée, suivies et non documentées pour l'instant dans le cadre de la gestion des connaissances et des bonnes pratiques mises en place par le projet.

Les aspects de l'agro biodiversité ne sont pas encore pris en compte même si des formations spécifiques ont été faites avec les communautés ainsi que des enquêtes réalisées au niveau des ménages. Par contre la prise en compte des questions de génétique forestière est en cours par le biais du ministère de l'environnement en vue de l'amélioration génétique des plants, (mise en place des peuplements semenciers, formation des récolteurs, traitement et conditionnement des semences forestières)

Constatation 5 : La formation des techniciens des institutions impliquées dans le suivi participatif des impacts est réalisée. Il en est de même pour l'application des mêmes outils par les agriculteurs pour le suivi et l'analyse des impacts car un nombre impressionnant y appliquent lesdits outils mais ne partagent pas encore les résultats dans les CEP car aucun mécanisme de partage n'est mis en place par le projet.

Un document de suivi évaluation du projet a été élaboré mais l'application des outils proposés dans le cadre dudit document reste problématique surtout au niveau des CEP. Aussi les consultations attendues en vue de l'élaboration du Manuel national de suivi-évaluation harmonisé des projets et initiatives de GDT/GIRN (aligné sur les ODD) ne sont pas encore effective. L'évaluation a noté également que les communications techniques diverses et ciblées, la compilation et le partage des impacts de la GIRN ne sont pas également réalisés

Efficiences :

Constatation 6 : Le projet favorise l'utilisation de l'expertise locale par le biais de l'implication et de la mobilisation des services techniques déconcentrés du MINEAGRIE à tous les niveaux d'intervention du projet. La main d'œuvre locale pour différents travaux est également disponible gratuitement à travers les membres des CEP. Cette approche valorise les ressources en convertissant les intrants (fonds, personnel, expertise), en résultats de la manière la plus rapide et la moins coûteuse par rapport aux autres solutions.

Durabilité :

Constatation 7 : Le projet a commencé à poser des bases en ce qui concerne la durabilité environnementale, économique, sociale et celle liée au développement des capacités. Les CEP ont déjà commencé à s'approprier des interventions du projet à travers les 3 piliers de l'approche de caisse de résilience :

- (i) *Le pilier technique : les techniques adaptées à l'aménagement et à la protection des bassins versants ainsi que les bonnes pratiques de la multiplication des semences et les techniques de mise en place des jardins potagers ont été maîtrisés;*
- (ii) *Le pilier économique : les CEP ont accru leur capital productif à travers l'épargne et le crédit selon le modèle d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC);*
- (iii) *Le pilier social : les CEP ont mis en place les clubs d'écoute communautaire (CEC) qui ont renforcé leur inclusion et cohésion sociale.*

Seulement, les seules structures opérationnelles actuellement ne suffisent pas pour garantir la durabilité des activités du projet à ce stade. Il est urgent d'intensifier les activités de mise en place de ces structures communautaires pour renforcer la durabilité des acquis du projet et créer des liens avec le niveau communal, provincial et national afin que chaque niveau d'intervention joue effectivement son rôle pour une durabilité plus globale (financière, Sociopolitique, institutionnel et gouvernance, Environnemental)

Facteurs affectant la performance :

La gestion financière et la mobilisation des co-financements prévus :

Constatation 8 : Les cofinancements en nature escomptés ne se seront pas totalement concrétisés car deux des projets devant apporter des cofinancements sont arrivés à terme avant la

clôture dudit projet sans avoir mis à disposition la totalité des cofinancements attendus. Il est probable qu'à la fin du projet cette situation affecte négativement les résultats en ce qui concerne la promotion des chaînes de valeur. En ce qui concerne la gestion financière du projet, l'évaluation n'a pas pu se prononcer car aucun audit n'a été réalisé.

L'application d'un système de S&E :

Constatation 9 : Le document de suivi-évaluation existe. Il est utile pour le projet car sur le plan conceptuel il présente un certain nombre d'outils bien conçus pour la collecte des données. Par contre, plusieurs outils de suivi-évaluation en ce qui concerne la GDT demande une expertise internationale qui n'est pas toujours disponible. Aussi au niveau des bénéficiaires, principalement au niveau des CEP, malgré la simplification des outils de suivi-évaluation, plusieurs informations ne sont pas captées et ne remontent pas au niveau central.

La conception du projet et la préparation à la mise en œuvre :

Constatation 10 : La conception du projet s'est faite de façon participative avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes. La plupart des partenaires du projet sont aptes à contribuer significativement à sa mise en œuvre. Au niveau des provinces de Githega et de Mwaro les prestataires de services sont plus performants contrairement à Muramvya. En ce qui concerne l'adaptation de manière adéquate aux changements de contexte intervenus au cours de sa mise en œuvre le projet a connu un retard important au début de sa mise en œuvre, un arrêt des activités suite à la pandémie du COVID 19 et un changement de vision stratégique de l'État qui veut passer des CEP au « centre de rayonnement ». Par rapport à ces changements, seule la situation du COVID n'a pas été bien gérée.

Les mécanismes de coordination du projet :

Constatation 11 : Le projet a mis en place un excellent mécanisme de coordination qui prévoit des instances de prise de décision au niveau national à savoir la FAO, le MINEAGRIE et le CNPP (Comité National de Pilotage du Projet). Au niveau opérationnel, il y'a entre autres l'Unité de Coordination du Projet (UCP), les 04 points focaux dont 01 au niveau national et 03 au niveau des provinces. L'UCP et les 03 points focaux sont assistés par les prestataires de services et 62 facilitateurs des CEP tous opérant au niveau de l'ensemble des bénéficiaires du projet sur le terrain. À cette organisation, s'ajoute la tenue des réunions de programmation mensuelles régulièrement entre le projet, les services techniques et les communautés pour évaluer les activités réalisées et planifier d'autres activités pour le mois suivant. Il faut également noter la tenue de 03 Comités de Pilotage du projet depuis le début de sa mise en œuvre.

Les partenariats du projet et la participation des parties prenantes :

Constations 12 : Le projet a quatre points focaux dont un au niveau national et 03 au niveau des provinces. En plus, un certain nombre de protocoles de collaboration ont été aussi signés et des actions conjointes ont déjà été initiées et entreprises, notamment avec l'ISABU, l'OBPE, l'IGEBU, le DGA, les BPEAE, et les autres sont en cours de finalisation notamment avec le BBN. Ces protocoles ont été signés sur la base des mandats régaliens des structures étatiques partenaires du projet et sur la qualité des compétences des autres prestataires. Dans cette liste des parties prenantes engagées à la mise en œuvre du projet, le Ministère des droits de l'homme, des affaires sociales et du genre (MDHASG), Partie prenante gouvernementale essentielle pour les questions de genre est absent.

L'exécution du projet, y compris la gestion du projet (modalité d'exécution ainsi que la participation des homologues et des différentes parties prenantes).

Constatation 13 : Concrètement, le projet met à contribution 3 experts provinciaux, 18 techniciens communaux et 35 assistants de zone de la BEPEAE qui sont à proximité des groupes cibles du projet. Cinq (5) protocoles d'accords ont déjà été conclus entre différents structures pérennes du Gouvernement (ISABU, DGA, BEPEAE) pour accompagner le projet dans certaines expertises bien spécifiques et 2 autres sont en attente de signature, à savoir celui avec la GGEREA et l'IGEBU. Ces structures vont même pérenniser les actions après la fin du projet. En outre, le projet travaille avec des prestataires de services tels que l'ADISCO, l'APROCUVI, ADRSEPAL, BIOVERSITY.

La mise en œuvre du projet, comprenant la supervision par la FAO (BH, FTP et FLO), les activités d'appui et la contribution générale de l'UGP

Constatation 15 : D'après les entretiens, l'UGP du projet a des compétences pour produire et mener des activités. Tous les postes sont pourvus. Il est important de noter le remplacement du premier expert en chaîne de valeur du projet par la coordination du projet. Ce remplacement a été salubre d'après plusieurs parties prenantes. La supervision par la FAO (BH, FTP et FLO) est effective. Elle se fait par le biais des réunions et des missions de supervision. Toutes fois, il ressort des incompréhensions entre l'administration du Bureau Pays de la FAO et l'UGP en ce qui concerne l'application des procédures de passation des marchés et la lourdeur dans le traitement des dossiers du projet. Ces incompréhensions ont un impact négatif sur la mise en œuvre des activités du projet.

La communication, la sensibilisation du public et la gestion des connaissances :

Constatation 16 : Le projet a élaboré une stratégie de communication qui intègre les aspects de sensibilisation du public et la gestion des connaissances. Cette stratégie de communication connaît une mise en œuvre embryonnaire à travers l'organisation de 03 visites d'échange et la production de quelques notes d'information sur les champs écoles des producteurs et l'approche paysage, les CEP, une synthèse d'information sur le projet et le suivi-évaluation.

Dimensions transversales

Le genre

Constatation 17 : Le projet a fortement impliqué et faire participer les femmes dans toutes ses activités notamment les formations, la structuration des groupes, les consultations dans le cadre de l'institutionnalisation de l'approche CEP et plus particulièrement en ce qui concerne les CEP, ainsi que dans les pratiques au quotidien des activités techniques en lien avec les pratiques de GDT, les systèmes agro-sylvo-pastoraux durables. Par ailleurs, l'évaluation observe une participation timide des femmes dans des activités stratégiques en lien avec les autres activités que celles des pratiques des CEP.

Les problématiques liées aux populations autochtones et aux minorités

Constatation 18 : Les problématiques liées aux populations autochtones sont pris en compte par le projet. En effet, des consultations en vue d'aboutir au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des populations autochtones des provinces de Gitega, Muramvya et

Mwaro sont terminées et le rapport provisoire disponible. Ce rapport permettra de formuler des recommandations pour amplifier l'adhésion et la participation des populations autochtones aux activités du Projet.

Les garanties sociales et environnementales

Constatation 19 : Les évaluations et le statut de risque en relation avec les Garanties environnementales et sociales (GES) à la mi-parcours sont identiques à ceux de la phase de conception du projet. Ce constat est le même que celui contenu dans le PIR couvrant la période de juillet 2019 à septembre 2020. En effet, ce projet ne cause aucun dommage à l'environnement ou à quelque partie prenante que ce soit au contraire il est une solution aux problèmes socio-environnementaux identifiés depuis sa conception. Ainsi, l'évaluation générale du risque est bas. Toute fois dans l'optique d'amplifier l'adhésion des populations autochtones au projet, une provision financière de 33000 euro est à prévoir d'après le rapport provisoire sur le CPLCC.

Conclusions

Conclusion 1 : Pertinence.

La pertinence globale du projet est jugée très satisfaisante (TS) car, sa conception a pris en compte l'essentiel des politiques, des stratégies, programmes et plans actuels du FEM, de la FAO et du Burundi, en particulier ceux en lien avec les objectifs spécifiques du projet. Aussi, le projet est pertinent par rapport aux zones d'intervention, et à son objectif global.

Conclusion 2 : Efficacité.

En ce qui concerne le résultat 1, le GSADR-N ne fonctionne pas. Le fonctionnement seul des GSADR-P ne résout pas le problème visé à savoir l'intégration de la GDT/GIRN dans le cadre institutionnel, politique et légal au niveau national car si des discussions sur les enjeux stratégiques restent au niveau provincial, il est connu que les décisions politiques de haut niveau devront se prendre au niveau national. En ce qui concerne le mécanisme de partage des connaissances, le projet a formé les cadres du ministère de l'agriculture au niveau central et provincial dans l'utilisation des outils de GDT tels que Collect Earth, LADA-WOCAT et DATAR en vue de produire un rapport chaque année. Contrairement à ce qui est prévu, aucun outil suscité n'est encore fonctionnel après 03 ans de mise en œuvre.

En ce qui concerne le résultat 2 : Les 09 Plans d'actions pour 09 bassins versants ciblés, incluant la caractérisation biophysique et socio-économique et les principales priorités pour lutter contre la dégradation des terres et la pauvreté dans chaque bassin versant ont été élaboré en utilisant l'outil LADA pour la situation de référence.

Les observations réalisées lors de visites de terrain et les rapports exploitées démontrent à suffisance que des superficies et systèmes agro écologiques exploités en gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages et selon les bonnes pratiques de GDT sont en augmentation. Toujours dans l'optique de la GIRN, le projet a produit et planté de 3 654 805 plants forestiers, agroforestiers et fruitiers, la stabilisation de 147 km de berges des rivières Kayokwe, Waga et Ruvyironza avec 50 000 plants de bambous produits en pépinières, la matérialisation et piquetage des Courbes de Niveau (CN) sur 445 km, la réalisation de l'irrigation collinaire et la mise en place d'un micro barrage hydroagricole dans la commune Giheta, province Gitega

Des progrès attendus, il ressort que tous les modules de formation ont été développés. L'évaluation note que 100 facilitateurs sont formés sur la méthodologie CEP et divers thèmes

techniques incluant l'agriculture durable, la GDT/GIRN, les chaînes de valeurs et la nutrition. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des moyens d'existence des bénéficiaires, le projet a entre autre procédé à :

- (i) la diffusion de 30 tonnes de semences de pomme de terres, 2 tonnes de blé et des semences de maraichères ;
- (ii) la distribution des intrants pour les champignons au bénéfice de 43 CEP soit 1205 ménages, 200 ruches modernes ,1290 porcins pour 43 premiers CEP et des équipements de transformation du miel tels que des extracteurs de miel, certification solaire, de transformation agroalimentaire distribués à 6 CEP autour du Parc National de la Kibira ;
- (iii) Initier des Caisses de Résilience pour l'entraide et la cohésion sociale.

D'après des entrevues avec l'équipe du projet et des constats des visites de terrain, il ressort que le projet travaille effectivement avec l'approche Caisse de résilience. En effet 43 CEP travaillent de façon constante sur les 3 piliers de l'approche de caisse de résilience :

- (i) le pilier technique : les techniques adaptées à l'aménagement et à la protection des bassins versants ainsi que les bonnes pratiques de la multiplication des semences et les techniques de mise en place des jardins potagers ont été maîtrisés;
- (ii) le pilier économique : les CEP ont accru leur capital productif à travers l'épargne et le crédit selon le modèle d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC);
- (iii) le pilier social : les CEP ont mis en place les clubs d'écoute communautaire (CEC) qui ont renforcé leur inclusion et cohésion sociale. L'approche Caisse de Résilience mise en œuvre par le projet pourtant très efficace n'est pas suffisamment ressortie et mise en valeur par le projet car aucun indicateur y relatif n'est clairement élaboré dans le système de suivi-évaluation du projet en ce qui concerne les piliers économique et social.

Le leadership en termes des chaînes de valeur durables est à l'état embryonnaire nécessitant une structuration en coopératives et plusieurs séries de renforcement de capacités sur des thèmes multiples en rapport avec le développement des chaînes de valeur agricoles d'après les observations de terrain et des échanges avec les experts du projet.

Par contre, en trois ans de mise en œuvre, certaines activités suscitent des interrogations de par leur bas niveau de réalisation. Entre autres il y a :

- (i) la promotion des cultures orphelines pas intéressantes pour les communautés bien que ces dernières pourraient présenter un avantage économique ;
- (ii) la création des peuplements forestiers car sur le plan opérationnel il existe des difficultés de trouver des sites d'installation de tels peuplements en se conformant aux normes, mais selon le projet, les 18 sites de reboisement attendus à la fin du projet sont déjà installés. La difficulté à trouver les sites de reboisement se pose aussi au niveau des jardins scolaires, mais pour ce cas précis, il faut prendre cela comme des actions d'éducation ne nécessitant pas de gros espaces ;
- (iii) Très peu de ménages ont introduit de nouvelles cultures (y compris les cultures en voie de disparition) environ 4 % ; La création d'un système de banque de semences in situ et la production paysanne des variétés adaptées en vue de promouvoir les systèmes alimentaires locaux et une meilleure nutrition (Prévu dans le LoA de BI).Face aux difficultés suscitées en lien avec les activités à problème, l'évaluation propose leur reformulation. Cette reformulation prendra en compte les objectifs du projet et surtout les préoccupations des bénéficiaires.

En ce qui concerne le résultat 3, il est attendu : Un document de suivi évaluation du projet a été élaboré mais l'application des outils proposés dans le cadre dudit document reste problématique surtout au niveau des CEP. Aussi les consultations attendues en vue de l'élaboration du Manuel national de suivi-évaluation harmonisé des projets et initiatives de GDT/GIRN (aligné sur les ODD) ne sont pas encore effective. L'évaluation a noté également que les communications techniques diverses et ciblées, la compilation et le partage des impacts de la GIRN ne sont pas également réalisés.

La majorité des indicateurs des produits attendus à mi-parcours pris dans leur globalité ne sont pas atteints. Cette situation s'explique par le fait que le projet a connu un retard au démarrage du projet et aussi, la pandémie du COVID 19 a imposé un arrêt d'activité sur environ 06 mois. **L'efficacité du projet est donc jugée Modérément Satisfaisante (MS)**. Par conséquent les progrès vers la réalisation de l'objectif du projet qui d'accroître l'adoption de systèmes de production améliorés et résilients pour assurer la durabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition par la gestion intégrée des paysages et des chaînes de valeur alimentaires durables sont jugées **Modérément Satisfaisant (MS)**. Il en est de même de la progression générale de la mise en œuvre.

Conclusion 3 : L'efficacité :

Il ressort que ce critère est modérément satisfaisant (MS). Le projet a connu 12 mois de retard lors de sa mise en œuvre. Nonobstant la suspension des activités de terrain liée au COVID 19, le projet aurait pu pendant ce temps mettre l'accent sur les activités ne nécessitant pas de contact physique pour améliorer son faible taux de décaissement et s'adapter aux situations de changement. Nous pouvons citer entre autres : l'accélération du processus de passation des marchés et la gestion des commandes de certains matériels pour les chaînes de valeurs par exemple, la structuration d'un mécanisme adapté de partage de connaissances, la redynamisation du GSADR-N à travers des réunions virtuelles

Conclusion 4 : Soutenabilité :

En somme, les plateformes multi-acteurs ne sont pas encore mises en place au niveau collinaire même si la revue note des efforts épars réalisés par certains CEP. Pour la revue, les seules structures opérationnelles actuellement ne suffisent pas pour garantir la durabilité des activités du projet à ce stade. Il est urgent d'intensifier les activités de mise en place de ces structures communautaires pour renforcer la durabilité des acquis du projet et créer des liens avec le niveau communal, provincial et national afin que chaque niveau d'intervention joue effectivement son rôle pour une durabilité plus globale (financières, Sociopolitique, institutionnelle et gouvernance, Environnementale et sociale), au vu de ce qui précède, la durabilité est **Moyennement Probable (MP) : risques modérés**.

Conclusion sur les facteurs affectant la performance

En ce qui concerne la mobilisation et la gestion des cofinancements, il ressort que ce critère est **modérément insatisfaisant (IS)**. Le projet ne mobilisera pas les 100 de cofinancement en nature escompté car les cofinancements issus des projets PRODEMA et PADZOC de la Banque mondiale sont respectivement de 63,33% et 19,84%. Ces deux projets ont clôturé alors que le présent projet est encore en cours de mise en œuvre.

En ce qui concerne l'application du système de suivi-évaluation. L'évaluation apprécie l'élaboration du document relatif au suivi des indicateurs. Pour l'évaluation, ce document n'est pas suffisamment exploité par l'équipe du projet principalement en ce qui concerne la collecte des données relatives au CEP. Dans ces conditions, un des rôles clé du système de suivi-évaluation qui est d'induire des changements de stratégies au cours de la mise en œuvre du projet peut ne pas être atteint. Par ailleurs, le système de suivi-évaluation comporte plusieurs outils nécessitant des formations au préalable pour une bonne utilisation. Cependant les formateurs qui sont principalement des experts internationaux ne sont pas toujours disponibles. Sur la base de ces constats, l'évaluation trouve que ce critère est **Modérément satisfaisant (MS)**.

En ce qui concerne la conception du projet et la préparation à la mise en œuvre. Toutes les interventions mise en œuvre par le projet ont été définies d'une manière participative par les bénéficiaires du projet à travers des ateliers de consultation organisées depuis le niveau des communes jusqu'au niveau des provinces. En ce qui concerne l'adaptation de manière adéquate aux changements de contexte intervenus au cours de sa mise en œuvre le projet a connu un retard important au début de sa mise en œuvre, Par rapport à ces changements, seule la situation du COVID n'a pas été bien gérée. Par rapport aux deux éléments de changement (un arrêt des activités suite à la pandémie du COVID 19 et un changement de vision stratégique de l'État qui veut passer des CEP au « centre de rayonnement ») de contexte, si le projet a bien démontré au Gouvernement la complémentarité entre les CEP et les « centres de rayonnement » par contre, le projet n'a pas su s'adapter aux variations des conditions (COVID 19) afin d'améliorer l'efficacité de sa mise en œuvre. Le projet aurait pu pendant ce temps mettre l'accent sur les activités ne nécessitant pas de contact physique et s'adapter aux situations de changement. Sur ce, il ressort que ce critère est **Modérément Satisfaisant (MS)**.

En ce qui concerne le mécanisme de coordination du projet. Sur le plan institutionnel, le projet est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et la FAO est l'Agence d'exécution du projet. Le Projet est sous la Tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) où ce Ministère est présent à tous les niveaux de sa mise en œuvre. Au niveau de la prise de décision, le Projet est sous la coordination d'un Comité de Pilotage national désigné par le Ministre et où le coordonnateur du projet assure son Secrétariat. Un Point focal du projet qui joue l'interface entre l'unité de Coordination et le Ministère a été nommé par le Ministre de Tutelle. Au niveau opérationnel, un Point Focal Provincial (PFP) du Projet a été désigné par chaque Bureau Provincial de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE) pour assurer une coordination et un suivi au quotidien de toutes les interventions du projet dans la province. Au niveau des communes, des agronomes et des vétérinaires communaux, sont des facilitateurs des Champs Ecoles des Producteurs (CEP) dans la commune. Sur les collines, des encadreurs de base (Moniteurs) du MINEAGRIE sont généralement des Présidents des Champs Ecoles des Producteurs. Ce dispositif institutionnel est **très satisfaisant (TS)** non seulement parce qu'il réalise une couverture du projet sur le plan micro (communautés/CEP ; Collines ; Communes), méso (Provinces) et macro (National) mais aussi parce qu'il implique plusieurs types de parties prenantes.

En ce qui concerne les partenariats du projet et la participation des parties prenantes. L'évaluation trouve les résultats **Satisfaisants (T)**. 05 protocoles ((ISABU, DGA, BEPEAE) pour accompagner le projet dans certaines expertises bien spécifiques et 2 autres sont en attente de signature, à savoir celui avec la GGEREA et l'IGEBU) de collaboration sont signés avec les structures étatiques et 04 avec des ONG/prestataires de services à savoir l'ADISCO, l'APROCVI, ADRSEPAL, BIOVERSITY. Tous ces partenaires sont concernés par la gestion intégrée des ressources naturelles, l'amélioration des moyens d'existence des communautés et l'amélioration

de la sécurité alimentaire et lutte contre le changement climatique. Dans cette liste des parties prenantes engagées à la mise en œuvre du projet, le Ministère des droits de l'homme, des affaires sociales et du genre (MDHASG), Partie prenante gouvernementale essentielle pour les questions de genre est absent.

Ces partenariats sont fonctionnels dans les des autres provinces du projet contrairement à Muramvya. Dans la province de Muramvya, il ressort que le prestataire de services « ADRA » initialement prévu pour l'encadrement des CEP, ne soit pas encore recruté ou remplacé par un autre de mêmes compétences. Cette lacune est à l'origine de plusieurs insuffisances constatées au niveau de certains CEP.

Au niveau opérationnel et dans sa zone d'intervention, le projet travaille avec d'autres projets/programmes œuvrant dans la gestion intégrée des ressources naturelles et le développement des chaînes de valeur. Les projets/programmes déjà en synergie avec le projet sont : PRODEFI, PRODEMA et PADZOC

En ce qui concerne la mise en œuvre du projet, comprenant la supervision par la FAO (BH, FTP et FLO), les activités d'appui et la contribution générale de l'UGP, il ressort que l'UGP du projet a des compétences pour produire et mener des activités. Tous les postes sont pourvus. La supervision par la FAO (BH, FTP et FLO) est effective. Elle se fait par le biais des réunions et des missions de supervision. Toutes fois, il ressort des incompréhensions entre l'administration du Bureau Pays de la FAO et l'UGP en ce qui concerne l'application des procédures de passation des marchés et la lourdeur dans le traitement des dossiers du projet. Ces incompréhensions ont un impact négatif sur la mise en œuvre des activités du projet.

En ce qui concerne la communication, la sensibilisation du public et la gestion des connaissances, il ressort que la stratégie de communication n'est pas encore parfaitement fonctionnelle inhibant en conséquence toutes les actions relatives à la sensibilisation du public et à la gestion des connaissances. L'évaluation a noté des actions de communication très embryonnaires ne reflétant pas les attentes

Constatation 16 :

Conclusion sur les dimensions transversales

Conclusion 6 : Genre :

Au début du projet, une étude de la situation de référence mettant en exergue le genre a eu lieu lors de la formulation du projet avec l'outil SHARP. Ces éléments sont inclus dans le Prodoc. Toutefois, sur le plan opérationnel, le projet a pris en compte l'implication des femmes car ces dernières sont majoritaires dans les activités des CEP et les chaînes de valeur soutenues par le projet. Cependant, certains besoins spécifiques aux femmes et aux jeunes doivent être mieux pris en compte et bien illustré dans le système de suivi-évaluation notamment en ce qui concerne l'élaboration des documents guides, les supports de formations au niveau des CEP, et le respect de la représentation des femmes et des jeunes dans toutes les instances de prise de décision.

Pour l'évaluation de l'effectivité de la prise en compte des femmes dans les activités du projet est **satisfaisante (S)**

En ce qui concerne les problématiques liées aux populations autochtones et aux minorités. Elles sont effectivement prises en compte. Une étude est en cours de finalisation par le projet. Il ressort de cette étude que les populations autochtones accusent une faible participation dans les

projets mis en œuvre par la FAO pour plusieurs raisons notamment le manque de sensibilisation et d'information, des frais de cotisation constituant le fonds de roulement, la pauvreté extrême, le manque de nourriture, de fumier, de propriétés foncières, de petit bétail, de métiers professionnels, de matériel scolaire pour les enfants. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : l'exclusion et/ou l'auto-exclusion, la non-participation aux réunions organisées au niveau de la colline, le manque de vision à court, moyen et long terme dû à la pauvreté extrême ainsi que le faible accès aux canaux de communication. Ceci fait que leur intégration sociale au niveau global et dans la mise en œuvre du projet pose des problèmes.

En ce qui concerne les garanties sociales et environnementales. Les évaluations et le statut de risque en relation avec les Garanties environnementales et sociales (GES) à la mi-parcours sont identiques à ceux de la phase de conception du projet. En effet, ce projet ne cause aucun dommage à l'environnement ou à quelque partie prenante que ce soit au contraire il est une solution aux problèmes socio-environnementaux identifiés depuis sa conception. Ainsi, l'évaluation générale du risque est bas. Toute fois dans l'optique d'amplifier l'adhésion des populations autochtones au projet, une provision financière de 33000 euro est à prévoir d'après le rapport provisoire sur le CPLCC

Recommandations :

❖ Pour le Gouvernement Burundais

Recommandation 1 : Plates-formes multi-acteurs et multi-échelles et Mécanisme de partage des connaissances : Élargir le mandat du GSADR pour prendre en compte les considérations liées au mécanisme de partage des connaissances (Groupe WOCAT-DATAR), et la gestion des bonnes pratiques (Plate-forme communal sur les bonnes pratiques), le partage des résultats liés à l'analyse des impacts et dissoudre les Groupes afférents à ces différents mandats. Concentrer au sein d'une même structure (GSADR) à quelque niveau que ce soit les mandats et objectifs poursuivis par le projet.

❖ Au Bureau Pays de la FAO

Recommandation 2 : Mettre en place une dynamique avec le Bureau sous-régional pour créer un Pool d'expert au niveau national et ou régional :

1. Former un Pool d'expert au niveau régional pour les outils : Exact, DATAR, WOCAT dans l'optique d'avoir une expertise nationale et sous-régionale disponible et à moindre coût afin, de contourner la difficulté de la non disponibilité des experts internationaux. Chaque pays abritant le projet IAP-FS pourra contribuer pour que les experts du siège facilitent la formation de ce pool d'experts pays, ainsi chaque projet réalisera des gains sur le plan financier et gagnera en temps et en compétence.

❖ Pour l'Unité de Gestion du Projet (UCP)

Recommandation 3 : Transformer les Plans de Gestion Communautaires des Bassins Versants en document « Banquable » et faciliter l'appropriation des plans de gestion des bassins versants une fois les comités de gestion mis en place.

2. Annexer aux Plans de Gestion Communautaires des Bassins Versants une estimation financière des opérations de gestion à réaliser et un budget afin

d'avoir de véritable « Shopping document » capable de mobiliser d'autres financements auprès des différents bailleurs.

3. Par ailleurs, le projet doit organiser des séances de travail avec chacun des comités de gestion des bassins versants une fois qu'ils seront installés pour faciliter l'appropriation du contenu des plans de gestion par les membres. Le projet aurait dû mettre en place une stratégie de structuration des groupes dès sa mise en œuvre afin de boucler très rapidement avec ces activités. À cet effet, le projet doit recenser l'ensemble des activités nécessitant une structuration (Comités des Bassins Versants, GSADR-N et ses démembrements...), schématiser théoriquement leur structuration et leur fonctionnement, ensuite les mettre en place et enfin les rendre opérationnel (En fait c'est la démarche constructive d'un groupe fonctionnel).

Recommandation 4 : Mettre en exergue l'approche Caisse de Résilience mise en œuvre par le projet.

4. Valoriser dans le cadre logique et les rapports de mise en œuvre l'approche Caisse de Résilience. L'approche Caisse de Résilience mise en œuvre par le projet pourtant très efficace n'est pas suffisamment ressortie et mise en valeur par le projet car aucun indicateur y relatif n'est clairement élaboré dans le système de suivi-évaluation du projet en ce qui concerne les piliers économique et social.

Recommandation 5 : Produire les premiers documents de capitalisation sur la gestion des connaissances

L'évaluation recommande au projet la production du matériel simple dans la langue locale, le « Kirundi » – et aussi sous forme illustrée, des programmes radiophoniques, vidéos, pièces de théâtre, etc., pour diffuser plus efficacement les messages. Cela renforce l'intégration de la GDT/GIRN et la prise de conscience des nombreux avantages synergiques des technologies de GDT. L'institutionnalisation de l'approche CEP en cours avec les services de vulgarisation du ministère va également renforcer le mécanisme de partage des connaissances. Le projet peut également produire une cartographie de l'ensemble des superficies reboisées.

Recommandation 6 : Consolider la structuration et le fonctionnement des CEP existant, Promouvoir les chaînes de valeur pilote et tenir compte des préoccupations des populations autochtones

Dans l'optique de garantir l'atteinte des objectifs liés au CEP, le projet doit ne doit plus mettre en place de nouveaux CEP mais plutôt consolider la structuration, le fonctionnement et un suivi rapproché des 106 CEP existant afin d'améliorer leur efficacité.

Au vu de la complexité de la mise en place d'une chaîne de valeur complète, il est souhaitable que le projet développe 03 chaînes de valeur pilotes (une dans chaque province) et communique suffisamment sur les facteurs de succès et les écueils afin de démontrer la valeur ajoutée de cette approche auprès des CEP/Coopératives, des communautés et autres acteurs clés dans l'optique de stimuler leur plus forte adhésion dans le processus de développement des chaînes de valeur.

Pour les populations autochtones, comme le recommande le document de consultation, Il va falloir mettre en place une stratégie de communication adaptée à ce groupe spécifique, pour la plupart, le taux d'analphabétisme est très élevé. Ainsi, L'ouverture de l'espace d'information via les canaux de communication et la mise en œuvre des projets spécifiques conçus pour et par eux permettront de mieux les intégrer dans le projet

Recommandation 7 : Identifier les bonnes pratiques selon l'approche FAO et partager les connaissances y afférentes auprès des parties prenantes.

Utiliser le canevas et l'approche FAO pour identifier les Bonnes Pratiques. À cet effet, le projet doit au préalable déjà élaborer la stratégie d'identification y afférente et mettre en place le dispositif adéquat à tous les niveaux d'intervention du projet.

Recommandation 8 : Organiser une formation complémentaire pour les 15 autres cadres non formés pour mettre en place un dispositif fonctionnel afin de collecter les données relatives aux indicateurs d'impact en lien avec la sécurité alimentaire des ménages, la résilience et les aspects nutritionnels.

Recommandation 9 : Documenter en continue toutes les données sur les plans quantitatifs et qualitatifs inhérents à l'exécution du projet au niveau des CEP. À cet effet, un fichier par CEP doit être élaborer pour faire ressortir les forces ayant concouru aux succès du CEP, ainsi que les faiblesses qui minent encore la mise en œuvre aisée, des activités de ce CEP. Un rapport de synthèse sera consolidé pour l'ensemble des CEP, et permettra de juger le degré de maturité par CEP ou par groupes de CEP. A son tour, le degré de maturité servira de base pour l'organisation d'échanges d'expériences, la gestion des connaissances sur les bonnes pratiques et synergie entre CEP.

❖ **Pour le Bureau Pays de la FAO**

Recommandation 10 : Améliorer la célérité dans le processus de passation des marchés du projet par une implication plus accrue du Bureau Pays de la FAO et clarifier les incompréhensions sur les procédures afin d'anticiper sur les éventuels blocages survenant dans la mise en œuvre du projet.

Bien que cette situation soit récurrente dans la plupart des projets FAO, il est important que le bureau FAO Burundi s'implique davantage pour faciliter la passation des marchés du projet tout en respectant les procédures y afférentes. Un système d'anticipation peut être mise en place afin d'éviter des conséquences graves sur certaines activités sensibles liées par exemple à la production agricole qui est très exigeante sur le respect de certaines saisons de culture

Recommandation 11 : Faire une demande de Prorogation du projet sur 12 mois et refaire une budgétisation des activités restantes en priorisant celles en lien avec l'amélioration des conditions d'existence des communautés locales bénéficiaires. Il faudra également tenir compte des nouvelles activités issues des recommandations de la RMP.

À mi-parcours, les cofinancements issus des projets PRODEMA et PADZOC de la Banque mondiale sont respectivement de 63,33% et 19,84%. Ces deux projets ont clôturé alors que le présent projet est encore en cours de mise en œuvre. Suite à cela, une nouvelle budgétisation des activités restantes en tenant compte de ce déficit de cofinancement est à réaliser. Cette révision budgétaire doit réduire le déséquilibre qui existe dans la répartition

du budget entre les activités en lien avec le renforcement des capacités, et les activités d'amélioration des conditions d'existence des communautés. Par ailleurs, étant donné que le projet dispose encore d'environ 65% de ces ressources financières, à moins de 20 mois de la fin du projet, et que le projet a connu un retard au démarrage et un ralentissement important des activités en 2020 sur 06 mois suite à la pandémie du COVID 19, l'évaluation recommande une extension d'une année sans incidence financière afin de permettre au projet d'achever la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet. Toutefois, la révision du cadre logique avec une prise en compte des indicateurs proposés par la RMP est un préalable important. Cette révision doit également tenir compte des nouvelles activités issues des recommandations de la RMP.

Tableau d'évaluation des critères d'évaluation du FEM

FAO - GEF Rating Scheme	Rating	Summary Comments ¹
1) PERTINENCE		
Pertinence globale du projet	TS	Conclusion 1 : Pertinence.
2) RESULTATS OBTENUS (EFFICACITE)		
Évaluation globale des résultats du projet	MS	Conclusion 2 : Efficacité.
Résultat 1 : Plates-formes multi-acteurs et multi-échelles fonctionnelles pour appuyer les politiques et institutions et le partage des connaissances sur l'agriculture durable et la gestion durable et intégrée des ressources naturelles	MS	Seules les GSADR-P sont mis en place au niveau des trois provinces. Le GSADR-N n'est pas encore redynamisé. Aussi, le mécanisme de partage des connaissances n'est pas fonctionnel
Résultat 2 Augmentation de la superficie et des agro-écosystèmes dans le cadre de la gestion intégrée des ressources naturelles et du paysage et soutenu par les CEP et les chaînes de valeur durables pour une production accrue et des moyens d'existence durables	MS	Le projet a déjà contribué à augmenter la superficie et des agro-écosystèmes dans le cadre de la gestion intégrée des ressources naturelles et du paysage et soutenu par les CEP. Mais aucune chaînes de valeur durables pour une production accrue et des moyens d'existence durables n'est mise en place
Résultat 3 : un plan de suivi-évaluation mis en place et des capacités des parties prenantes renforcées à travers le suivi des activités, des expériences et des impacts partagés pour une prise de décision	MS	Un excellent plan de suivi-évaluation existe mais les parties prenantes ne sont pas capables de suivre les impacts du projet. Aussi, les membres des CEP ne sont pas capables de capitaliser sur l'ensemble des activités et expériences du projet
3) EFFICIENCE, MISE EN OEUVRE DU PROJET & EXECUTION		
Qualité globale de la mise en œuvre du projet et gestion adaptative (agence de mise en œuvre)	MS	Conclusion 3 : L'efficacité :
Qualité de l'exécution (agences d'exécution)	MS	Le taux de décaissement est faible, environ 35%. Aussi les procédures de passation des marchés de la FAO sont une entrave importante aussi bien pour les prestataires de service que pour l'équipe du projet
Efficacité (incl. rentabilité et respect des délais)	MS	Conclusion 2 : Efficacité.
4) SUIVI-EVALUATION		
Qualité Générale du Suivi-évaluation	MS	Conclusion 4 : Suivi-évaluation :
Conception du suivi-évaluation au démarrage du projet	S	Le document de suivi évaluation est de bonne qualité y compris les outils de collectes de données

¹ Include hyperlink to relevant sections in the report

Mise en œuvre du suivi-évaluation	MS	La collecte des informations au niveau locale n'est pas toujours bien faite au regard de l'écart constaté entre le flux d'information existant au niveau des CEP et l'information disponible à Bujumbura
5) DURABILITE		
Durabilité globale	MP	Ressources financières : MPP Sociopolitique : MP Cadre institutionnel et gouvernance : MP Environnemental : P
6) ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES		
Qualité globale de l'engagement des parties prenantes	S	Le projet a quatre points focaux dont un au niveau national et 03 au niveau des provinces. En plus, un certain nombre de protocoles de collaboration ont été aussi signés et des actions conjointes ont déjà été initiées et entreprises, notamment avec l'ISABU, l'OBPE, l'IGEUBU, le DGA, les BPEAE, l'ADISCO, l'APROCUVI et les autres sont en cours de finalisation notamment avec le BBN. Ces protocoles ont été signés sur la base des mandats régaliens des structures étatiques partenaires du projet et sur la qualité des compétences des autres prestataires. Il faut noter l'absence du ministère en genre du genre

1 Introduction

1.1 Finalité de l'évaluation

5. Cette évaluation cherche à appuyer l'équipe du projet, le personnel technique de la FAO, les services du gouvernement impliqués et les bénéficiaires à mieux apprécier les forces et les faiblesses de l'approche du projet à mi-parcours après trois années de mise en œuvre, de façon à pouvoir apporter les modifications nécessaires profitables pour la suite du projet. Structure du rapport

6. Le rapport de l'évaluation est structuré comme suit :

- Le chapitre 1 susmentionné présente : (i) la finalité de l'évaluation, (ii), la structure de ce rapport, (iii) les destinataires visés, (iv) la portée et les objectifs de l'évaluation (v) la méthodologie utilisée et (vi) les limites rencontrées ;
- Le chapitre 2 donne une vue d'ensemble du projet en mettant l'accent sur son contexte ;
- Le chapitre 3 présente les résultats de l'évaluation pour les trois pays organisés autour des questions clés de l'évaluation ;
- Enfin, le chapitre 4 présente les conclusions et recommandations de l'évaluation.

1.2 Destinataires visés

7. Le public principal et les utilisateurs visés par l'évaluation sont entre autres :

- Le bureau pays de la FAO au Burundi, et les divisions au Siège impliquées dans le projet qui pourront utiliser les résultats de cette revue à mi-parcours pour améliorer la mise à œuvre du projet au Burundi et également pour des initiatives similaires au niveau régional et global ;
- Le Gouvernements du Burundi, et en particulier le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à travers ces différents services spécialisés, qui pourront utiliser les résultats de cette RMP et les enseignements tirés pour améliorer leur contribution dans la mise en œuvre du projet en vue d'améliorer les systèmes de production résilients, assurer la durabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et promouvoir les chaînes de valeur alimentaires durables.
- Les prestataires de services et organisations de la société civile qui pourront intégrer les enseignements tirés de cette expérience dans leurs propres initiatives et dans la suite de la mise en œuvre de ce projet IAP-FS, en l'occurrence APROCUVI, ADISCO, ADRSEPAL, Réseau Burundi 2000, Université du Burundi
- Les bailleurs de fonds, le FEM, ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers en cofinancement sur d'autres interventions en faveur de la gestion durable des terres/GIRN, les systèmes de production résilients, la sécurité alimentaire et de la nutrition, les chaînes de valeur alimentaires durables,

1.3 Portée et objectifs de l'évaluation

8. La revue à mi-parcours a examiné tous les résultats du projet depuis sa phase de démarrage jusqu'à la période de la RMP en se concentrant sur les principaux résultats ayant été atteints et potentiels ; soit durant la période allant de septembre 2017 (lancement du projet au 21 septembre 2017) à septembre 2020

9. L'objectif de la revue à mi-parcours du projet est double : (i) D'une part satisfaire aux exigences du FEM et déterminer les progrès accomplis en matière de réalisation des résultats attendus (ii) D'autre part identifier les actions et/ou mesures correctives, si nécessaire.
10. Les recommandations découlant de la revue devront permettre une amélioration de la mise en œuvre du projet et de s'assurer que les résultats prévus soient atteints dans les délais établis. Elle permettra aussi de comprendre en profondeur et de contextualiser davantage les paramètres d'opérationnalisation du projet, les relations de partenariat et la précision des indicateurs de résultats et d'effets. La revue va enfin apporter une réponse aux besoins d'information et de renforcement des capacités des cadres nationaux impliqués dans la mise en œuvre du projet et aux intérêts des décideurs politiques et des autres acteurs en matière de prise de décision.
11. L'évaluation s'est basée sur les questions clés présentées dans les termes de référence. Celles-ci, et leurs sous-questions, ont orienté l'analyse conduite par l'équipe de la RMP (pour les questions, voir Encadré 1). Les sous-questions ont été affinées et complétées pendant la phase initiale de l'évaluation et sont présentées dans la matrice d'évaluation (Annexe 5) qui indique également les sources d'informations utilisées. Les questions d'évaluation correspondent à un ou plusieurs critères d'évaluation du GEF et ont toutes été examinées au cours de cette évaluation.
12. Les critères du GEF qui doivent être évalués et notés sont au nombre de six, et couvrent l'objectif de l'évaluation, qui est d'analyser l'état d'avancement du projet en termes de (i) Pertinence, (ii) Efficacité, (iii) Efficience, (iv) suivi-évaluation, (v) Durabilité, et (vi) Engagement des parties prenantes.
13. Au cours de la Revue à Mi –Parcours (RMP), les principaux critères d'évaluation de référence retenus sont les suivants :

- Qualité et conformité des résultats atteints par le projet (Evaluation de la qualité globale des résultats du projet : pertinence, efficacité, efficience)
- Durabilité des résultats atteints par le projet (niveau global des risques pour la durabilité : risque financier, risque sociopolitique, risque institutionnel, risque environnemental)
- Système de Suivi et évaluation (SSE) (Conception du suivi-évaluation, mise en œuvre du plan de S & E, spécificités éventuelles)
- Mise en œuvre et exécution du projet (qualité de la mise en œuvre du projet et qualité de l'exécution des activités du projet, conformité au document de projet)

D'autres critères devraient être évalués et intégrés dans les autres sections pertinentes, à savoir :

- Développement des capacités (par rapport à la dimension CD de la FAO : environnement individuel, institutionnel et habilitant)
- Besoin de suivi et stratégie de sortie/durabilité
- Propriété, reproductibilité et rôle catalytique

D'autres critères devront enfin, être évalués et avoir une section spécifique dans le rapport, à savoir :

- Sauvegardes environnementales et sociales,
- Dimension du genre,
- Matérialisation des co-financements,
- Progrès vers l'impact,
- Engagement des parties prenantes.

14. D'autres éléments d'informations en relation avec les mesures de protection environnementales et sociales, le genre, le co-financement, et le niveau de progrès vers l'impact à long terme ont aussi été pris en compte.

Encadré 1: Questions d'évaluation

<p>Pertinence (attribuer une note)</p>	<p>1) Dans quelle mesure la conception de l'intervention et les résultats escomptés sont conformes aux priorités politiques locales, nationales, sous-régionales et régionales en matière d'environnement et de développement et aux priorités et objectifs stratégiques du FEM/GEF/LDCF et de la FAO ; sa complémentarité avec les interventions existantes et la pertinence pour les acteurs et les bénéficiaires du projet ; son adéquation au contexte de l'intervention sur le temps ?</p>
<p>Efficacité (attribuer une note)</p>	<p>2) Efficacité - la mesure dans laquelle l'intervention a atteint ou prévoit d'atteindre des résultats (les produits, les résultats, les objectifs et les impacts du projet, y compris les avantages pour l'environnement mondial) (FEM, 2019c) en tenant compte des facteurs clés qui influencent les résultats, y compris une évaluation de la suffisance a été renforcée pour garantir la production de résultats à la fin du projet et au-delà, et la probabilité d'impacts à moyen et long terme</p>
<p>Efficiace (attribuer une note)</p>	<p>• Efficiace - le rapport coût-efficacité du projet et l'opportunité des activités ; la mesure dans laquelle l'intervention a permis de valoriser les ressources en convertissant les intrants (fonds, personnel, expertise), en résultats de la manière la plus rapide et la moins coûteuse par rapport aux autres solutions.</p>
<p>Durabilité (Attribuer une note)</p>	<p>5) Durabilité - la poursuite (probable) des effets positifs de l'intervention après sa fin et le potentiel d'extension et/ou de reproduction ; tout élément financier, sociopolitique, institutionnel et ou les risques environnementaux pour la durabilité des résultats et des avantages du projet ; toute preuve de la reproduction ou la catalyse des résultats des projets.</p>
<p>Facteurs affectant les performances (Attribuer une note)</p>	<p>6) Facteurs affectant les performances - les principaux facteurs à prendre en compte sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La conception du projet et la préparation à la mise en œuvre (par exemple, capacité suffisante des partenaires pour commencer à opérations, changements de contexte entre la formulation et le début opérationnel) ; ▪ L'exécution du projet, y compris la gestion du projet (modalité d'exécution ainsi que la participation des homologues et des différentes parties prenantes) ; ▪ La mise en œuvre des projets, y compris la supervision par la FAO (BH, LTO et FLO), le soutien et entrée générale du PTF ; ▪ La gestion financière et la mobilisation des cofinancements attendus ; ▪ Les partenariats de projet et la participation des parties prenantes (y compris le degré l'appropriation résultats du projet par les parties prenantes), le soutien politique du gouvernement, le soutien institutionnel des antennes régionales des services de vulgarisation agricole ou les autorités forestières ; ▪ La communication, la sensibilisation du public et la gestion des connaissances, ▪ l'application d'un système de suivi - évaluation, y compris la conception, la mise en œuvre et le budget du suivi – évaluation

Revue à Mi-Parcours du projet « Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi »

2 Méthodologie

15. La RMP a respecté les normes et standards du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG)² et s'est conformée aux directives et pratiques méthodologiques de l'OED et du GEF. En accord avec le nouveau cycle de projet de la FAO et du GEF, la revue a respecté des principes suivants communs de programmation par pays des Nations Unies : approches fondées sur les droits de l'homme (HRBA)/Droit à l'alimentation/Droit à un travail décent ; intégration de la dimension de genre, durabilité (financière, socio-politique, institutionnelle et environnementale), renforcement des capacités et Gestion axée sur les résultats
16. De façon permanente et tout au long du processus de RMP, les documents pertinents, notamment le document du projet, les rapports de suivi, les rapports de progrès annuels, les livrables attendus à mi-parcours et disponibles au moment de la RMP ont été consultés par l'équipe d'évaluation
17. En termes de méthodologie proprement dite, l'équipe d'évaluation a conduit une revue documentaire pour mieux cerner le projet et élaborer la méthodologie y compris des outils d'évaluation (Matrice d'évaluation et questionnaires spécifiques pour les visites de terrain). La revue documentaire a également appuyée l'analyse de la pertinence des activités du projet par rapport aux principaux stratégies et programmes de développement au niveau national, dans les domaines pertinents en lien avec l'accroissement de l'adoption des systèmes de production résilients et améliorés pour assurer la durabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition par une gestion intégrée des paysages et des chaînes de valeur alimentaires durables.
18. L'approche d'évaluation a été essentiellement qualitative, réalisée sur la base d'un mix de méthodes de collecte d'informations incluant : (i) l'analyse documentaire, (ii) les groupes de discussion avec les organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations de la société civile (OSC)³ tant au niveau des provinces (Gitega, Mwaro, Muramvya) et sites de mise en œuvre du projet qu'au niveau national ; les groupes de discussion avec les bénéficiaires directs au niveau des sites du projet ; (iii) les interviews avec les partenaires au niveau national à Bujumbura (Personnel FAO du Bureau Pays, les PTF, les partenaires institutionnels au niveau national et provincial ; (iv) les observations directes sur les sites de mise en œuvre du projet avec les Champs Ecoles des Producteurs, les Groupes d'agriculteurs, les Comités de bassins versants, inter alia groupes d'éleveurs, les associations d'usagers de l'eau. En annexe 4 se trouve la liste des parties prenantes avec qui les entretiens ont eu lieu
19. De façon détaillée, la démarche et la collecte des données s'est faite uniquement pour le consultant international par des multiples réunions par Skype, zoom, téléphone au vu de la situation actuelle déclenchée par la pandémie COVID 19.

² <http://portail-rfe.org/UNEG-normes-standards-fr>

³ APR OCUVI ,ADISCO, ADRSEPAL, Réseau Burundi 2000

20. Le consultant national quant à lui s'est focalisé à prendre des rendez-vous et planifier les interviews en ligne avec les parties prenantes basées à Bujumbura et au niveau des chefs-lieux des provinces. Il s'est également investi sur les visites de terrain. Ces visites de terrain ont concerné les sites situés dans les 3 provinces et 9 communes suivantes : **Mwaro**: Ndava, Nyabihanga, Kayokwe ; **Muramvya**: Muramvya, Bukeye, Rutegama ; **Gitega**: Gitega, Giheta, Bugendana. Elles se sont déroulées au courant des mois de novembre et décembre 2020.
21. Ces missions de terrain portaient sur les objectifs suivants : (i) Observer les réalisations du projet sur les différents sites de mise en œuvre ; (ii) L'organisation des ateliers de diagnostics participatifs sur les sites des activités, pour une évaluation participative des réalisations avec les acteurs et bénéficiaires directs du projet, en l'occurrence, les membres des CEP. ; (iii) Échanger avec les prestataires de service du projet pour évaluer le niveau et qualité de mise en œuvre des partenariats et des activités y afférentes ; (iv) (i) La prise de contact avec les membres des plateformes nationales, provinciales et communales, pour recueillir leurs perceptions et leur concours dans la mise en œuvre du projet . La liste des personnes contactées se trouve en annexe 4. De façon constante, des échanges ont eu lieu entre le consultant national et international pour trianguler l'ensemble des informations reçues.
22. Vu le nombre important de parties prenantes du projet, un niveau de participation accru de leur part a été fortement recherché pendant le processus de RMP. L'exécution de la mission en elle-même s'est donc faite de façon participative. Au cours des échanges, il a été question de discuter avec l'équipe du projet et chacun de ses partenaires et bénéficiaires des progrès (et/ou résultats) vers l'atteinte des réalisations/résultats, extrants/produits et livrables attendus à mi-parcours au niveau du cadre logique.

2.1 Critères d'évaluation

23. Les critères sont ceux définis dans les TdR. L'équipe d'évaluation, a fourni les éléments de réponses aux questions clés de la matrice d'évaluation en annexe 5 sur la base desdits critères. En outre, les trois questionnaires développées respectivement pour (i) Les autorités provinciales et communales (facilitateurs des Champs Ecoles des Producteurs (CEP) dans la commune / Point Focal Provincial (PFP- Bureau Provincial de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE)), Encadreurs de base (Moniteurs sur les collines) du MINEAGRIE et/ou Présidents des Champs Ecoles des Producteurs) ; (ii) organisations de la société civile / ONG (APROCUVI,ADISCO, ADRSEPAL, Réseau Burundi 2000 ; et (iii) organisations communautaires, y compris les femmes et les jeunes (Champs Ecoles des Producteurs, Comités de bassins versants, communautés) ont permis d'obtenir des informations spécifiques et additionnelles sur chaque type d'acteurs.

2.2 Échantillonnage des sites ciblés pour les visites de terrain.

24. Globalement, l'EFR a pris en compte une première série de critères de sélection à savoir : (i) Représentativité des activités du projet sur le terrain ; (ii) Accès et connectivité du site par rapport aux autres ; (iii) La présence des réalisations à observer et des gens à interviewer.

25. Plus spécifiquement, les deux critères finaux de choix sont la vocation des CEP à travailler soit sur les activités anti-érosives (plantations d'arbres, agroforesterie, gestion des courbes de niveau) soit sur la promotion des chaînes de valeur. En ce qui concerne les chaînes de valeur, un autre sous critère a également été pris en compte à savoir la situation en fonction du relief, en altitude ou dans les plateaux afin d'avoir dans l'échantillonnage des chaînes de valeur sur différentes spéculations agricoles (sachant que ces spéculations changent en fonction de l'altitude). Au niveau des CEP à vocation « Activités anti-érosives », l'échantillonnage a pris en compte l'état de dégradation des ressources et de la couverture forestière. En somme sur la base de ces critères, 51 CEP ont été visités ainsi que 02 Clubs Environnementales

Tableau 1 : Répartition du nombre de CEP visités au cours de la RMP

Provinces	Commune	Nombre de CEP visités		Total CEP	Période de visites	Nombre de jours de terrain
		Anciens	Nouveaux			
Gitega	Gitega	2	4	6	10/11/2020	1
	Bugendana	3	3	6	11/11/2020	1 ¹
	Giheta	3	3	6	12 au 13/11/2020	2
Mwaro	Kayokwe	2	3	5	17/11/2020	1
	Nyabihanga	3	2	5	18/11/2020	1
	Ndava	2	2	4	19/11/2020	1
Muramvya	Rutegama	1	2	3	14/12/2020	1
	Muramvya	2	2	4	15/12/2020	0.5
	Bukeye	1	1	2	15/12/2020	0.5
Total				51		9

2.3 Type d'informations recueillies au niveau local :

26. IL s'agit des informations ayant un lien avec les points suivants : (i) Les activités dans lesquelles les bénéficiaires ont été impliqués ; (ii) Les soutiens matériels, logistiques, renforcement de capacité reçus des bénéficiaires par le projet IAP-FS ; (iii) Les soutiens reçus des bénéficiaires par les projets partenaires de la BM et du FIDA et autres activités entrant dans le cofinancement.

27. Afin de faciliter la comparaison avec les rapports de routine préparés pour le GEF et de contribuer au programme d'apprentissage du GEF (portefeuille PMA), la revue a noté la réussite du projet sur le système d'échelle de six points du GEF : Très satisfaisant (TS), satisfaisant (S), marginalement satisfaisant (MS), modérément insatisfaisant (MI), insatisfaisant (I) et très insatisfaisant (TI). Chacun des éléments énumérés ci-dessus est évalué séparément, avec des commentaires et une note globale donnée.

2.4 Analyse des données

28. La triangulation des données et des informations rassemblées a étayé la validation de celles-ci ainsi que leur analyse, et appuyé les conclusions et recommandations. Afin de répondre aux principales questions d'évaluation qui, la revue a analysé le niveau de mise en œuvre à travers les données de suivi-évaluation déjà collectées et détenues par le projet et a utilisé les outils suivants : examen des documents existants, entretiens semi-structurés avec les informateurs clés, parties prenantes et participants, appuyés par des listes de contrôle et/ou

des protocoles d'entretien ; observation directe lors des visites de terrain ; enquêtes et questionnaires

2.5 Limites

29. La principale limite à cette évaluation à mi-parcours est la présence de la pandémie COVID 19 qui a empêché le consultant international à se déplacer pour la phase de terrain au Burundi. Cette situation a imposé la consultation de certaines parties prenantes en ligne qui malheureusement n'était pas toujours disponibles. Néanmoins, cette limite n'est pas de nature à remettre en cause la qualité des données et donc des résultats de la RMP.

3 Historique et contexte du projet

3.1 Contexte du projet

30. D'une superficie de 27 834 km², avec une population avoisinant 12 Millions en 2020 et avec une densité de 430 ha/km², le Burundi est l'un des pays les plus peuplés d'Afrique subsaharienne. Plus de 90 % de cette population est rurale et dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Le bois et les produits de la biomasse fournissent plus 97 % de l'énergie domestique. Cette forte dépendance de la population aux ressources naturelles (sols, eaux et forêts) entraîne par voie de conséquence une dégradation de ces dernières. Ainsi, la dégradation des terres dans les hautes terres du Burundi entraîne un déclin de la production agricole et un appauvrissement de l'agro biodiversité, et contribue aux pénuries et à l'insécurité alimentaires, à la malnutrition chronique, aux conflits territoriaux et sociaux, à la pauvreté, à l'exode rural et à l'augmentation de la vulnérabilité au changement climatique.
31. Les principaux obstacles à surmonter face aux défis liés à la dégradation croissante des terres et le changement climatique sont notamment : (i) absence de plateformes de consultation et de coordination des politiques sectoriels visant l'amélioration des moyens d'existence des agri-éleveurs et une gestion durable et concertée des ressources naturelles; (ii) prévalence des approches sectorielles avec des approches compétitives au lieu de la complémentarité; (iii) une taille des exploitations réduites et dégradées ne garantissant pas une sécurité alimentaire durable; (iv) une agriculture essentiellement pluviale et une vulnérabilité accrue suite à la variabilité climatique ; (v) une faible connaissances de bonnes pratiques de gestion durable des terres (GDT); et un système de vulgarisation faible.
32. Pour faire face à cette situation, le projet « Integrated Approach Pilot – Food Security (IAP-FS) : Appui à la production alimentaire durable et l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience climatique dans les hautes terres du Burundi » vise à lutter contre les principaux facteurs de la dégradation environnementale en proposant une approche globale et intégrée (inter alia pro-pauvres et inclusive) pour améliorer la productivité agricole dans les systèmes de petites exploitations où l'insécurité alimentaire est directement liée à l'agriculture. Cette approche garantira que le genre et la nutrition sont intégrés à l'ensemble du projet et considérés comme des enjeux cruciaux de la résolution du problème de la sécurité alimentaire.

33. Sur le plan institutionnel, le projet est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et la FAO est l'Agence d'exécution du projet. Le Projet est sous la Tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) où ce Ministère est présent à tous les niveaux de sa mise en œuvre. Au niveau de la prise de décision, le Projet est sous la coordination d'un Comité de Pilotage national désigné par le Ministre et où le coordonnateur du projet assure son Secrétariat. Un Point focal du projet qui joue l'interface entre l'unité de Coordination et le Ministère a été nommé par le Ministre de Tutelle. Au niveau opérationnel, un Point Focal Provincial (PFP) du Projet a été désigné par chaque Bureau Provincial de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE) pour assurer une coordination et un suivi au quotidien de toutes les interventions du projet dans la province. Au niveau des communes, des agronomes et des vétérinaires communaux, sont des facilitateurs des Champs Ecoles des Producteurs (CEP) dans la commune. Sur les collines, des encadreurs de base (Moniteurs) du MINEAGRIE sont généralement des Présidents des Champs Ecoles des Producteurs.
34. Prévu pour une durée initiale de 5 ans, le projet a enregistré son démarrage théorique avec l'atelier de lancement du projet qui a été tenu le 21 septembre 2017. Toutefois, le démarrage effectif peut être considéré comme réel avec la mise en place de toute l'unité de coordination, au mois de mai 2018. Donc, la RMP a eu entre autres missions de vérifier si, cette durée initiale peut rester maintenue ou pas, avec ou sans conditions supplémentaires qui devront être précisées.
35. Le budget total du projet qui est de 52 447 728 \$US dont 7 396 330 \$ US du FEM et 45 050 728 \$ US de cofinancement en nature par le Ministère de Tutelle et d'autres projets des partenaires techniques et financiers du pays. Le plan financier se présente comme suit: GEFTF: USD 7,396,330 Government of Burundi: i) IFAD loan portfolio, PRODEFI II: USD 21,440,000; ii) World Bank PRODEMA II: USD 6,000,000; iii) World Bank coffee project: USD 14,110,728; iv) MINEAGRI: USD 3,000,000, FAO: USD 500,000.
36. Le projet est mis en œuvre sur le terrain dans neuf micro-bassins versants sélectionnés dans 9 communes des provinces de Gitega, Mwaro et Muramvya situées dans le système agro écologique des hauts plateaux à l'Est de la ligne de partage des eaux du Congo et du Nil.
37. Ce projet fait partie du programme 'Systèmes alimentaires résilients' (RFS) qui est l'un des trois [projets pilotes d'approche intégrée](#) financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le programme s'engage à renforcer la durabilité et la résilience afin de garantir la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, en contribuant à un changement de paradigme dans l'agriculture du continent : un changement qui souligne l'importance du capital naturel et des services écosystémiques pour améliorer la productivité agricole. Le présent projet en cours de revue à mi-parcours contribue effectivement dans ce vaste programme en luttant contre les causes de la dégradation de l'environnement, en améliorant la productivité agricole des petits exploitants et en préservant le capital naturel qui favorise la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance agricoles à long terme.

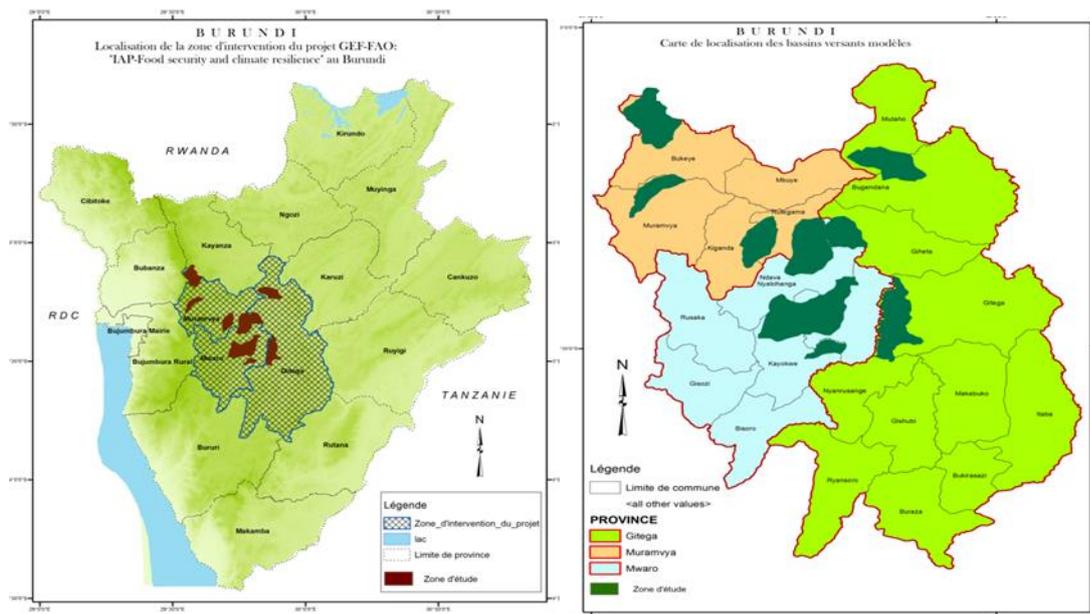


Figure 1 : Cartes de la zone d'intervention du projet

3.2 Description du projet, objectifs et composantes du projet

38. Le Projet a pour objectif global « d'accroître l'adoption de systèmes de production résilients et améliorés pour assurer la durabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition par une gestion intégrée des paysages et des chaînes de valeur alimentaires durables ».
39. L'objectif spécifique du projet est triple à savoir : (i) Augmenter des superficies sous la gestion durable des terres/Gestion intégrée des ressources naturelles (GDT/GIRN), (ii) Accroître et diversifier des systèmes de production améliorés et résilients, (iii) Promouvoir des chaînes de valeur alimentaires durables.
40. Pour atteindre cet objectif, le projet IAP-FS pour le Burundi est articulé autour des composantes suivantes : (i) Renforcement du cadre institutionnel et des mécanismes de soutien ; (ii) Amélioration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire par une gestion intégrée des ressources naturelles/bassins versants ; (iii) Suivi et évaluation des avantages pour l'environnement mondial et des impacts socio-économiques
41. Les trois résultats attendus sont : (i) Plateformes multi-acteurs et multi-échelles opérationnelles pour appuyer une réforme des politiques et institutions et un mécanisme de partage des connaissances visant à élargir les pratiques de GDT et la gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages où : (a) le GSADR au niveau national et 3 GSADR provinciaux appuyés, (b) 20 experts CEP, 100 facilitateurs CEP mis en place et renforcés et 318 nouveaux CEP créés et renforcés, (c) 49 CEP laissés par FAO/TAMP Kagera accompagnés, (d) la Stratégie d'harmonisation de l'approche CEP institutionnalisée et (e) des groupes CEP structurés en coopératives

42. (ii) Augmentation des superficies et systèmes agro écologiques exploités en gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages et selon les bonnes pratiques de GDT, et amélioration de l'accès aux marchés et des chaînes de valeur assurant une production et des moyens de subsistance améliorés et durables où : (a) 80 000 ha de terres sous les pratiques adaptées de GDT, (b) 30 000 ha sous les systèmes de production diversifiés et intégrés (GIRN et chaînes de valeur durables : semences améliorées , des animaux, horticulture , PFNL, AGR), (c) 800 000 plants forestiers et agroforestiers par province et par an, (d) 300 km de berges de rivières stabilisées, et (e) agro-biodiversité mettant en avant des cultures orphelines promue.
43. (iii) Mise en place d'un cadre de S&E et développement des capacités des institutions pertinentes pour effectuer les activités de suivi et communiquer les expériences et résultats où : (a) un plan de suivi – évaluation participatif des impacts du projet est élaboré, (b) des impacts de GDT sur la qualité de l'eau dans les bassins versants aménagés suivis par l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), (c) le staff de OBPE, BPEAE et IGEBU formés sur les outils de S-E suivant : Collect Earth, Ex-Act, WOCAT, LADA,DATAR et SHARP.
44. Les informations clefs du projet sont présentées dans l'encadré 1 ci-dessous :

3.3 Théorie de changement

45. Une théorie du changement explique comment les activités sont censées produire un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des impacts finaux prévus. Dans le cadre de ce projet, ni le texte narratif y afférent et encore moins la représentation schématique n'illustre à suffisance la TdC du présent projet. À cet effet, l'EE a sur la base des informations existantes et des séances de travail avec l'équipe du projet reconstruit une nouvelle théorie de changement.

3.3.1 Logique d'intervention du projet

46. La stratégie de mise en œuvre du projet est basée sur une théorie du changement du projet élaboré à partir de l'arbre à problèmes développé à cet effet. Elle se fonde sur le constat que la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité climatique exige une approche pluridimensionnelle qui se traduise par une augmentation de la production et de la disponibilité alimentaires et une diversification des moyens d'existence.
47. La théorie de changement du projet se base sur les résultats d'une étude de référence indiquant : (i) les besoins prioritaires des communautés dans les provinces de Gitega, Mwaro et Muramvya et (ii) les obstacles qui doivent être surmontés à tous les niveaux pour s'attaquer au cercle vicieux constitué par la pression foncière, la dégradation des terres et l'insécurité alimentaire, intégrer les secteurs et renforcer les services consultatifs pour élargir et intégrer la GDT et relier les petits agriculteurs à des chaînes de valeur durables
48. Afin d'atteindre les objectifs globaux du projet à savoir « d'accroître l'adoption de systèmes de production résilients et améliorés pour assurer la durabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition par une gestion intégrée des paysages et des chaînes de valeur alimentaires durables », il faudra, en plus de s'attaquer aux causes fondamentales de la faiblesse du rendement des cultures et de l'élevage, mettre en place un certain nombre d'interventions, d'appui et de facilitation qui

permettront de lever divers obstacles. Il sera ainsi nécessaire de lutter contre les principales causes de dégradation de l'environnement, d'inverser la perte des services écosystémiques, de mettre en place un cadre stratégique et institutionnel propice au développement et aussi d'œuvrer à augmenter considérablement les connaissances disponibles à tous les niveaux, tout en favorisant le développement de chaînes de valeur, pour éclairer les utilisateurs des terres sur les avantages de relier leur production aux marchés.

49. Le projet vise donc à traiter les obstacles environnementaux, socio-économiques et institutionnels qui freinent l'augmentation des disponibilités alimentaires. Les partenariats avec d'autres projets du FIDA et de la Banque mondiale et des ONG permettront aussi d'appuyer l'élargissement et l'intégration des approches fondées sur les Champs Ecoles des Producteurs axés sur la GDT et la gestion des paysages/bassins versants, ainsi que l'accès accru des organisations de producteurs et coopératives à des chaînes de valeur plus efficaces.
50. Le changement attendu à travers la réalisation de l'objectif global est de créer les synergies nécessaires pour favoriser le travail entre les institutions de recherche et de développement et renforcer les organisations à l'échelle nationale, provinciale et locale voir communautaire au niveau des collines et des bassins versants. Le but étant d'augmenter les superficies sous la gestion durable des terres/Gestion intégrée des ressources naturelles (GDT/GIRN), accroître et diversifier des systèmes de production améliorés et résilients et promouvoir des chaînes de valeur alimentaires durables.
51. Pour atteindre cet objectif, le projet IAP-FS pour le Burundi est articulé autour des composantes suivantes : (i) Renforcement du cadre institutionnel et des mécanismes de soutien ; (ii) Amélioration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire par une gestion intégrée des ressources naturelles/bassins versants ; (iii) Suivi et évaluation des avantages pour l'environnement mondial et des impacts socio-économiques. Cette structuration est pertinente pour répondre aux problèmes identifiés dans la conception du projet.
52. Le Projet a pour objectif global « d'accroître l'adoption de systèmes de production résilients et améliorés pour assurer la durabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition par une gestion intégrée des paysages et des chaînes de valeur alimentaires durables ». À cet effet, le projet possède environ 65 activités qui favorisent la réalisation des 14 Outputs/extrants/produits à la base. Ces extrants contribuent à la réalisation des trois résultats/Outcomes. Pour chaque résultat le projet a défini des indicateurs de suivi, établi une base de référence pour assurer un suivi rigoureux des réalisations des objectifs, mis en place des résultats attendus à mi-parcours et des résultats finaux. Cette structuration de la chaîne des résultats donne une lisibilité du cadre logique et de la TdC.
53. Cependant, le cadre logique du projet n'a pas défini les effets pouvant lier la chaîne de résultats avec l'objectif final du projet encore moins avec des impacts plus globaux au niveau national. Aussi, il est important de relever que le Gouvernement Burundais a focalisé les impacts du projet sur les trois provinces (Gitega, Muramvya and Mwaro) pour éviter de trop étendre et, par conséquent, de risquer de disperser les ressources du projet. L'objectif est de s'assurer qu'en se concentrant sur les activités sur le terrain sur des paysages restreints et en

s'associant pour une adoption plus large de pratiques éprouvées, le projet sera en mesure de démontrer des impacts significatifs et de multiples avantages.

54. En somme, à la fin de la revue à mi-parcours, la théorie de changement va aller au-delà des questions d'évaluation relatives à cette revue pour expliquer comment les activités ou les interventions sont utilisées pour atteindre les résultats souhaités et comment ces résultats, à leur tour, mènent aux impacts prévus ou induits au niveau des provinces suscitées.
55. Les résultats attendus du projet sont au nombre de trois :
56. **Au niveau du Résultat 1.1 : Plateformes multi-acteurs et multi-échelles opérationnelles pour appuyer les mécanismes stratégiques, institutionnels et de partage des connaissances permettant l'élargissement des systèmes agricoles durables et des approches de gestion intégrée des ressources naturelles :**
57. L'objectif est de surmonter un grand nombre d'obstacles qui continuent à entraver l'intégration de la GDT/GIRN dans le cadre institutionnel, politique et légal, au niveau national et provincial, ainsi que l'absence d'un système efficace de partage des connaissances. Ainsi, ce résultat appuie une coordination intersectorielle efficace au niveau national et provincial et à celui des paysages par la mise en place de plateformes stratégiques multi-acteurs pour la GDT/GIRN, y compris la gestion intégrée des paysages et les systèmes alimentaires et agricoles durables, ainsi que le développement de mécanismes de partage des connaissances.
58. L'apport différentiel du FEM porte plus particulièrement sur le développement d'un mécanisme intersectoriel de partage des connaissances au niveau national et provincial - une « Alliance pour l'apprentissage de la GDT » - qui identifie, documente et développe des options et recommandations sur la GDT/GIRN pour différents systèmes agro écologiques (qui ont déjà été testées avec succès dans les zones agro écologiques ciblées, inter alia le TAMP-Kagera et d'autres projets du PIS de TerrAfrica). Ces produits d'information et de sensibilisation sont partagés par le biais d'un vaste éventail d'acteurs des niveaux nationaux à locaux, dont le personnel technique/les décideurs dans les zones d'intervention du projet, et aussi entre la zone du projet et d'autres régions du Burundi (notamment les zones d'intervention des projets de cofinancement) pour susciter un impact transformationnel au niveau national. Du matériel simple est produit dans la langue locale, le « Kirundi » – et aussi sous forme illustrée, et des experts locaux en communication/ONG développeront des programmes radiophoniques, vidéos, pièces de théâtre, etc., pour diffuser plus efficacement les messages. Cela renforce l'intégration de la GDT/GIRN et la prise de conscience des nombreux avantages synergiques des technologies de GDT.
59. **En ce qui concerne le résultat 2 : Augmentation des superficies et systèmes agro écologiques exploités en gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages et selon les bonnes pratiques de GDT, et appuyés par des chaînes de valeur durables en vue d'assurer une production accrue et des moyens de subsistance durables.** Il s'agit de favoriser l'élargissement à grande échelle des technologies améliorées de gestion des paysages/GDT en stimulant la sensibilisation et l'acquisition de connaissances en matière de technologies et approches de GDT/GIRN afin de traiter les questions d'agriculture durable et de

sécurité alimentaire à tous les niveaux (services de vulgarisation provinciaux et locaux pour les utilisateurs des terres).

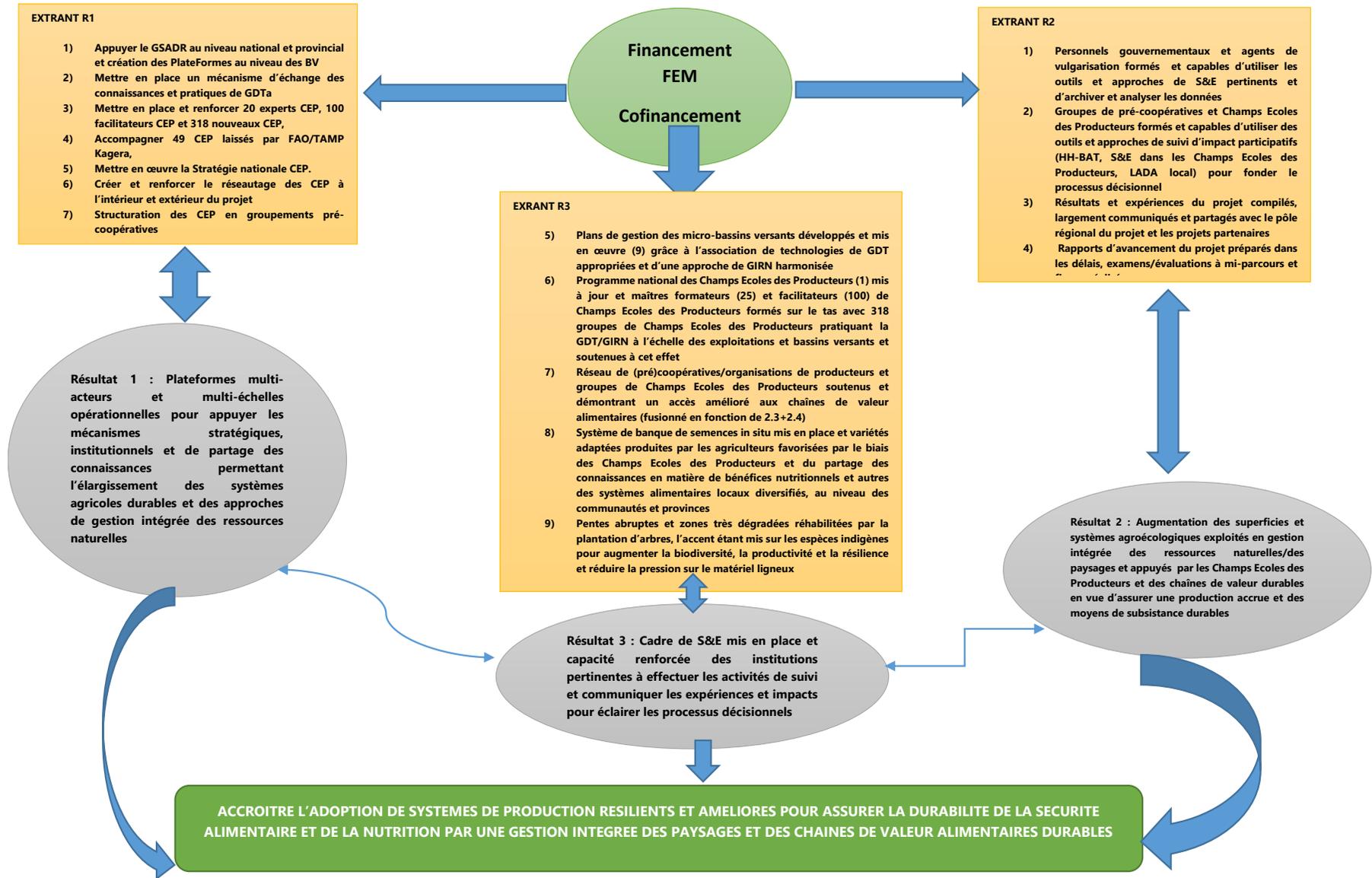
60. Actuellement tout comme au début du projet il n'y a virtuellement aucune chaîne de valeur qui fonctionne. Le projet est en train de développer un petit nombre de CV clés et soutiendra cet effort (complétant ainsi les CV soutenues par le projet de cofinancement PRODEFI II).
61. Les investissements du projet permettent aujourd'hui de traiter les principaux déterminants et amorceront le processus d'inversion de la dégradation des terres et du recul de la biodiversité, qui se traduisent de plus en plus par une perte de services écosystémiques. En plus de préserver les ressources pour les générations futures, l'augmentation importante des superficies exploitées par gestion intégrée des ressources naturelles permet d'augmenter la production et la productivité des cultures alimentaires vitales et des produits de l'élevage obtenues par les petits utilisateurs des terres assurant quasiment leur subsistance dans les micro-bassins versants d'intervention. Cela améliore alors progressivement les fondements de la sécurité alimentaire et contribue à créer des excédents susceptibles d'intégrer des chaînes de valeur qui seront développées pour favoriser l'amélioration des moyens de subsistance et réduire les niveaux de pauvreté.
62. En outre, le développement de capacités à tous les niveaux pour la GIRN/GDT est un aspect extrêmement important pour la composante 2 de l'IAP-FS-Champs Ecoles des Producteurs, qui comprend des formations (de personnels techniques, maîtres formateurs et facilitateurs de Champs Ecoles des Producteurs) en matière de GIRN/GDT et de meilleurs systèmes de production pour améliorer les moyens de subsistance des ménages, la nutrition, la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique.
63. Le projet PRODEFI II du FIDA et les projets de la Banque mondiale (PRODEMA, PGELV-2 et PACFC) dans les provinces pilotes et plus généralement dans leurs zones d'application au-delà des provinces d'intervention de l'IAP-FS sont des partenaires importants de l'IAP-FS pour réaliser l'élargissement vital nécessaire. Cette synergie entre les projets de différents bailleurs de fonds et entre la composante 1 et 2 dudit projet est un bel exemple qui concourt à la réalisation des impacts du projet.
64. Plusieurs grandes approches seront suivies pour garantir la réalisation du résultat 2: Augmentation des superficies et systèmes agro écologiques exploités en gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages et selon les bonnes pratiques de GDT, et appuyés par des chaînes de valeur durables, soit: La gestion intégrée et durable des terres (GDT)/la gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN) (intersectorielle, multi-acteurs et multi-échelles); Les Champs Ecoles des Producteurs pour favoriser des systèmes agro-sylvo-pastoraux résilients; la gestion des paysages (bassins versants); gouvernance; mesures d'incitation pour les services écosystémiques; L'approche agro écologique (intrants-produits de qualité, optimisation de la biodiversité et des fonctions des écosystèmes – réduction des coûts).
65. Par ailleurs, les interventions envisagées améliorent l'agro biodiversité, augmentant la résilience aux impacts du changement climatique – événements météorologiques extrêmes et accroissement de la variabilité (systèmes adaptés diversifiés; conservation des sols et des eaux) et améliorent le piégeage du

carbone grâce à des systèmes d'exploitation des terres qui augmentent la biomasse ligneuse (plantation d'arbres, réduction du bois utilisé grâce à l'amélioration des fourneaux/poêles à charbon – entre autres par une action en synergie avec le projet SAFE) et la matière organique des sols (application accrue de compost/fumier).

66. **En ce qui concerne la Composante 3 sur le Suivi et évaluation des avantages pour l'environnement mondial et des impacts socio-économiques pour éclairer les processus décisionnels.** Au niveau du Résultat 3, il est attendu : (i) Cadre de S&E mis en place et capacité renforcée des institutions pertinentes à effectuer les activités de suivi et communiquer les expériences et impacts pour éclairer les processus décisionnels ; (ii) 80 membres du personnel formés et appliquant des outils de suivi des impacts multiples ; (iii) 250 agriculteurs appliquant des outils participatifs de suivi d'impact et partageant leurs résultats par des échanges entre Champs Ecoles des Producteurs ; (iv) Stratégie de communication mise en place et expériences des projets partagées par le biais d'une communication ciblée et diversifiée et de divers matériels techniques (au moins 6 par an) ; (v) Impacts de la GDT/GIRN compilés et partagés tous les 6 mois pour faciliter les débats et la prise/planification de décisions à tous les niveaux, y compris par le comité directeur et le GSADR
67. L'objectif de cette composante est de mettre en place un système dans lequel les décisions de développement, à tous les niveaux, sont traitées et prises en se fondant sur des informations scientifiques complètes et actualisées (en lien avec les plateformes de savoir constituées dans le cadre de l'extrait 1.1.2). Cela contribuera à créer une boucle de rétroaction pour les cadres de planification locaux et à éclairer les politiques nationales de développement présentant un intérêt direct pour les zones d'intervention.
68. L'extrait 3.1.1 renforcera les capacités du personnel gouvernemental à tous les niveaux, et celles de diverses institutions, à assurer le suivi des avantages du projet pour l'environnement mondial et local, dont des outils et systèmes permettant de suivre les impacts de la GDT sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et les services écosystémiques, et ainsi à incorporer la résilience (à la variabilité du climat, aux catastrophes naturelles et aux fluctuations du marché) dans la conception et la mise en œuvre des futurs projets/programmes.
69. La mission d'évaluation de RMP, en se basant sur la documentation disponible et les entretiens avec les parties prenantes a tenté de comprendre comment les activités, objectifs, et impacts probables s'alignent, se complètent et se chevauchent. Cette analyse a permis d'élaborer une logique d'intervention simplifiée qui englobe les activités du projet et est illustré par la figure ci-dessous.

3.3.2 Représentation schématique de la théorie de changement

THEORIE DE CHANGEMENT : Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi



4 Constatations

70. Les constatations sont analysées et réparties selon les questions de l'évaluation auxquelles elles se réfèrent telles que définies dans les TdR.

3.1. Question d'évaluation 1 : Pertinence.

Dans quelle mesure la conception de l'intervention et les résultats escomptés sont conformes aux priorités politiques locales, nationales, sous-régionales et régionales en matière d'environnement et de développement et aux priorités et objectifs stratégiques du FEM/GEF/LDCF et de la FAO ; sa complémentarité avec les interventions existantes et la pertinence pour les acteurs et les bénéficiaires du projet ; son adéquation au contexte de l'intervention sur le temps ?

Constatation 1. Le projet est en conformité avec les priorités nationales (vision, politiques, stratégiques, programmes/plans) en lien avec l'environnement, l'agriculture, la sécurité alimentaire/nutrition et le genre, ainsi que celles du FEM et de la FAO. La conception du projet a pris en compte la politique et stratégies actuelles du FEM/GEF/LDCF et de la FAO.

71. En ce qui concerne la conformité avec les priorités nationales, le projet est en conformité avec la Vision Burundi 2025 axée sur la préservation de l'environnement et le changement climatique avec une forte corrélation sur la réduction de la pauvreté. Dans le même optique, la vision du secteur agricole implique une transformation de l'agriculture de subsistance en une agriculture familiale et commerciale qui assure un revenu décent aux ménages et se fonde sur une gestion des ressources adéquate et saine sur le plan environnemental.
72. L'Etat du Burundi à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) a mis en place des politiques nationales en matière d'environnement, d'eau, des terres, d'agriculture qui définit des missions⁴ qui permettront non seulement de promouvoir la GIRN mais également de développer les chaînes de valeur afin de couvrir les besoins alimentaires nationaux et d'exporter les produits agricoles. Il est important de noter que les objectifs du projet s'alignent étroitement aux missions des autorités burundaises. Le projet est cohérent la Politique nationale sur le Changement Climatique (année), La politique de reboisement, la stratégie de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles (GIRN), et en particulier celle des ressources en terres (sols, eaux, biodiversités). Cette stratégie prend en compte le développement et la diversification des systèmes de production améliorés et résilients et de chaînes alimentaires durables afin d'assurer la lutte contre le changement climatique, la sécurité alimentaire et la nutrition. Entre autres stratégie en cohérence avec le projet, nous citons le Document de stratégie pour la croissance et la réduction de

⁴ Ces missions sont :: (i) Concevoir, planifier et exécuter les politiques en matière d'environnement, d'eau, des terres, d'agriculture et d'élevage ; (ii) Élaborer des stratégies appropriées à même de conduire le secteur de l'eau vers les objectifs de développement durable ; (iii) Promouvoir les cultures vivrières et les productions animales ainsi que le fonctionnement des filières agro-alimentaires ; (iv) Promouvoir la conservation, le stockage et la transformation des produits agricoles et d'élevage ; (v) Mettre en œuvre la stratégie nationale en matière de l'environnement en veillant à la production et à la conservation des ressources naturelles ; (vi) Vulgariser le programme national en matière d'éducation environnementale ; (vii) Mettre en œuvre la politique de reboisement au niveau national ; (viii) Mettre en œuvre des conventions des programmes internationaux en matière de gestion et de protection de l'environnement et des ressources naturelles ; (ix) Mettre en œuvre la stratégie nationale de gestion et d'utilisation durable des terres au Burundi.

la pauvreté (2012), la Stratégie agricole nationale (2007-2015) – publiée en 2008, La stratégie sur la biodiversité (2013)

73. Le Projet est également en conformité avec le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA, 2012- 2016), le Plan d'action national d'adaptation au changement climatique (PANA, 2007), les plans provinciaux d'investissement agricole (PPIA), le Plan National de Développement (PND, 2018 - 2027), le plan d'action national pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) (2011), le plan d'action pour la biodiversité 2013-2020, les Plans communaux de développement communautaire (PCDC) et le programme national en matière d'éducation environnementale
74. **En ce qui concerne le FEM**, le projet est cohérent avec ses deux axes d'intervention sur la dégradation des terres et la biodiversité.

LD-1 – Systèmes agricoles et pâturages – Maintenir ou améliorer la continuité des services agro écosystémiques pour assurer une production et des moyens de subsistance durables

Programme 1 : Intensification agro écologique

Programme 2 : GDT pour une agriculture intelligente face au climat

LD-3 – Paysages intégrés – Réduire les pressions exercées sur les ressources naturelles par les utilisations concurrentielles des terres dans le paysage au sens large

Programme 4 : Élargissement de la gestion durable des terres par le biais de l'approche par les paysages

LD-4 : Maximisation de l'impact transformationnel : Maintien des ressources en terres et des services agro écosystémiques par l'intégration à d'autres échelles

Programme 5 : Intégration de la GDT au développement

BD-4 – Intégration de la conservation de la biodiversité et de l'utilisation durable dans les paysages de production terrestres et marins et les secteurs productifs

Programme 9 : Gestion de l'interface humains-biodiversité

75. **En ce qui concerne les stratégies FAO** : Le projet s'aligne avec le Cadre de Programmation pays (CPP 2012 – 2017) en mettant en avant des innovations techniques et technologiques contribuant à l'amélioration de la production et de la productivité des ressources naturelles par l'adoption de pratiques innovantes d'utilisation, de conservation, de protection et de restauration des écosystèmes qui sont introduites et appropriées par la population. Le projet contribue au Cadre Stratégique de la FAO notamment les Objectifs stratégiques : SO2 "Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables", SO4 : favoriser des systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces. Et SO5 "Améliorer la résilience des moyens d'existence face aux catastrophes et au Résultat régional/ initiative de priorité régionale : L'engagement de l'Afrique à éliminer la faim d'ici 2025 (IR1) et la production et l'intensification durables et le développement de chaînes de valeur en Afrique (IR2).
76. **En ce qui concerne les ODD**, les objectifs du projet IAP-FS s'harmonisent aussi complètement avec les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2015. Par sa nature intégrée, l'IAP-FS contribuera de manière significative à la réalisation de plusieurs ODD au Burundi, en particulier: ODD1: Eliminer la pauvreté partout sous toutes ses formes; ODD2: Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la

nutrition et promouvoir l'agriculture durable; ODD15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité – le projet IAP-FS contribuera dans le cadre de cet ODD à un vaste éventail d'objectifs portant sur la réduction de la désertification et de la dégradation des terres, ainsi que sur l'appauvrissement de la biodiversité et l'utilisation et la gestion durable des écosystèmes. Enfin, l'IAP-FS, par son approche de plateformes multi-acteurs pour renforcer les cadres politiques et institutionnels et élargir les bonnes pratiques de gestion intégrée des écosystèmes, contribuera également à l'ODD17 : Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable

77. Le projet appui le Burundi pour honorer leurs engagements pris dans le cadre de conventions internationales, en particulier : (i) la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) ; (ii) la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC); (iii) la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Constatation 2 : Le projet est pertinent par rapport aux trois zones d'intervention. Ces zones connaissent d'une part des problèmes environnementaux, socio-économiques et institutionnels communs qui freinent l'augmentation des disponibilités alimentaires et d'autres part il existe des opportunités permettant d'apporter des solutions significatives aux problèmes suscités. Le projet est également pertinent pour les bénéficiaires et les autres acteurs. Son action est adéquate au contexte et complémentaire avec les interventions existantes.

78. Les principaux obstacles à surmonter face aux défis liés à la dégradation croissante des terres et le changement climatique dans les trois zones du projet sont notamment : (i) absence de plateformes de consultation et de coordination des politiques sectoriels visant l'amélioration des moyens d'existence des agri-éleveurs et une gestion durable et concertée des ressources naturelles; (ii) prévalence des approches sectorielles avec des approches compétitives au lieu de la complémentarité; (iii) une taille des exploitations réduites et dégradées ne garantissant pas une sécurité alimentaire durable; (iv) une agriculture essentiellement pluviale et une vulnérabilité accrue suite à la variabilité climatique ; (vi) une faible connaissances de bonnes pratiques de gestion durable des terres (GDT); et un système de vulgarisation faible.
79. Par ailleurs, dans ces mêmes zones, il existe des prérequis tels que : (i) La disponibilité des organisations d'agriculteurs et l'accès aux marchés; (ii) L'intérêt des membres des communautés locales ; (iii) Les possibilités locales de conseil par le biais des services déconcentrés gouvernementaux d'encadrement technique notamment les Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE) et l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) ; (iv) La présence d'autres parties prenantes à proximité de la zone du projet pour le cofinancement en nature à travers des partenariats, synergies et complémentarité à savoir : PRODEFI/FIDA, PRODEMA/BM et

PADZOC/BM⁵. (v) La volonté du Gouvernement qui a décidé que le projet se concentre sur des interventions sur le terrain dans les trois provinces pour éviter de trop étendre et par conséquent disperser les efforts et les ressources du projet.

80. Ensuite, l'ensemble des bénéficiaires interrogés reconnaissent que le projet adresse effectivement les problématiques connues de leurs régions en ce qui concerne la GDT/GIRN, l'amélioration de la production et la promotion des chaînes de valeur en vue d'assurer la sécurité alimentaire.

81. En somme, **la pertinence globale du projet est jugée très satisfaisante (TS)** car, sa conception a pris en compte l'essentiel des politiques, des stratégies et programmes et plans actuels du FEM, de la FAO et du Burundi, en particulier ceux en lien avec les objectifs spécifiques du projet. Aussi, le projet est pertinent par rapport aux zones d'intervention, et à son objectif global.

3.2. Question d'évaluation 2 : Efficacité.

Dans quelle mesure le projet a-t-il produit ses extrants, ses résultats et ses objectifs et, le cas échéant, quels ont été les résultats plus généraux du projet au niveau régional et national à ce jour ? Dans quelle mesure les Plateformes multi-acteurs et multi-échelles sont opérationnelles pour appuyer les mécanismes stratégiques, institutionnels et de partage des connaissances permettant l'élargissement des systèmes agricoles durables et des approches de gestion intégrée des ressources naturelles ? Dans quelle mesure le projet a contribué à Augmenter les superficies et systèmes agro écologiques exploités en gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages et appuyés par les Champs Ecoles des Producteurs et des chaînes de valeur durables en vue d'assurer une production accrue et des moyens de subsistance durables ? Le projet a-t-il contribué à une amélioration de l'environnement au Burundi ? Quels sont les acquis (financier, technique, institutionnel, environnementaux, changement climatique, biodiversité, gestion des ressources en eaux, socio-politique) sur lesquels le projet peut compter pour assurer un fort impact ?

Constatation 3 : Plusieurs produits sont obtenus par le projet en relation avec le résultat 1 depuis le début de la mise en œuvre mais très peu ont atteint le niveau de réalisation attendu suivant les indicateurs à mi-parcours. L'évaluation a entre autres noté que :

À mi-parcours, il était attendu l'atteinte des produits/et ou des progrès en lien avec le résultat1 : (i) GSADR-N et GSADR-P soutenant activement l'élargissement de la GIRN à Mwaro, Gitega et Muramvya (actions concrètes) ; (ii) Mécanismes de partage des connaissances mis en place et testés: 1 national, 3 provinciaux, 4 locaux ; (iii) Consultations réalisées avec des représentants des communautés, des deux sexes et des populations Batwa, afin de développer des directives harmonisées pour la mise en œuvre de Champs Ecoles des Producteurs-GIRN et de chaînes de valeur interconnectées ;(iv) Stratégie des Champs Ecoles des Producteurs partiellement opérationnelle ; (v) Consultations réalisées avec des représentants des communautés, des deux sexes et des populations Batwa, pour planifier la mise en œuvre du CSIF au niveau provincial (3), communal (3) et des bassins versants (3)

⁵ Ces deux projets ont clôturé

- ***L'opérationnalisation de 03 GSADR-P à Mwaro, Gitega et Muramvya mais celui attendu au niveau national n'est pas redynamisé ;***
- ***Des formations techniques préalables et autres initiatives en vue de mettre en place des mécanismes de partage des connaissances au niveau national, provincial, et local sont amorcées mais restent à finaliser. À date, aucun mécanisme de partage des connaissances n'est opérationnel ;***
- ***Les Consultations réalisées avec des représentants des communautés, des deux sexes, y compris les peuples autochtones afin de développer des directives harmonisées pour la mise en œuvre de Champs Écoles des Producteurs-GIRN et de chaînes de valeur interconnectées sont menées. Les mêmes consultations ont eu lieu dans le cadre de la mise en œuvre du CSIF (country strategy Investment Framework (for SLM)) au niveau provincial, communal et des bassins versants***
- ***(iv) La stratégie national d'harmonisation de l'approche CEP est finalisée ainsi que les Directives harmonisées sur les CEP mais sans la prise en compte des préoccupations des peuples autochtones, la feuille de route en vue de l'institutionnalisation des CEP au niveau national est en cours d'élaboration***
- ***(v) Les 09 plans de gestion communautaire des bassins versants sont élaborés ces documents attendus à mi-parcours sont d'une importance majeure pour gérer techniquement l'ensemble des aménagements des bassins versants.***

82. L'objectif de ce résultat 1 est de surmonter un grand nombre d'obstacles qui continuent à entraver l'intégration de la GDT/GIRN dans le cadre institutionnel, politique et légal, au niveau national et provincial, ainsi que l'absence d'un système efficace de partage des connaissances. D'après les interviews réalisées au niveau national et provincial, seuls les GSADR au niveau provincial sont fonctionnels depuis le début de la mise en œuvre du projet.

83. Dans le cadre du renforcement du GSADR-P, les 03 ateliers d'harmonisation et de mise à échelle des approches de GIRN prévus sont organisés (1 dans chaque province cible) avec la participation de 151 intervenants. En principe, chaque GSADR-P doit tenir des réunions une fois par trimestre donc 04 fois en une année. A jour, seulement 09 réunions GSADR provinciales sont organisées. Ce chiffre convoque des interrogations sur le dynamisme et le fonctionnement de ces GSADR-P.

84. Le fonctionnement seul des GSADR-P ne résout pas le problème visé à savoir l'intégration de la GDT/GIRN dans le cadre institutionnel, politique et légal, au niveau national car si des discussions sur les enjeux stratégiques restent au niveau provincial, il est connu que les décisions politiques de haut niveau devront se prendre au niveau national. Il est donc urgent pour le projet de faire fonctionner le GSARD-N pour établir une synergie de réflexion entre le niveau national et provincial (opérationnel). Par ailleurs, tel que prévu, une rencontre par an au niveau national risquerait être insuffisante pour capitaliser sur les problématiques relevées au niveau des 09 bassins versants par les GSADR-P qui se regroupent 04 fois par an. Aussi si la mise en place des GSADR au niveau national et provincial répond du souci de créer une synergies d'échange d'expériences entre le niveau local qui est le champ d'expérimentation des activités du projet et le niveau national, or il n'existe pas de cadre d'échange et de concertation fonctionnel (ou très peu) au niveau communal pouvant alimenter le niveau provincial en information et vice-versa.,

85. En outre, il est important de reconnaître que la FAO a en son sein un canevas de décembre 2013 sur les Bonnes Pratiques, celui-ci peut servir pour l'identification des bonnes pratiques.
86. En ce qui concerne le mécanisme de partage des connaissances, le projet a formé les cadres du ministère de l'agriculture au niveau central et provincial dans l'utilisation des outils de GDT tels que Collect Earth, LADA-WOCAT et DATAR. D'après le document sur le système de suivi-évaluation, annuellement (au mois de mai), il est prévu produire un rapport technique qui fera le point sur la gestion des terres et des ressources naturelles dans la zone du projet, à partir de la base de référence construite par une analyse croisée des données collectées par les outils Collect Earth, LADA-WOCAT et DATAR, et une actualisation des indicateurs prioritaires. Aussi, le dernier rapport technique sur la gestion des terres et des ressources naturelles comportera une analyse du bilan carbone grâce à l'outil EX-ACT.
87. Contrairement à ce qui est prévu, aucun outil suscité n'est encore fonctionnel après 03 ans de mise en œuvre du projet. Pourtant par rapport à ce point, le projet devait mettre en place un mécanisme de partage des connaissances au niveau national, provincial et local. Effectivement, au niveau national, un Groupe national sur la GDT (avec 24 membres du personnel technique multidisciplinaire) a été mis en place. Par contre, au niveau provincial (03 étaient attendus) et local (4 étaient attendus), aucun mécanisme promouvant les échanges d'expériences et les leçons sur l'agriculture durable et la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles GIRN n'a été formellement mis en place.
88. Pour l'évaluation, même si les outils appuyant la production des données en vue de fournir des informations au mécanisme de partage des connaissances, au moins les questions structurelles et de fonctionnement des groupes prévus au niveau national, provincial et local devaient déjà être finalisés. Par ailleurs, ce mécanisme de partage des connaissances aura une limite car ces outils utilisent les NTIC (Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication) y compris internet qui ne sont pas toujours à la disposition de certains bénéficiaires du projet par exemple les administrations publics surtout du niveau provincial, les communautés et les membres des CEP. En ce qui concerne l'utilisation des outils, au vu de la grosse difficulté de mobilisation des experts internationaux pour les formations, étant donné que c'est un projet qui est mis en œuvre sur une douzaine de pays. Il semble opportun de former un Pool d'experts au niveau régional composé des experts pays afin que la dépendance par rapport aux uniques experts du siège à Rome soit limitée. Chaque projet pourra contribuer pour que les experts du siège forment au même moment ce pool d'experts pays, ainsi chaque projet réalisera des gains sur le plan financier et gagnera en temps et en compétence.
89. Dans l'optique de rester dans l'esprit du document du projet, en plus de l'utilisation desdits outils (pas de remise en cause car ce sont des outils importants pour la collecte des données fiables) et étant donné que le projet connaît déjà un certain nombre de bonnes pratiques, l'évaluation estime que le projet peut produire du matériel simple dans la langue locale, le «Kirundi» – et aussi sous forme illustrée, des programmes radiophoniques, vidéos, pièces de

théâtre, etc., pour diffuser plus efficacement les messages. Cela renforce l'intégration de la GDT/GIRN et la prise de conscience des nombreux avantages synergiques des technologies de GDT. L'institutionnalisation de l'approche CEP en cours avec les services de vulgarisation du ministère va également renforcer le mécanisme de partage des connaissances. L'évaluation invite le projet à finaliser ce processus d'institutionnalisation dans les meilleurs délais.

90. Toujours dans la perspective de mettre en place un système de partage des connaissances efficaces, au lieu de multiplier les cadres de concertation avec plus au moins les mêmes acteurs, le projet doit non pas tout simplement mentionné que les GSADR jouent ce rôle (voir document intitulé : Atteinte des indicateurs au 31/10/2020) mais amender les TdR desdits groupes pour clairement indiquer le nouveau mandat de partage des connaissances au niveau national, provincial et local. Dans cette optique, le projet exploitera sa stratégie de communication pour clarifier comment le flux d'informations partira du niveau local (CEP, Communautés) au niveau national et du niveau national au niveau local. Les plates-formes de bonnes pratiques au niveau communal seront alors un des maillons de la chaîne dans le mécanisme de partage des connaissances.
91. Également, au vu de la présence des peuples autochtones dans la zone du projet, le mécanisme de partage des connaissances et la stratégie de communication doivent tenir compte de leurs spécificités. Ainsi dans les GSADR à quelque niveau que ce soit, il est important d'avoir la représentativité des peuples autochtones.
92. En outre, la prise en compte des peuples autochtones dans tous les processus de consultation est obligatoire au vu de leur statut. La présence des peuples autochtones suscite la nécessité de mettre en place un processus de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) pour les activités du projet de façon à garantir que ces derniers sont suffisamment informés concernant les interventions du projet et qu'ils sont d'accord. Le CPLCC est une norme universelle du droit international. [Le cadre normatif pour le CPLCC se base sur divers instruments juridiques dont la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), la Convention 169 de l'OIT (Organisation internationale du travail) et la Convention sur la diversité biologique, entre autres.]. Ainsi au vu de ce précède, le projet gagnerait à finaliser le processus de consultation des peuples autochtones et la prise en compte de leurs préoccupations dans les directives harmonisées des CEP, la stratégie nationale d'harmonisation de l'approche CEP, la feuille de route, les plans communautaires de développement des bassins versants.
93. En ce qui concerne la Stratégie d'Investissement et Plan de mobilisation des ressources financières (CSIF) en faveur de la GDT. Il est question pour le projet d'organiser des consultations réalisées avec des représentants des communautés, des deux sexes et des peuples autochtones, pour planifier la mise en œuvre du CSIF au niveau provincial (3), communal (3) et des bassins versants (3) en ce qui concerne les résultats à mi-parcours. Pour l'évaluation, si le projet a des leviers pour faire appliquer le CSIF au niveau des bassins versants à travers les plans de gestion des bassins versants en ajoutant à ceux-ci une session chiffrée sur l'investissement par rapport à la GDT ces documents deviendront véritables outils de négociation de financement.

Encadré 1 : Une nouvelle vision du Groupe Sectoriel « Agriculture et Développement Rural : GSADR »

1. Le Groupe Sectoriel « Agriculture et Développement Rural » est un forum formel dans lequel le Gouvernement, les partenaires au développement et la société civile se rencontrent pour mener des discussions sur la stratégie et les enjeux du développement du secteur agricole au Burundi avec un accent particulier sur sa planification et son suivi-évaluation et sur les ressources qui lui sont consacrées. L'objectif visé est de soutenir le Burundi à atteindre une croissance agricole largement en dessus de sa croissance de la population et d'améliorer les conditions de vie en milieu rural.
2. Au vu de ce mandat global, il est important que ce Groupe se déploie sur le triple plan politique, stratégique et opérationnel. Ainsi, le niveau opérationnel va comporter des actions de collecte de données et d'informations au niveau des communautés et des CEP. Ce travail de collecte d'informations et de données se structure au niveau communal, d'où la création d'un GSADR-Communal. Le GSADR- communal va alimenter le GSADR-Provincial qui à son tour fera la synthèse de d'ensemble des informations des communes pour alimenter le niveau national.
3. Vu sous cet angle, le Groupe national sur la GDT et ses démembrements au niveau provincial et local va disparaître pour se confondre au GSADR au niveau national, provincial et communal. Dans le même optique, la plate -forme-communale de bonnes pratiques sera dissoute et son mandat transférer au GSADR-Communal
4. En conséquence, cette restructuration du GSADR va impliquer l'élaboration d'un document de stratégie de redynamisation du GSADR. Cette stratégie va définir l'objectif global, les objectifs spécifiques en fonction du niveau d'intervention, un plan d'action, le budget et les sources de financement possibles (disponibles et à rechercher). Le projet doit continuer à encourager le fonctionnement optimal de ces GSADR-P en élaborant pour chacun des groupes une planification annuelle et en sécurisant à temps les ressources financières et logistiques pour leur bon fonctionnement. Une prise en charge rotative par chacun des PTF impliqué dans la problématique de la GIRN au Burundi et une budgétisation minimale du fonctionnement de ces groupes au niveau du MINEAGRIE peut être une solution viable et durable pour le fonctionnement de ces groupes.

Source : Équipe d'évaluation

t

at 2 : À mi-parcours, il était attendu l'atteinte des produits et/ou des progrès en lien avec le résultat 2 : (i) Plans de gestion des micro-bassins hydrographiques élaborés et mis en œuvre (9) en utilisant des technologies combinées GDT et une approche GIRN; (ii) Renforcer les capacités de maitres formateurs et facilitateurs en vue d'introduire les pratiques d'agriculture durable, la GDT/GIRN, les chaînes de valeurs, la nutrition dans les curricula nationaux de CEP et de faciliter leur adoption dans les bassins versants; (iii) Réseau de (pré) coopératives / organisations de producteurs et groupes CEP soutenus et démontrant un meilleur accès aux chaînes de valeur alimentaire ; (iv) Création d'un système de banque de semences in situ et production paysanne des variétés adaptées en vue de promouvoir les systèmes alimentaires locaux et une meilleure nutrition; (v) Réhabilitation des pentes raides / zones dégradées par le reboisement avec un accent sur les espèces autochtones, pour accroître la biodiversité, la productivité et la résilience et réduire la pression sur la biomasse ligneuse

Constatation 4: Les 09 Plans de gestion des micro-bassins hydrographiques sont élaborés et mis en œuvre. Différents acteurs y compris les Communautés, les CEP et les Coopératives mettent en œuvre les plans de gestion en utilisant des technologies

combinées de GDT et des approches de GIRN. En outre, les capacités de maîtres formateurs et facilitateurs sont renforcées. Ces séries de renforcement de capacité ont permis d'introduire les pratiques d'agriculture durable, la GDT/GIRN, les chaînes de valeurs, la nutrition dans les curricula nationaux des CEP et de faciliter leur adoption dans les bassins versants.

Les superficies et systèmes agro écologiques exploités en gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages et selon les bonnes pratiques de GDT sont en augmentation. Ces superficies en augmentation assurent une production accrue (Voir les tableaux de suivi des productions et des moyens de subsistance durables suite aux diverses formations et encadrements dispensés par le projet. Diverses pratiques améliorées de GDT (Rotation des cultures, Agroforesterie 79%, Intégration agro-sylvo-pastorale, Cultures intercalaires, Lignes de contour (Courbes de niveau : 56%)., sont adoptées dans une approche combinée, suivies et non documentées pour l'instant dans le cadre de la gestion des connaissances et des bonnes pratiques mises en place par le projet.

Les aspects de l'agro biodiversité ne sont pas encore pris en compte même si des formations spécifiques ont été faites avec les communautés ainsi que des enquêtes réalisées au niveau des ménages. Par contre la prise en compte des questions de génétique forestière sont en cours par le biais du ministère de l'environnement en vue de l'amélioration génétique des plants, (mise en place des peuplements semenciers, formation des récolteurs, traitement et conditionnement des semences forestières)

95. Les 09 Plans d'actions pour 09 bassins versants ciblés, incluant la caractérisation biophysique et socio-économique et les principales priorités pour lutter contre la dégradation des terres et la pauvreté dans chaque bassin versant ont été élaboré en utilisant l'outil LADA pour la situation de référence. Les analyse des données vont continuer pour les outils Collect Earth et DATAR. Si le projet est avancé dans la réalisation de produit, il faut tout de même noter que les 09 comités de gestion des bassins versants ne sont pas mis en place. Pourtant, pour une bonne appropriation des Plans de Gestion des Bassins Versants, ces Comités de gestion devaient accompagnés leur élaboration pour une bonne appropriation.
96. Les observations réalisées lors de visites de terrain et les rapports exploitées démontrent à suffisance que des superficies et systèmes agro écologiques exploités en gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages et selon les bonnes pratiques de GDT sont en augmentation. Selon le tableau de suivi des indicateurs, les AGR dont le maraîchage sont pratiquées par 3369 membres des CEP dont 52 % regroupés autour des CV ont amélioré leurs productions. 53% des membres masculins des CEP regroupés autour des CV et 51% des femmes.
97. Toujours dans l'optique de la GIRN, le projet a produit et planté de 3 654 805 plants forestiers, agroforestiers et fruitiers constituées des espèces autochtones comme *Prunus africana*, *Markhamia lutea*, *Maesopsis eminii*, des espèces exotiques comme *Eucalyptus grandis*, *Grevilea robusta*, *Cedrela odorata*, *Calliandra calothyrsus*, *Trephosia sp*, il y'a également la productions des plants fruitiers constitués de 100 000 plants d'avocats, 150 000 de Pruniers de Japon et 150 000 de fruits de passion. La stabilisation de 147 km de berges des rivières Kayokwe, Waga et Ruvyironza avec 50 000 plants de bambous produits en pépinières, la matérialisation et piquetage des Courbes de Niveau (CN) sur 445

km, la réalisation de l'irrigation collinaire et la mise en place d'un micro barrage hydroagricole dans la commune Giheta, province Gitega

98. Des progrès attendus, il ressort que tous les modules de formation ont été développés. L'évaluation note que 100 facilitateurs sont formés sur la méthodologie CEP et divers thèmes techniques incluant l'agriculture durable, la GDT/GIRN, les chaînes de valeurs et la nutrition. Une séance de recyclage s'est tenue du 04 au 07 Juin 2019 à Gitega et a porté essentiellement sur la méthodologie CEP, les différents aspects de suivi-évaluation des effets et impacts du projet ainsi que sur les approches paysage, changement climatique et nutrition. Par contre le recyclage des 25 maîtres formateurs n'a pas été réalisé. Pourtant, il était possible dans l'optique d'une bonne planification des activités du projet et d'une gestion efficiente des ressources, de former et de recycler en même temps les 100 facilitateurs et les 25 maîtres formateurs.
99. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des moyens d'existence des bénéficiaires, le projet a entre autre procédé à : (i) la diffusion de 30 tonnes de semences de pomme de terres, 2 tonnes de blé et des semences de maraichères ; (ii) la distribution des intrants pour les champignons au bénéfice de 43 CEP soit 1205 ménages, 200 ruches modernes ,1290 porcins pour 43 premiers CEP et des équipements de transformation du miel tels que des extracteurs de miel, certification solaire, de transformation agroalimentaire distribués à 6 CEP autour du Parc National de la Kibira ; Initier des Caisses de Résilience pour l'entraide et la cohésion sociale.
100. D'après des entrevues avec l'équipe du projet et des constats des visites de terrain, il ressort que le projet travaille effectivement avec l'approche Caisse de résilience. En effet 43 CEP travaillent de façon constante sur les 3 piliers de l'approche de caisse de résilience : (i) le pilier technique : les techniques adaptées à l'aménagement et à la protection des bassins versants ainsi que les bonnes pratiques de la multiplication des semences et les techniques de mise en place des jardins potagers ont été maîtrisés; (ii) le pilier économique : les CEP ont accru leur capital productif à travers l'épargne et le crédit selon le modèle d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC); (iii) le pilier social : les CEP ont mis en place les clubs d'écoute communautaire (CEC) qui ont renforcé leur inclusion et cohésion sociale.
101. L'approche Caisse de Résilience mise en œuvre par le projet pourtant très efficace n'est pas suffisamment ressortie et mise en valeur par le projet car aucun indicateur y relatif n'est clairement élaboré dans le système de suivi-évaluation du projet en ce qui concerne les piliers économique et social.
102. Les résultats de terrain indiquent qu'à ce jour, il existe 105 CEP fonctionnels dont la répartition géographique se présente comme suit :

Tableau 2 : Nombre de CEP existant

Province	Commune	Statut du CEP		Total CEP
		Ancien	Nouveau	
Gitega				
	Bugendana	3	6	9
	Giheta	4	7	11
	Gitega	7	6	13
Total province Gitega		14	19	33
Mwaro	Kayokwe	4	7	11
	Ndava	4	5	9
	Nyabihanga	8	9	17
Total province Mwaro		16	21	37
Muramvya	Bukeye	3	6	9
	Muramvya	7	9	16
	Rutegama	3	7	10
Total province Mwaro		13	22	35
Total CEP		43	62	105

103. Le projet prévoit d'initier 318 nouveaux CEP sur sa période de 5 ans impartie à sa mise en œuvre, et d'accompagner 49 anciens CEP créés dans le cadre de l'ancien projet « TAMP Kagera ». Les chiffres ci-dessus indiquent qu'au bout de 3 années de mise en service du projet, le taux de réalisation est de 87,8% en ce qui concerne l'encadrement des anciens CEP, alors que le taux de création et d'encadrement de nouveaux CEP s'élève à 19,5%. Au vu de ce faible taux en lien avec la création et l'encadrement des nouveaux CEP et dans l'hypothèse d'une prorogation d'une année de projet, il paraît plus logique pour le projet de ne plus en créer de nouveaux CEP, de changer cet indicateur dans le cadre logique et de concentrer sur la maturation des CEP existants.
104. Des évaluations participatives avec les bénéficiaires du projet, dans une dizaine de CEP dont 4 anciens et 6 nouveaux laissent transparaître un impact significatif des actions de formation, en ce sens qu'ils maîtrisent les techniques de production des plants en pépinière, d'agroforesterie, de reboisement, de traçage et de végétalisation des courbes de niveau, couplées à des techniques culturelles modernes pour certaines cultures comme : le maïs, le haricot et le soja.
105. D'une manière générale, les anciens CEP sont en train de se structurer en coopératives, et il y en a qui sont déjà certifiés pour la production des semences. Un savoir-faire des membres des CEP dans le domaine agricole est déjà perceptible, et un leadership communautaire est en train de se construire dans les zones du projet. L'un des indicateurs est cette aptitude à créer un fonds d'épargne-crédits à partir des cotisations. Les CEP sont en majorité constitués de ménages pauvres, qui acceptent cependant de se séparer de maigres revenus à leur disposition, pour financer des opérations agricoles.
106. Un autre résultat encourageant relève de l'adoption des techniques de production des engrais organiques par la fabrication du compost. Dans ce domaine, ils sont en train de réussir là où les autres avaient échoué. Au Burundi, la fertilisation des cultures est limitée par l'indisponibilité des engrais organiques dans les ménages.

107. En résumé, les activités des CEP comportent une valeur ajoutée dans le domaine agricole, et au niveau communautaire, par : La maîtrise des techniques d'aménagement des exploitations et des bassins versants ; La maîtrise du secteur semencier (il y a des CEP déjà certifiés pour la production des semences), l'adoption des techniques culturales améliorées, l'aptitude à la production des engrais organiques, la constitution d'un fonds pour le financement des activités agricoles, l'innovation par le remplacement des anciens sachets en polyéthylène non biodégradables par des poquets de fabrication locale, à partir des écorces de bananiers Il est aussi constaté pour les membres des CEP, les femmes représentent plus de 80%. Une situation très louable en ce sens que les femmes sont plus impliquées que les hommes dans les travaux agricoles.
108. Par rapport aux thématiques spécifiques liées aux CV, 62 facilitateurs sur 100 ont été formés en 02 promotions, 105 CEP sur 200 attendus et 2 clubs environnementaux sont encadrés par le projet, et 3439 agriculteurs sur 5000 (dont les 70 membres des clubs environnementaux) sont formés.
109. Le leadership en termes des chaînes de valeur durables est à l'état embryonnaire nécessitant une structuration en coopératives et plusieurs séries de renforcement de capacités sur des thèmes multiples en rapport avec le développement des chaînes de valeur agricoles d'après les observations de terrain et des échanges avec les experts du projet.
110. Par ailleurs, plusieurs documents consultés à l'exemple de la présentation Powerpoint du 23 juin 2020 élaboré par et intitulé « Situation du développement des chaînes de valeur dans le projet GCP/BDI/040/GFF » confirme que le développement des chaînes de valeur ne connaît pas d'avancées visibles. Cette situation se justifie par le fait que l'expert en charge des CV n'a été recruté que depuis 01 ans. Le projet travaille actuellement sur 6 Chaîne de Valeurs (CV) donc 4 CV vivrières, 01 sur les champignons et 01 en apiculture alors que l'indicateur à mi-parcours ne prévoit que 02 CV. Cet indicateur de 02 CV est réaliste au vu de la complexité de ce processus de mise en place d'une CV complète.
111. Même si les avancées ne sont pas encore visibles en ce qui concerne les CV, le projet a posé des actions d'une importance majeure rentrant dans le processus de mise en place des CV, il y'a entre autre : 14 plans d'affaires en préparation pour les 14 pré- coopératives , 62 facilitateurs formés sur les CV, 11 organisations ont obtenu un label agriculture durable grâce au soutien du projet au lieu de 02 attendus, 90 multiplicateurs de semences formés au lieu de 45 attendus, 89 multiplicateurs de semences formés.
112. Pour terminer, d'après la FAO (Note d'orientation no. 4 sur genre et emploi rural 2010), une « chaîne de valeur » dans l'agriculture désigne l'ensemble des acteurs et des activités qui font passer un produit agricole de base du stade de la production dans les champs à sa consommation finale, processus dont chaque stade voit de la valeur être ajoutée au produit. Une chaîne de valeur peut être un lien vertical ou un réseau entre diverses organisations d'entrepreneurs indépendantes et peut concerner la transformation, l'emballage, l'entreposage, le transport et la distribution. Les termes « chaîne de valeur » et « chaîne

d'approvisionnement » sont souvent utilisés de manière interchangeable » Or à ce stade, aucun produit ne fait véritablement l'objet de développement d'une CV. Au vu de ce constat, l'évaluation propose au projet de se concentrer sur 03 CV (rendre opérationnel 03 CV) phares dont une par zone afin de démontrer l'importance et la valeur ajoutée de cette approche auprès des CEP, communautés, coopératives et autres maillons ainsi cela pourra booster des initiatives durables de CV alimentaires même sans l'apport du projet.

113. Selon l'équipe du projet, un système d'établissement des contrats d'achats et de ventes entre 105 CEP/coopératives et 12 unités de transformation des produits agricoles dans la zone du projet est en train d'être initié. Pour initier ce processus, le projet a tout d'abord élaboré un plan d'action spécifique en vue de renforcer les capacités des CEP et des unités de transformation ciblées. Ce plan d'action est en cours de mise en œuvre. Les unités de transformation impliquées sont entre autre : (i) L'unité des frères saint Joseph de Giheta (CVs : ananas, maracuja et Soja) ; (ii) Unité de production et de transformation des champignons de Giheta : Coopératives AKA de Giheta et SOVERT ; (iii) Unité de transformation des fruits de FOTA / Ndava – Mwaro : CV : Prunes du Japon et maracouja ; (iv) Associations d'apiculture ; (v) Coopérative horticole de Mutwenzi ; (vi) Coopérative Nyabiraba/Gishubi : Chaîne de valeur : Haricot et Maïs ; (vii) coopératives impliquées dans la multiplication des semences ; (viii) Unité de transformation du blé et du maïs à Muramvya.
114. Ce processus des contrats d'achat et de vente aura un double avantage dans la mesure où ces contrats de ventes serviront de garantie des CEP/coopératives pour l'obtention des crédits au niveau des institutions financières en plus d'assurer la stabilité et la durabilité des marchés des produits agricoles au niveau local. Le projet doit fortement encourager cette initiative pour le développement des chaînes de valeur durables.
115. Par contre, en trois ans de mise en œuvre, certaines activités suscitent des interrogations de par leur bas niveau de réalisation. Entre autres il y a : (i) la promotion des cultures orphelines pas intéressantes pour les communautés bien que ces dernières pourraient présenter un avantage économique ; (ii) la création des peuplements forestiers car sur le plan opérationnel il existe des difficultés de trouver des sites d'installation de tels peuplements en se conformant aux normes, mais selon le projet, les 18 sites de reboisement attendus à la fin du projet sont déjà installés. La difficulté à trouver les sites de reboisement se pose aussi au niveau des jardins scolaires, mais pour ce cas précis, il faut prendre cela comme des actions d'éducation ne nécessitant pas de gros espaces ; (iii) Très peu de ménages ont introduit de nouvelles cultures (y compris les cultures en voie de disparition) environ 4 % ; La création d'un système de banque de semences in situ et la production paysanne des variétés adaptées en vue de promouvoir les systèmes alimentaires locaux et une meilleure nutrition (Prévu dans le LoA de BI)
116. Face aux difficultés suscitées en lien avec les activités à problème, l'évaluation propose leur reformulation. Cette reformulation prendra en compte les objectifs du projet et surtout les préoccupations des bénéficiaires. Concrètement, il pourra s'agir de : (i) promouvoir les cultures orphelines (Finger millet, Colcase (Taro),)

dans certains CEP témoins et démontrer leur valeur économique ; (ii) la création des peuplements forestiers dans les zones mises en défens qui ont été défrichés ; Considérer les jardins scolaires comme des opérations d'éducation sans avoir des objectifs nobles en termes de superficies ; Actualiser et Mettre en œuvre le IoA de BI en s'adaptant au contexte du COVID (formation de formateurs locaux en ligne par exemple puis réplique sur le terrain par les formateurs locaux).

117. **En ce qui concerne le résultat 3, il est attendu** : (i) Produit 3.1: Un système de suivi-évaluation du projet est développé et les personnels gouvernementaux et agents de terrain sont formés à utiliser ses outils et à archiver les données ; (ii) Produit 3.2: Formation des membres des OP et CEP à utiliser les outils et approches participatifs de suivi d'impact ; (iii) Produit 3.3: Résultats et expériences du projet compilés, communiqués largement et partagés avec Hub régional du projet et les projets partenaires ; (iv) Produit 3.4: Rapports d'avancement du projet préparés à temps, évaluation intermédiaire et finale réalisée

Constatation 5 : La formation des techniciens des institutions impliquées dans le suivi participatif des impacts est réalisée. Il en est de même pour l'application des mêmes outils par les agricultures pour le suivi et l'analyse des impacts car un nombre impressionnant y appliquent lesdits outils mais ne partagent pas encore les résultats dans les CEP car aucun mécanisme de partage n'est mis en place par le projet. Un document de suivi évaluation du projet a été élaboré mais l'application des outils proposés dans le cadre dudit document reste problématique surtout au niveau des CEP. Aussi les consultations attendues en vue de l'élaboration du Manuel national de suivi-évaluation harmonisé des projets et initiatives de GDT/GIRN (aligné sur les ODD) ne sont pas encore effective. L'évaluation a noté également que les communications techniques diverses et ciblées, la compilation et le partage des impacts de la GIRN ne sont pas également réalisés

118. Selon les rapports de formation, 161 techniciens dont 62 facilitateurs sont formés dans le suivi de l'impact du projet avec les outils (HH-BAT, IPC, LADA, Collect Earth, DATAR, Ex-ACT) sur les 80 attendus à mi-parcours sur un total de 200. 1050 sur 250 agriculteurs appliquent des outils participatifs d'analyse de l'impact mais ne partagent pas les résultats dans les CEP car aucun mécanisme de partage n'est mis en place par le projet. Seulement 180 membres des OP et CEP sont formés sur LADA local sur les 315 attendus et aucune formation des OP et CEP n'est faite en ce qui concerne la collecte et transmission par téléphonie mobile de données sur le suivi hydrologique. Une fois de plus, l'évaluation invite le projet à mettre en place un mécanisme simple de partage des analyses d'impacts non seulement entre les CEP mais aussi entre l'ensemble des parties prenantes du projet et du grand public. Au vu de l'importance de l'analyse des impacts pour ce projet, la recommandation d'étendre le GSADR du niveau communal se justifie davantage.

119. En ce qui concerne les formations liées aux experts internationaux, l'évaluation a déjà proposé qu'un pool d'experts nationaux soient formés en ligne pour contourner les difficultés liées au COVID 19 et que ce pool forme à son tour au niveau national en respectant les prescriptions liées à la gestion de cette pandémie

120. Au moins 6 communications techniques diverses et ciblées par an étaient attendues pour partager les expériences du projet mais à jour seulement 4 articles ont été publiés, 2 dépliants et 9 cartes communautaires attendant la publication. Aucun impact de la GDT / GIRN n'est encore compilé et partagé pour alimenter la discussion et la prise de décision / planification à tous les niveaux, y compris par biais du comité de pilotage du projet et du GSADR. La RTNB accompagne toutes les actions de visibilité identifiées par les institutions du gouvernement dont le MINEAGRIE via ses services, à savoir le CMM et l'Unité de communication mais aucun partenariat n'est signé avec le projet pour une prise en compte spécifique des activités du projet dans les programmes de la RTNB.
121. 10 cadres formés au démarrage du projet sur 25 attendus en ce qui concerne les Outils HH-BAT/SHARP. Ces outils donnent des informations sur la sécurité alimentaire des ménages, la résilience et les aspects nutritionnels qui sont d'une importance majeure pour ce projet. Ils ont servi pour élaborer les bases de référence durant la phase de préparation du projet. En principe, les mêmes outils seront utilisés pour l'évaluation finale du projet en ce qui concerne les mêmes aspects. Si le projet atteint la mise en place de 200 CEP tel que prévu, il est fort probable que les 10 cadres formés actuellement couvrent difficilement les 200 CEP pour avoir les informations sur les indicateurs attendus. Actuellement aucun rapport sur la sécurité alimentaire n'est produit sur les 04 attendus. Fort de cela, l'évaluation souhaiterait une formation complémentaire pour les 15 autres cadres et la mise en place d'un dispositif fonctionnel pour récolter les indicateurs en lien avec la sécurité alimentaire des ménages, la résilience et les aspects nutritionnels.
- 122.** La majorité des indicateurs des produits attendus à mi-parcours pris dans leur globalité ne sont pas atteints. Cette situation s'explique par le fait que le projet a connu un retard au démarrage du projet et aussi, la pandémie du COVID 19 a imposé un arrêt d'activité sur environ 06 mois. **L'efficacité du projet est donc jugée Modérément Satisfaisante (MS)**. Par conséquent les progrès vers la réalisation de l'objectif du projet qui d'accroître l'adoption de systèmes de production améliorés et résilients pour assurer la durabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition par la gestion intégrée des paysages et des chaînes de valeur alimentaires durables sont jugés **Modérément Satisfaisant (MS)**. Il en est de même de la progression générale de la mise en œuvre.

3.3. Question d'évaluation 3 : L'efficience

Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre de manière efficiente, notamment en termes de rapport coût-efficacité du projet et l'opportunité des activités ; la mesure dans laquelle l'intervention a permis de valoriser les ressources en convertissant les intrants (fonds, personnel, expertise), en résultats de la manière la plus rapide et la moins coûteuse par rapport aux autres solutions. ?

Constatation 6 : Le projet favorise l'utilisation de l'expertise locale par le biais de l'implication et de la mobilisation des services techniques déconcentrés du MINEAGRIE à tous les niveaux d'intervention du projet. La main d'œuvre locale pour différents travaux est également disponible gratuitement à travers les membres des CEP. Cette approche valorise les ressources en convertissant les intrants (fonds, personnel, expertise), en résultats de la manière la plus rapide et la moins coûteuse par rapport aux autres solutions. La mise en œuvre du projet se passe à plusieurs niveaux (local, sous-bassins versants, provincial,

national, régional-lien à une plateforme IAP Afrique de l'est), et avec l'implication de plusieurs acteurs de différents secteurs (décideurs politiques, chercheurs, techniciens, agriculteurs/éleveurs). Ce dispositif utilise peu de ressources humaines ne provenant pas des zones du projet car ce sont les démembrements du MINEAGRIE au niveau des collines, des communes et provinces qui interviennent le plus fréquemment au jour le jour pour la mise en œuvre du projet avec une incidence plus judicieuse dans la gestion financière. En effet, au lieu de recourir aux consultants plus coûteux, et moins disponibles le projet met à contribution 3 experts provinciaux, 18 techniciens communaux et 35 assistants de zone de la BEPEAE qui sont à proximité des groupes cibles du projet.

123. Une grande proportion des travaux de mise en œuvre du projet (création des pépinières, reboisement, agroforesterie, intensification agricole...) est effectuée par une main d'œuvre gratuite fournie en nature par les membres des CEP, ce qui contribue à diminuer sensiblement les coûts. De même, l'innovation apportée par les membres des CEP en utilisant des poquets de fabrication locale à base d'écorces de bananiers permet de réaliser les activités du projet à moindre coûts.
124. Par ailleurs, six (6) protocoles d'accords ont déjà été conclus entre différents structures pérennes du Gouvernement (ISABU, IGEBU, DGA, BEPEAE...) pour accompagner le projet dans certaines expertises bien spécifiques et 2 autres sont en attente de signature, à savoir celui avec la DGEREA et l'IGEBU. Ces structures vont même pérenniser les actions après la fin du projet ;
125. Le projet apprend aussi aux bénéficiaires à contribuer financièrement dans le coût de certaines activités. En effet, les communautés accompagnées par le projet regroupés dans 106 CEP contribuent dans la réalisation des interventions entreprises par le projet sur terrain. Elles parviennent actuellement à construire les maisons pour la culture des champignons et l'élevage des porcs ainsi qu'à l'aménagement des pépinières sylvicoles sans recourir aux fonds du projet. Lorsque ces communautés reçoivent du projet un accompagnement en semences, elles s'organisent pour acheter les engrais et les produits phytosanitaires afin de bien suivre l'application de bonnes pratiques culturales.
126. Cette attitude du projet et des CEP est certes louable dans le sens où elles garantissent la durabilité des actions du projet mais elle ne doit pas non plus un obstacle dans le processus de renforcement des CEP à partir des parcelles et/ou activités témoins qui doivent être en principe des modèles.
127. En outre, le projet a connu des difficultés dans sa mise en œuvre. En dehors du retard connu au démarrage du projet, la RMP a noté : (i) la perturbation des activités consécutive à la pandémie du COVID-19 depuis le mois Mars 2020. Les activités de formation et d'accompagnement technique des CEP qui réunissent plusieurs individus se sont arrêtés pendant 6 mois ; (ii) Des retards dans l'acquisition des semences avec un des incidences sur les rendements agricoles des CEP ; (iii) Des retards sont aussi observés dans l'analyse des dossiers de construction des infrastructures de stockage et de transformation impactant ainsi sur le développement des chaînes de valeur et le développement des marchés pour les coopératives et les CEP ; (iv) Il y a eu aussi retard dans le recrutement des partenaires d'exécution du projet ; (v) Difficultés de trouver des terrains pour les CEP qui veulent se spécialiser dans la multiplication des semences

128. L'analyse des difficultés susmentionnées relève qu'il était possible pour le projet d'éviter des retards dans le processus de passation des marchés en vue d'acquérir des semences, la construction des hangars et infrastructures de stockage. Le projet pouvait en anticipant sur ces aspects contourner ce problème bien que récurrent dans plusieurs projets de la FAO.
129. La difficulté de trouver des terrains (location des terrains par les CEP moyennant des coûts financiers) doit faire l'objet d'une réflexion stratégique. La question fondamentale est de savoir comment la production agricole sera améliorée et les chaînes de valeur promues sans la sécurisation du foncier qui est le premier capital dans une exploitation agricole ? Pour l'évaluation, le projet peut promouvoir des cultures à cycle court de telle manière que plusieurs CEP puissent utiliser un même espace au cours d'une année. Une fois la récolte terminée, ces CEP peuvent se concentrer sur d'autres activités de la chaîne de valeur.
130. En ce qui concerne l'efficacité du projet, plus précisément son intervention en vue de valoriser les ressources en convertissant les intrants (fonds, personnel, expertise), en résultats de la manière la plus rapide et la moins coûteuse par rapport aux autres solutions, de l'évaluation il ressort que ce critère est **Moyennement Satisfaisant (MS)**.

3.4. Question d'évaluation 5 : La Durabilité

Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet assure la durabilité des actions ? La poursuite (probable) des effets positifs de l'intervention après sa fin et le potentiel d'extension et/ou de reproduction sont-ils garantis ? ; les éléments financiers, sociopolitiques, institutionnels et ou les risques environnementaux pour la durabilité des résultats et des avantages du projet sont-ils réunis ; Les preuves de la reproduction ou la catalyse des résultats du projet sont-elles perceptibles à ce stade ? Dans quelle mesure les résultats du projet resteront-ils utiles ou perdureront-ils après l'achèvement du projet ? Quels sont les risques principaux qui pourraient affecter la durabilité des bénéfices du projet ? Ressources financières, Risques socio-politiques, Risques Institutionnels, Risques environnementaux

Constatation 7 : Le projet a commencé à poser des bases en ce qui concerne la durabilité environnementale., économique, sociale et celle liée au développement des capacités. Les CEP ont déjà commencé à s'approprier des interventions du projet à travers les 3 piliers de l'approche de caisse de résilience : (i) le pilier technique : les techniques adaptées à l'aménagement et à la protection des bassins versants ainsi que les bonnes pratiques de la multiplication des semences et les techniques de mise en place des jardins potagers ont été maîtrisés; (ii) le pilier économique : les CEP ont accru leur capital productif à travers l'épargne et le crédit selon le modèle d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC); (iii) le pilier social : les CEP ont mis en place les clubs d'écoute communautaire (CEC) qui ont renforcé leur inclusion et cohésion sociale. Seulement, les seules structures opérationnelles actuellement ne suffisent pas pour garantir la durabilité des activités du projet à ce stade. Il est urgent d'intensifier les activités de mise en place de ces structures communautaires pour renforcer la durabilité des acquis du projet et créer des liens avec le niveau communal, provincial et national afin que chaque niveau d'intervention joue effectivement son rôle pour une durabilité plus globale (financières, Sociopolitique, institutionnel et gouvernance, Environnemental)

131. En ce qui concerne la durabilité sociale, l'un des mérites du projet et particulièrement de l'approche CEP est d'avoir rapproché les ménages et renforcé la collaboration de ces derniers. Cette situation se justifie par des intérêts communs créés autour des CEP en ce qui concerne les aspects techniques et surtout autour des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). Dans un processus de formation-action, les membres des CEP ont valorisé les connaissances acquises dans des formations antérieures à travers l'approche « Nawe Nuze » initiées par Care International en créant des AVEC qui sont en réalité des caisses de solidarité au niveau communautaire.
132. Ces caisses distribuent de petits crédits aux membres et permettent même de financer des opérations de production par la location des terres, l'acquisition des intrants et l'achat des animaux d'élevage pour la production du fumier. D'une manière générale, les AVEC répondent de manière adéquate aux problèmes réels des communautés. Avant les AVEC les ménages avaient des difficultés à accéder aux crédits. Les familles étaient obligées de s'endetter auprès des usuriers avec des taux d'intérêts exorbitants. Parfois elles étaient condamnées à vendre une partie de la propriété familiale, pour pouvoir payer les frais d'hospitalisation d'un membre du ménage ou des frais de scolarité des enfants. Pour tout dire, plusieurs problèmes sociaux sont résolus à partir des ressources financières provenant de ces caisses de solidarité et aussi par le brassage des ménages lors des réunions des CEP et des AVEC. Toutes ces actions initiées par le projet renforcent ainsi la durabilité sociale du projet
133. **En ce qui concerne la durabilité du développement des capacités**, elle est assurée par le biais des formations et de l'approche participative déployées par le projet sur le terrain. En effet, le projet a procédé à la formation des structures techniques de l'État au niveau décentralisé (experts provinciaux, agronomes communaux et les assistants de zone) sur différentes thématiques dont le suivi-évaluation de la GIRN afin que ces derniers puissent poursuivre les actions entreprises par le projet dans les communautés. Le projet a aussi formé les jeunes scolarisés et les peuples autochtones sur l'éducation environnementale afin de s'approprier et pérenniser la protection de l'environnement dans leurs terroirs. Les communautés encadrées par le projet ont mise en place 11 comités de gestion des infrastructures d'irrigation et des bassins versants dans le but d'assurer le suivi de l'utilisation et de l'entretien des acquis laissés par le projet.
134. Dans toutes les activités de suivi sur terrain, le projet associe les autorités administratives à la base dans les 9 communes d'intervention du projet afin de les impliquer dans la gestion rationnelle des ressources naturelles locale de manière transparente, participative et pérenne. Les réunions GSADR au niveau provincial et communal qui ont été redynamisées par le projet vont permettre la pérennisation d'une manière efficace des interventions du projet. Mais il est important de noter que le développement des capacités doit s'imbriquer avec la dynamique de structuration et de fonctionnement des groupes et des réseaux (CEP, Comité de Gestion des Bassins Versants, GSADR) allant des communautés jusqu'au niveau national. Ce qui n'est pas totalement le cas à mi-parcours du projet.

135. En ce qui concerne la durabilité financière et économique, les interventions du projet ont un ancrage dans les systèmes locaux et institutionnels existants afin de créer des conditions favorables à la durabilité des réalisations et d'assurer une gestion durable des investissements. Dans cette perspective, le projet se positionne comme un outil facilitant l'émergence et le développement durable de l'approche intersectorielle. Ainsi, l'intégration des activités du projet dans le processus de planification communautaire (Plan de gestion communautaire des bassins versants, PDC) garanti l'institutionnalisation d'un soutien régulier du gouvernement (ressources humaines et financières) et des communautés locales (en nature et espèces). Au niveau communautaire, le projet favorise l'utilisation durable des ressources en augmentant les revenus des CEP et ou des coopératives à travers les ventes des produits et les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). Cette approche du développement communautaire et participatif garantit une bonne appropriation des initiatives et réalisations du projet par ses bénéficiaires. Cependant, le projet doit encore fournir des efforts considérables pour amener les CEP/AVEC et les coopératives à obtenir des crédits pour financer en particulier l'achat d'intrants agricoles et compléter l'investissement des membres. La pérennité sur le plan économique et financier du projet sera garantie par le passage des CEP en agro-entreprises et/ou coopératives pour favoriser l'émergence de producteurs privés/sociétés, engagées dans le développement des chaînes valeur. À mi-parcours bien que ce processus soit en cours, des efforts considérables restent à faire.
136. Les membres des CEP sont très engagés dans leurs activités. D'après les rapports des visites de terrain, tous les travaux sont exécutés par des membres des CEP, et leur contribution en nature représente plus de 70% du coût des réalisations des activités des CEP. En plus, ces derniers font des cotisations pour financer certaines opérations telles que l'acquisition des chèvres, de vaches et de lapins sur fonds propres pour consolider les activités d'élevage promues par le projet (comme le CEP de Gisuru à Gitega). Dans le souci du développement de la chaîne de valeur, plusieurs CEP ont déjà jeté les bases de la misciculture en construisant des champignonnières. Tous ces engagements constituent une des gages de durabilité du projet. Des comités de gestion des ressources du CEP sont déjà mis en place avec une discipline rigoureuse à observer. À titre d'illustration, l'absence d'un membre à une réunion est subordonnée au versement d'une amende variant de 500 à 1000fbu. Pour les CEP de Giheta qui gèrent un micro-barrage d'irrigation au bord de la Ruvubu et un canal d'irrigation à Rwingiri, les comités de partage des eaux sont opérationnels et assurent une répartition équitable de ces ressources.
- 137.** En somme, les plateformes multi-acteurs ne sont pas encore mises en place au niveau collinaire même si la revue note des efforts épars réalisés par certains CEP. Aussi la visibilité de la durabilité des actions du projet n'est pas très perceptible surtout au niveau de la chaîne mettant en exergue les activités de terrain (niveau opérationnel) et celles réalisées au niveau national (niveau stratégique). Pour la revue, les seules structures opérationnelles actuellement ne suffisent pas pour garantir la durabilité des activités du projet à ce stade. Il est urgent d'intensifier les activités de mise en place de ces structures communautaires pour renforcer la durabilité des acquis du projet et créer des liens avec le niveau communal, provincial et national afin que chaque niveau d'intervention joue effectivement

son rôle pour une durabilité plus globale (financières, Sociopolitique, institutionnel et gouvernance, Environnemental), au vu de ce qui précède, la ***durabilité est Moyennement Probable (MP) : risques modérés.***

3.5 Facteurs affectant la performance

3.5.1 La gestion financière et la mobilisation des co-financements prévus

Dans quelle mesure les cofinancements escomptés se sont-ils concrétisés et comment la diminution des cofinancements ou la concrétisation supérieure à celles escomptés ont-elles affectés les résultats du projet ?

Constatation 8: Les cofinancements en nature escomptés ne se seront pas totalement concrétisés car deux des projets devant apporter des cofinancements sont arrivés à terme avant la clôture dudit projet sans avoir mis à disposition la totalité des cofinancements attendus. Il est probable qu'à la fin du projet cette situation affecte négativement les résultats en ce qui concerne la promotion des chaînes de valeur. En ce qui concerne la gestion financière du projet, l'évaluation n'a pas pu se prononcer car aucun audit n'a été réalisé.

138. L'évaluation constate que le taux de décaissement est bas, soit environ 35% alors que le taux d'absorption du projet d'environ 92% est important. Si le projet a une forte capacité d'absorption, c'est-à-dire qu'il peut de manière adéquate dépenser les ressources financières mises à sa disposition, alors que le taux de décaissement reste bas. Cela pourrait tout simplement expliquer que les facteurs plombant le décaissement sont exogènes à l'équipe du projet. Ainsi, ce chiffre de 35% de décaissement pourrait se justifier par le retard pris par le projet au démarrage, le retard pris dans le recrutement complet du personnel du projet, le retard pris par le bureau des achats de FAO au Burundi en ce qui concerne la passation des marchés et la suspension des activités suite au COVID 19.
139. D'après une analyse simple du tableau des cofinancements en annexe 2, il ressort que les cofinancements en nature escomptés à la fin du projet ne seront pas atteints. En effet, à mi-parcours, les cofinancements issus des projets PRODEMA et PADZOC de la Banque mondiale sont respectivement de 63,33% et 19,84%. Ces deux projets ont clôturé alors que le présent projet est encore en cours de mise en œuvre. Une nouvelle budgétisation des activités restantes en tenant compte de ce déficit de cofinancement en nature est nécessaire.
140. Étant donné que le projet dispose encore d'environ 65% de ces ressources financières, à moins de 20 mois de la fin du projet, une extension d'une année sans incidence financière est possible. Ainsi pour s'assurer que le projet utilisera l'ensemble des ressources encore disponible, il est conseillé de : (i) Évaluer le niveau de mise en œuvre des LoA existantes ; (ii) Recenser l'ensemble des activités restantes ; Élaborer et/ou reconduire les LoA ; (iii) Mettre en place une stratégie de suivi des partenariats. En effet, le personnel du projet doit plus se concentrer sur les activités stratégiques et de processus telles que : (i) la redynamisation des GSADR tel que recommandé par la présente évaluation ; (ii) Le mécanisme de partage des connaissances ; (iii) la mise en relation des acteurs des chaînes de valeur et la facilitation des partenariats et (iv) le suivi-évaluation

141. En ce qui concerne la mobilisation et la gestion des cofinancements, il ressort que ce critère est **Modérément insatisfaisant (MI)**. Le projet ne mobilisera pas les 100 de cofinancement en nature escompté car les cofinancements issus des projets PRODEMA et PADZOC de la Banque mondiale sont respectivement de 63,33% et 19,84%. Ces deux projets ont clôturé alors que le présent projet est encore en cours de mise en œuvre.

3.5.2 L'application d'un système de S&E

Constatation 9 : Un expert en S&E est en poste au sein du projet. Le document de suivi-évaluation existe. Il est utile pour le projet car sur le plan conceptuel il présente un certain nombre d'outils bien conçus pour la collecte des données. Par contre, plusieurs outils de suivi-évaluation en ce qui concerne la GDT demande une expertise internationale qui n'est pas toujours disponible. Aussi au niveau des bénéficiaires, principalement au niveau des CEP, malgré la simplification des outils de suivi-évaluation, plusieurs informations ne sont pas captées et ne remontent pas au niveau central.

142. L'évaluation apprécie l'élaboration du document relatif au suivi des indicateurs. Pour l'évaluation, ce document n'est pas suffisamment exploité par l'équipe du projet. Dans ces conditions, un des rôles clé du système de suivi-évaluation qui est d'induire des changements de stratégies au cours de la mise en œuvre du projet peut ne pas être atteint. D'après les missions de terrain lors de la RMP, les apprenants des CEP collectent les données du processus d'expérimentation dans des registres sans se référer strictement au canevas de journal CEP proposé dans le manuel de suivi-évaluation du projet. Par ailleurs, le système de suivi-évaluation comporte plusieurs outils nécessitant des formations au préalable pour une bonne utilisation. Cependant les formateurs qui sont principalement des experts internationaux ne sont pas toujours disponibles.

143. Par contre, un budget opérationnel soutient le déploiement du système de suivi-évaluation car les rapports de progrès sur les activités sont régulièrement développés sur la base des interventions et visites de terrain de l'équipe du projet, du LTO et du BH. Plusieurs autres activités telles que les formations sur les collectes des données avec l'outil Datar ont été organisées. Sur la base de ces constats, l'évaluation trouve que ce critère est **Modérément satisfaisant (MS)**.

3.5.3 En ce qui concerne la conception du projet et la préparation à la mise en œuvre

Constatation 10 : La conception du projet s'est faite de façon participative avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes. La plupart des partenaires du projet sont aptes à contribuer significativement à sa mise en œuvre. Au niveau des provinces de Githega et de Mwaro les prestataires de services sont plus performants contrairement à Muramvya. En ce qui concerne l'adaptation de manière adéquate aux changements de contexte intervenus au cours de sa mise en œuvre le projet a connu un retard important au début de sa mise en œuvre, un arrêt des activités suite à la pandémie du COVID 19 et un changement de vision stratégique de l'État qui veut passer des CEP au « centre de rayonnement ». Par rapport à ces changements, seule la situation du COVID n'a pas été bien gérée.

144. Toutes les interventions mise en œuvre par le projet ont été définies d'une manière participative par les bénéficiaires du projet à travers des ateliers de consultation organisées depuis le niveau des communes jusqu'au niveau des provinces.
145. Des échanges avec les différentes parties prenantes et l'équipe du projet, il ressort principalement deux éléments fondamentaux en termes de changement de contexte dans la mise en œuvre du projet à savoir l'idée de développement des « centres de rayonnement » en lieu et place des CEP et la restriction des activités de terrain suite à la pandémie du COVID 19.
146. En effet, le MINEAGRIE a indiqué qu'il y a une nouvelle approche du Gouvernement en matière agricole, incarnée par le développement des « centres de rayonnement », qu'ils estiment différents des CEP. Pour le Gouvernement, ces centres consacrent plus de visibilité par rapport au CEP, du fait que les activités de production se déroulent sur de vastes étendues compris entre 5 à 10 ha. Pour l'évaluation, l'approche CEP forme et professionnalise les producteurs agricoles sur les techniques d'aménagement des bassins versants d'une part. D'autre part, les membres des CEP bénéficient d'une formation sur des techniques culturales liées à certaines cultures comme le maïs, le haricot, la pomme de terre, le soja. En réalité, un CEP est donc davantage un centre de formation théorique et pratique, conduite sous forme de « Centre d'apprentissage ». Les connaissances acquises dans ces centres d'apprentissage peuvent être valorisées sur de grandes, comme sur de petites surfaces, et sous certaines conditions, l'approche CEP s'avère finalement complémentaire à l'approche « Centre de rayonnement ».
147. La pandémie COVID 19 quant à elle a conduit à la suspension des activités de terrain, En ce qui concerne le suivi-évaluation par exemple, des formations ont été réalisées et des données collectées avec certains outils (Datar, Ex-Act, Collect-Earth, Lada) indispensables pour le système du suivi-évaluation du projet. Fort malheureusement, la pandémie COVID 19 n'a pas permis que les formations sur les analyses soient faites car les formateurs venaient tous de l'international hors du Burundi et les frontières étaient fermées.
- 148.** Par rapport à ces deux éléments de changement de contexte, si le projet a bien démontré au Gouvernement la complémentarité entre les CEP et les « centres de rayonnement » par contre, en ce qui concerne l'analyse des données avec les outils (Datar, Ex-Act, Collect-Earth, Lada) de suivi-évaluation, le projet n'a pas su s'adapter aux variations des conditions (COVID 19) afin d'améliorer l'efficacité de sa mise en œuvre. Le projet aurait pu pendant ce temps mettre l'accent sur les activités ne nécessitant pas de contact physique et s'adapter aux situations de changement. Nous pouvons citer entre autres : l'accélération du processus de passation des marchés et la gestion des commandes de certains matériels pour les chaînes de valeurs par exemple, la structuration d'un mécanisme adapté de partage de connaissance, la redynamisation du GSADR-N à travers des réunions virtuelles. Le projet aurait pu organiser la formation en ligne dans le respect des règles barrières liées au COVID 19. ***De l'évaluation il ressort que ce critère est modérément Satisfaisant (MS).***

3.5.4 En ce qui concerne les mécanismes de coordination du projet. Quels mécanismes de coordination le projet a-t-il mis en place et dans quelle mesure ces mécanismes ont fonctionné ?

Constatation 11 : Le projet a mis en place un excellent mécanisme de coordination qui prévoit des instances de prise de décision au niveau national à savoir la FAO, le MINEAGRIE et le CNPP (Comité National de Pilotage du Projet). Au niveau opérationnel, il y'a entre autres l'Unité de Coordination du Projet (UCP), les 04 points focaux dont 01 au niveau national et 03 au niveau des provinces. L'UCP et les 03 points focaux sont assistés par les prestataires de services et 62 facilitateurs des CEP tous opérant au niveau de l'ensemble des bénéficiaires du projet sur le terrain. À cette organisation, s'ajoute la tenue des réunions de programmation mensuelles régulièrement entre le projet, les services techniques et les communautés pour évaluer les activités réalisées et planifier d'autres activités pour le mois suivant. Il faut également noter la tenue de 03 Comités de Pilotage du projet depuis le début de sa mise en œuvre.

149. Sur le plan institutionnel, le projet est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et la FAO est l'Agence d'exécution du projet. Le Projet est sous la Tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (MINEAGRIE) où ce Ministère est présent à tous les niveaux de sa mise en œuvre. Au niveau de la prise de décision, le Projet est sous la coordination d'un Comité de Pilotage national désigné par le Ministre et où le coordonnateur du projet assure son Secrétariat. Un Point focal du projet qui joue l'interface entre l'unité de Coordination et le Ministère a été nommé par le Ministre de Tutelle. Au niveau opérationnel, un Point Focal Provincial (PFP) du Projet a été désigné par chaque Bureau Provincial de l'Agriculture et de l'Élevage (BPEAE) pour assurer une coordination et un suivi au quotidien de toutes les interventions du projet dans la province. Au niveau des communes, des agronomes et des vétérinaires communaux, sont des facilitateurs des Champs Ecoles des Producteurs (CEP) dans la commune. Sur les collines, des encadreurs de base (Moniteurs) du MINEAGRIE sont généralement des Présidents des Champs Ecoles des Producteurs.
150. Le projet collabore avec plusieurs types de parties prenantes à savoir : (i) Les services techniques de l'État au niveau central et déconcentré ; (ii) les organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations de la société civile (OSC) ; (iii) les universités ; (iv) Les Groupes communautaires/ associations/ comités locaux/CEP ; (v) Les Organisations internationales ; (vi) Le secteur privé. L'annexe 8 présente le rôle des parties prenantes pendant la mise en œuvre du projet et leur rôle lors de la RMP. Ces parties prenantes interviennent au niveau national, provincial et communal.
151. Ce dispositif institutionnel est **très satisfaisant (TS)** non seulement parce qu'il réalise une couverture du projet sur le plan micro (communautés/CEP ; Collines ; Communes), méso (Provinces) et macro (National) mais aussi parce qu'il implique plusieurs types de parties prenantes.

- **3.5.5 En ce qui concerne les partenariats du projet et la participation des parties prenantes.** Y compris le degré l'appropriation résultats du projet par les parties prenantes), le soutien politique du gouvernement, le soutien institutionnel des antennes régionales des services de vulgarisation agricole ou les autorités forestières

Constations 12 : Le projet a quatre points focaux dont un au niveau national et 03 au niveau des provinces. En plus, un certain nombre de protocoles de collaboration ont été aussi signés et des actions conjointes ont déjà été initiées et entreprises, notamment avec l'ISABU, l'OBPE, l'IGEBU, le DGA, les BPEAE, et les autres sont en cours de finalisation notamment avec le BBN. Ces protocoles ont été signés sur la base des mandats régaliens des structures étatiques partenaires du projet et sur la qualité des compétences des autres prestataires. Dans cette liste des parties prenantes engagées à la mise en œuvre du projet, le Ministère des droits de l'homme, des affaires sociales et du genre (MDHASG), Partie prenante gouvernementale essentielle pour les questions de genre est absent.

152. Les principaux acteurs du Gouvernement concernés par la gestion intégrée des ressources naturelles, l'amélioration des moyens d'existence des communautés et l'amélioration de la sécurité alimentaire et lutte contre le changement climatique sont :

- Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage à travers ces différents services spécialisés dont : (i) L'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) en ce qui concerne la production forestière et agroforestière, (ii) Le département du Génie Rural pour la caractérisation biophysique des bassins versants, (iii) Les Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'élevage dans les 3 provinces de Gitega, Mwaro et Muramvya pour l'encadrement de proximité et le suivi des interventions du projet, (iv) L'ISABU pour la promotion de l'agro biodiversité.
- Le Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique pour le suivi administratif des interventions du projet sur terrain via les Gouverneurs de Province, les administrateurs communaux et les chefs de zone et de colline.

3.5.6 L'exécution du projet, y compris la gestion du projet (modalité d'exécution ainsi que la participation des homologues et des différentes parties prenantes). Dans quelle mesure les agents de réalisations ont-ils concrètement assumé leurs rôle et responsabilités en matière de gestion et d'administration du projet) :

Constataion 13 : Concrètement, le projet met à contribution 3 experts provinciaux, 18 techniciens communaux et 35 assistants de zone de la BEPEAE qui sont à proximité des groupes cibles du projet. Cinq (5) protocoles d'accords ont déjà été conclus entre différents structures pérennes du Gouvernement (ISABU, DGA, BEPEAE) pour accompagner le projet dans certaines expertises bien spécifiques et 2 autres sont en attente de signature, à savoir celui avec la GGEREA et l'IGEBU. Ces structures vont même pérenniser les actions après la fin du projet. En outre, le projet travaille avec des prestataires de services tels que l'ADISCO, l'APROCUVI, ADRSEPAL, BIOVERSITY.

153. Pour la province Mwaro, les entretiens ont concerné particulièrement le prestataire des services ADISCO, qui a passé le contrat avec le projet IAP-FS pour la fourniture des services : « d'Appui à l'organisation et à la professionnalisation des organisations des producteurs CEP en agriculture durable, gestion durable des terres/gestion intégrée des ressources naturelles et adaptation au changement climatique ». Les résultats, de leurs réalisations portant sur : (i) Des formations en techniques d'aménagement des bassins versants, et en techniques culturales ; (ii) Des accompagnements dans les productions des plants en pépinières, les creusements et végétalisation des fossés antiérosifs, les aménagements des installations de fabrication de compost pour la production d'engrais organique, Les aménagements des jardins de case ou Kitchen-garden, la création des caisses de solidarité communautaire, la structuration des CEP en coopératives. Ce bilan corrobore avec les réalisations observées sur terrain.
154. Lors des entretiens, les prestataires de services ont dénoncé certaines insuffisances qui ont émaillé la mise en œuvre des activités du projet à savoir : (i) Le schéma classique⁶ de mise en œuvre des structures communautaires n'a pas été suivi ; (ii) Le mode de gestion du budget alloué aux activités de formation était a connu des blocages⁷ importants suite à la réactivité de FAO à valider les TdR qui étaient un préalable au déblocage du financement. Fort de ce constat, la revue demande à ce que la situation des TdR soit élucidée et que le budget soit déblocqué, pour que les travaux suivent leur cours normal d'exécution.
155. Dans la province de Muramvya, il ressort de la visite de terrain que le prestataire de services « ADRA » initialement prévu pour l'encadrement des CEP, ne soit pas encore recruté ou remplacé par un autre de mêmes compétences. Le prestataire de services devrait encadrer les CEP dans la production des plants en pépinières, et dans les activités de reboisement, d'agroforesterie, de traçage et de végétalisation des courbes. Cette lacune est à l'origine de plusieurs insuffisances constatées au niveau de certains CEP. De même, l'absence d'un prestataire de services pour l'encadrement des CEP impacte négativement la mise en place des plateformes multi-acteurs et multi-services au niveau communes et au niveau communautaire.
156. Dans la province de Gitega, les interventions des différents prestataires de services comme celles d'APROCUVI, OBPE, BPEAE et GR sont reflétés au niveau des CEP. Des actions de formations sont déjà réalisées dans les domaines de la production des plants en pépinière, et de plantation des plants forestiers et agroforestiers. Il en est de même pour les techniques de creusement et de végétalisation des fossés anti-érosifs.

⁶ S'agissant du schéma classique de structuration communautaire, le prestataire de service ADISCO avait proposé dans son offre, un modèle de formation-action qui part de la formation en psycho-humaine en première étape, jusqu'à l'élaboration des PIC (plan intégré collinaire), en passant par des PIP (plan intégré paysan). Pour cause du démarrage tardif du projet, et des perturbations consécutives au COVID-19, la mise en œuvre du projet a été contrainte à passer en force, et toutes les étapes n'ont pas été respectées.

⁷ 1. Concernant la gestion du budget, une partie est allouée sous-forme d'avances, et qui est justifiée à posteriori. Une autre partie est octroyée sur appel de fonds, subordonné à la soumission au projet des termes de référence sur les opérations à financer. Fort malheureusement, tous les termes de référence y relatifs soumis à la FAO/projet IAP-FS n'ont pas eu de suite.

157. Les réalisations dans ces domaines sont très satisfaisantes quant à la production des plants en pépinières, satisfaisantes au niveau du traçage des courbes de niveau, mais insatisfaisantes quant à la végétalisation des fossés anti-érosifs, à l'agroforesterie et aux reboisements. Lors de la visite de terrain en novembre 2020, les activités de reboisement n'avaient pas encore commencé, elles étaient programmées pour le mois de Décembre 2020.
158. Les prestations de l'IGEBU portent sur la collecte et l'analyse des informations relatives à la couverture végétale, et au taux de séquestration du carbone dans les zones du projet. D'une manière générale, les activités faisant objet du partenariat avec l'IGEBU se réalisent de façon satisfaisante.
159. Le projet a quatre points focaux dont un au niveau national et 03 au niveau des provinces. En plus, un certain nombre de protocoles de collaboration ont été aussi signés et des actions conjointes ont déjà été initiées et entreprises, notamment avec l'ISABU, l'OBPE, l'IGEBU, le DGA, les BPEAE, l'ADISCO, l'APROCUVI et les autres sont en cours de finalisation notamment avec le BBN. Ces protocoles ont été signés sur la base des mandats régaliens des structures étatiques partenaires du projet et sur la qualité des compétences des autres prestataires.
160. Les interventions des différents prestataires de services comme celles d'APROCUVI, OBPE, BPEAE et GR sont reflétés au niveau des CEP. Des actions de formations sont déjà réalisées dans les domaines de la production des plants en pépinière, et de plantation des plants forestiers et agro-forestiers. Il en est de même sur les techniques de creusement et de végétalisation des fossés anti-érosifs.
161. Les réalisations dans ces domaines sont très satisfaisantes quant à la production des plants en pépinières, satisfaisantes au niveau du traçage des courbes de niveau, mais insatisfaisantes quant à la végétalisation des fossés anti-érosifs, à l'agroforesterie et aux reboisements. Lors de notre descente, les activités de reboisement n'avaient pas encore commencé, elles étaient programmées pour ce mois de Décembre 2020.
162. En ce qui concerne le reboisement, selon certaines autorités, tant du MINEAGRIE que de l'administration territoriale, il ressort que le projet « Ewe Burundi Urambaye » a une bonne expérience dans ce domaine. C'est ainsi qu'il est souhaitable que le projet IAP-FS harmonise les approches avec le projet « Ewe Burundi Urambaye », dans le domaine de la production et de la plantation des plants forestiers.
163. Au niveau opérationnel et dans sa zone d'intervention, le projet travaille avec d'autres projets/programmes œuvrant dans la gestion intégrée des ressources naturelles et le développement des chaînes de valeur. Les projets/programmes déjà en synergie avec le projet sont : PRODEFI, PRODEMA et PADZOC
164. Le programme PRODEFI qui collabore avec le projet IAP-FS dans (i) l'organisation des Groupes Sectoriels Agriculture et Développement Rural (GSADR) au niveau provincial pour l'orientation et la coordination des interventions liées aux aménagements de 9 bassins versants et à la conduite des

chaines de valeur, (ii) la mise en place et la rentabilisation de 3 hangars de stockage et d'une unité de transformation du blé et du maïs dans la zone du projet ainsi que (iii) les échanges d'expérience dans la structuration de 43 champs-écoles-producteurs en 14 coopératives dans les provinces de Gitega, Mwaro et Muramvya ;

165. Quant au PRODEMA, globalement, la collaboration avec le projet IAP-FS était focalisée sur l'amélioration de la productivité de petits producteurs et leur accès au marché pour les chaînes de valeur (filières) ciblées. Concrètement, PRODEMA a appuyé le transfert des technologies améliorées dans les chaînes de valeur ciblées et la réhabilitation des infrastructures d'irrigation pour augmenter la productivité. Il a également renforcé les capacités des producteurs et de leurs partenaires pour les connecter au marché à travers l'amélioration des infrastructures post- récolte, la diffusion des informations sur les marchés et la réhabilitation des pistes d'accès. Les chaînes de valeur sélectionnées ont été celles pour lesquelles des marchés existent et ayant un potentiel de gain de productivité important à travers l'adoption de nouvelles technologies.
166. Enfin, le PADZOC quant à lui a permis au projet IAP-FS d'utiliser ses structures décentralisées déjà existantes dans les trois provinces. Les missions du PADZOC sont entre autres (i) d'une part la mise en œuvre des pratiques de gestion durable des terres et de l'eau dans des zones agricoles sélectionnées, afin de prévenir la dégradation des sols, et apporter un appui à la réhabilitation des zones endommagées et, (ii) d'autre part, la pratique d'une culture de café sous ombre et son association avec d'autres cultures. La première mission du PADZOC est en cohérence avec les objectifs du projet IAP-FS. Ces deux projets sont donc complémentaires.
167. La gestion des partenariats connaît un certain nombre de protocoles de collaboration déjà signés et des actions conjointes sont initiées et entreprises, notamment avec l'ISABU, l'OBPE, l'IGEBU, le DGA, les BPEAE, l'ADISCO, l'APROCUVI et les autres sont en cours de finalisation notamment avec le BBN. L'équipe du projet est bien consciente des potentialités de cette synergie pour amplifier les effets et les résultats prétendus.

3.5.7 La mise en œuvre du projet, comprenant la supervision par la FAO (BH, FTP et FLO), les activités d'appui et la contribution générale de l'UGP

Constatation 15 : D'après les entretiens, l'UGP du projet a des compétences pour produire et mener des activités. Tous les postes sont pourvus. Il est important de noter le remplacement du premier expert en chaîne de valeur du projet par la coordination du projet. Ce remplacement a été salutaire d'après plusieurs parties prenantes. La supervision par la FAO (BH, FTP et FLO) est effective. Elle se fait par le biais des réunions et des missions de supervision. Toutes fois, il ressort des incompréhensions entre l'administration du Bureau Pays de la FAO et l'UGP en ce qui concerne l'application des procédures de passation des marchés et la lourdeur dans le traitement des dossiers du projet. Ces incompréhensions ont un impact négatif sur la mise en œuvre des activités du projet.

3.5.8 La communication, la sensibilisation du public et la gestion des connaissances

Constatation 16 : Le projet a élaboré une stratégie de communication qui intègre les aspects de sensibilisation du public et la gestion des connaissances. Cette stratégie de communication connaît une mise en œuvre embryonnaire à travers l'organisation de 03 visites d'échange et la production de quelques notes d'information sur les champs écoles des producteurs et l'approche paysage, les CEP, une synthèse d'information sur le projet et le suivi-évaluation,

3.6 Dimensions transversales

3.6.1 En ce qui concerne le genre :

168. Au début du projet, Une étude de la situation de référence mettant en exergue le genre a eu lieu lors de la formulation du projet avec l'outil SHARP. Ces éléments sont inclus dans le PRODOC. Sur cette base, le cadre logique du projet comporte un certain nombre d'indicateurs qui implique une désagrégation des résultats en fonction du sexe. En dehors de ces indicateurs, d'autres aspects en lien avec le genre ont été relevés dans le Prodoc. Ainsi, (i) le projet doit adopter une approche plus sensible au genre en matière de sécurité alimentaire, (ii) Extrait 1.2 : Élaborer les principaux outils de formation et directives sensibles au genre pour soutenir des pratiques de qualité dans les Champs Ecoles des Producteurs, (iii) Développer des guides opérationnels pour les Champs Ecoles des Producteurs afin de faciliter l'apprentissage-recherche-action sur les pratiques de GDT, les systèmes agro-sylvo-pastoraux durables, les entreprises agroalimentaires, la nutrition, la gouvernance et le genre, (iv) veiller à ce que les femmes participent aux comités de gestion des bassins versants et aux associations de producteurs et constituent au moins 30% de leurs membres, (v) Mener une analyse de genre dans le développement des nouvelles chaînes de valeur alimentaires pour garantir qu'elles sont sensibles au genre et inclusives et qu'elles peuvent contribuer à l'autonomisation des femmes.

Constatation 17 : Le projet a fortement impliqué et faire participer les femmes dans toutes ses activités notamment les formations, la structuration des groupes, les consultations dans le cadre de l'institutionnalisation de l'approche CEP et plus particulièrement en ce qui concerne les CEP, ainsi que dans les pratiques au quotidien des activités techniques en lien avec les pratiques de GDT, les systèmes agro-sylvo-pastoraux durables. Par ailleurs, l'évaluation observe une participation timide des femmes dans des activités stratégiques en lien avec les autres activités que celles des pratiques des CEP.

169. D'après les observations de terrain lors des missions de la revue à mi-parcours, l'implication des femmes dans les activités du projet est effective particulièrement pour les CEP. Elles représentant plus de 80% des membres des CEP. Cette forte proportion des femmes dans les CEP est principalement attribuable à leur patience et à leur sensibilité vis-à-vis des besoins élémentaires des ménages. Lors des formations, elles furent plus patientes que les hommes. La formation dans le CEP durait une année à raison d'une à deux séances par semaine. La valorisation optimale des connaissances acquises était postérieure à la formation et débouchait sur des revenus monétaires au bout d'une période de 3 à 5ans. Les hommes avaient besoin du cash à court terme et ne pouvaient supporter une si

longue période d'apprentissage. C'est ainsi que la majorité d'entre-deux ont abandonné les formations.

170. L'observation susmentionnée est confirmée par le rapport de mission du LTO de juin 2019, mettant en évidence un dynamisme évident des CEP avec une forte représentation et un leadership des femmes et des jeunes filles ainsi qu'un faible taux d'abandon durant le cycle d'apprentissage (1 année : mai 2018-2019).
171. En outre, les activités d'intensification agricole ont porté sur les cultures vivrières comme maïs, le haricot, les légumes qui composent le menu quotidien du Burundais ordinaire. Les pénuries de ces produits menacent la survie des ménages et les femmes et les enfants sont les premiers à en pâtir. C'est pourquoi les femmes les premières à s'approprier les activités du projet.
172. Par contre, en exploitant le tableau de suivi des formations dispensées depuis le début du projet, il ressort globalement une faible participation des femmes d'environ 33%. Ce taux de participation des femmes aux formations est excessivement faible dans les formations des facilitateurs des CEP ainsi que celles des cadres du MINEAGRIE. Sur la base de ce constat, la prise en compte des besoins spécifiques des femmes doit se manifester davantage par l'implication d'un bon nombre de femmes au niveau instances stratégiques telles que des GSADR tant au niveau national, provincial que communal, les comités de bassins versants. Cette implication des femmes doit également se manifester dans l'élaboration des documents plus sensible au genre et au niveau des analyses qui prennent en compte des besoins des femmes et des hommes dans le développement des chaînes de valeur.

3.6.2 Les problématiques liées aux populations autochtones et aux minorités

Constatation 18 : Les problématiques liées aux populations autochtones sont pris en compte par le projet. En effet, des consultations en vue d'aboutir au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des populations autochtones des provinces de Gitega, Muramvya et Mwaro sont terminées et le rapport provisoire disponible. Ce rapport permettra de formuler des recommandations pour amplifier l'adhésion et la participation des populations autochtones aux activités du Projet.

173. Au cours de la réalisation des consultations des populations autochtones il a été prouvé en suffisance que les activités du projet n'ont aucun impact négatif sur le mode de vie de leur communauté du Burundi se trouvant sur les collines d'intervention dudit projet ce qui justifie l'absence du plan d'atténuation.
174. D'après le même document de consultation, ces derniers disposent de très peu d'informations sur les activités de la FAO en général et en particulier sur les CEP/FFS. En effet, sur 29 collines pilotes visitées au cours des consultations, quelques populations autochtones vivant sur 4 à 5 collines affirment avoir presque entendu parler des activités du projet (17%). Dans la plupart des collines pilotes, le projet est inconnu (83%). En outre, seulement une vingtaine de personnes issues des communautés autochtones sont membres des CEP/FFS.

3.6.3 Les garanties sociales et environnementales

Constatation 19 : Les évaluations et le statut de risque en relation avec les Garanties environnementales et sociales (GES) à la mi-parcours sont identiques à ceux de la phase de conception du projet. Ce constat est le même que celui contenu dans le PIR couvrant la période de juillet 2019 à septembre 2020. En effet, ce projet ne cause aucun dommage à l'environnement ou à quelque partie prenante que ce soit au contraire il est une solution aux problèmes socio-environnementaux identifiés depuis sa conception. Ainsi, l'évaluation générale du risque est bas). Toute fois dans l'optique d'amplifier l'adhésion des populations autochtones au projet, une provision financière de 33000 euro est à prévoir d'après le rapport provisoire sur le CPLCC.

5 Conclusions

Conclusion 1 : Pertinence.

175. La pertinence globale du projet est jugée **très satisfaisante (TS)** car, sa conception a pris en compte l'essentiel des politiques, des stratégies, programmes et plans actuels du FEM, de la FAO et du Burundi, en particulier ceux en lien avec les objectifs spécifiques du projet. Aussi, le projet est pertinent par rapport aux zones d'intervention, et à son objectif global.

Conclusion 2 : Efficacité.

176. En ce qui concerne le résultat 1, le GSADR-N ne fonctionne pas. Le fonctionnement seul des GSADR-P ne résout pas le problème visé à savoir l'intégration de la GDT/GIRN dans le cadre institutionnel, politique et légal au niveau national car si des discussions sur les enjeux stratégiques restent au niveau provincial, il est connu que les décisions politiques de haut niveau devront se prendre au niveau national. En ce qui concerne le mécanisme de partage des connaissances, le projet a formé les cadres du ministère de l'agriculture au niveau central et provincial dans l'utilisation des outils de GDT tels que Collect Earth, LADA-WOCAT et DATAR en vue de produire un rapport chaque année. Contrairement à ce qui est prévu, aucun outil suscité n'est encore fonctionnel après 03 ans de mise en œuvre.

177. En ce qui concerne le résultat 2 : Les 09 Plans d'actions pour 09 bassins versants ciblés, incluant la caractérisation biophysique et socio-économique et les principales priorités pour lutter contre la dégradation des terres et la pauvreté dans chaque bassin versant ont été élaboré en utilisant l'outil LADA pour la situation de référence.

178. Les observations réalisées lors de visites de terrain et les rapports exploitées démontrent à suffisance que des superficies et systèmes agro écologiques exploités en gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages et selon les bonnes pratiques de GDT sont en augmentation.

179. Toujours dans l'optique de la GIRN, le projet a produit et planté de 3 654 805 plants forestiers, agroforestiers et fruitiers, la stabilisation de 147 km de berges des rivières Kayokwe, Waga et Ruvyironza avec 50 000 plants de bambous produits en pépinières, la matérialisation et piquetage des Courbes de Niveau (CN) sur 445 km, la réalisation de l'irrigation collinaire et la mise en place d'un micro barrage hydroagricole dans la commune Giheta, province Gitega

180. Des progrès attendus, il ressort que tous les modules de formation ont été développés. L'évaluation note que 100 facilitateurs sont formés sur la méthodologie CEP et divers thèmes techniques incluant l'agriculture durable, la GDT/GIRN, les chaines de valeurs et la nutrition. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des moyens d'existence des bénéficiaires, le projet a entre autre procédé à : (i) la diffusion de 30 tonnes de semences de pomme de terres, 2 tonnes de blé et des semences de maraichères ; (ii) la distribution des intrants pour les champignons au bénéfice de 43 CEP soit 1205 ménages, 200 ruches modernes ,1290 porcins pour 43 premiers CEP et des équipements de

transformation du miel tels que des extracteurs de miel, certification solaire, de transformation agroalimentaire distribués à 6 CEP autour du Parc National de la Kibira ; Initier des Caisses de Résilience pour l'entraide et la cohésion sociale.

181. D'après des entrevues avec l'équipe du projet et des constats des visites de terrain, il ressort que le projet travaille effectivement avec l'approche Caisse de résilience. En effet 43 CEP travaillent de façon constante sur les 3 piliers de l'approche de caisse de résilience : (i) le pilier technique : les techniques adaptées à l'aménagement et à la protection des bassins versants ainsi que les bonnes pratiques de la multiplication des semences et les techniques de mise en place des jardins potagers ont été maîtrisés; (ii) le pilier économique : les CEP ont accru leur capital productif à travers l'épargne et le crédit selon le modèle d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC); (iii) le pilier social : les CEP ont mis en place les clubs d'écoute communautaire (CEC) qui ont renforcé leur inclusion et cohésion sociale. L'approche Caisse de Résilience mise en œuvre par le projet pourtant très efficace n'est pas suffisamment ressortie et mise en valeur par le projet car aucun indicateur y relatif n'est clairement élaboré dans le système de suivi-évaluation du projet en ce qui concerne les piliers économique et social.
182. Le leadership en termes des chaînes de valeur durables est à l'état embryonnaire nécessitant une structuration en coopératives et plusieurs séries de renforcement de capacités sur des thèmes multiples en rapport avec le développement des chaînes de valeur agricoles d'après les observations de terrain et des échanges avec les experts du projet.
183. Par contre, en trois ans de mise en œuvre, certaines activités suscitent des interrogations de par leur bas niveau de réalisation. Entre autres il y a : (i) la promotion des cultures orphelines pas intéressantes pour les communautés bien que ces dernières pourraient présenter un avantage économique ; (ii) la création des peuplements forestiers car sur le plan opérationnel il existe des difficultés de trouver des sites d'installation de tels peuplements en se conformant aux normes, mais selon le projet, les 18 sites de reboisement attendus à la fin du projet sont déjà installés. La difficulté à trouver les sites de reboisement se pose aussi au niveau des jardins scolaires, mais pour ce cas précis, il faut prendre cela comme des actions d'éducation ne nécessitant pas de gros espaces ; (iii) Très peu de ménages ont introduit de nouvelles cultures (y compris les cultures en voie de disparition) environ 4 % ; La création d'un système de banque de semences in situ et la production paysanne des variétés adaptées en vue de promouvoir les systèmes alimentaires locaux et une meilleure nutrition (Prévus dans le LoA de BI).Face aux difficultés suscitées en lien avec les activités à problème, l'évaluation propose leur reformulation. Cette reformulation prendra en compte les objectifs du projet et surtout les préoccupations des bénéficiaires.
184. En ce qui concerne le résultat 3, il est attendu : Un document de suivi évaluation du projet a été élaboré mais l'application des outils proposés dans le cadre dudit document reste problématique surtout au niveau des CEP. Aussi les consultations attendues en vue de l'élaboration du Manuel national de suivi-évaluation harmonisé des projets et initiatives de GDT/GIRN (aligné sur les ODD) ne sont pas encore effective. L'évaluation a noté également que les

communications techniques diverses et ciblées, la compilation et le partage des impacts de la GIRN ne sont pas également réalisés

185. La majorité des indicateurs des produits attendus à mi-parcours pris dans leur globalité ne sont pas atteints. Cette situation s'explique par le fait que le projet a connu un retard au démarrage du projet et aussi, la pandémie du COVID 19 a imposé un arrêt d'activité sur environ 06 mois. L'efficacité du projet est donc jugée **Modérément Satisfaisante (MS)**. Par conséquent les progrès vers la réalisation de l'objectif du projet qui d'accroître l'adoption de systèmes de production améliorés et résilients pour assurer la durabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition par la gestion intégrée des paysages et des chaînes de valeur alimentaires durables sont jugées Modérément Satisfaisant (MS). Il en est de même de la progression générale de la mise en œuvre.

Conclusion 3 : L'efficience :

186. . Il ressort que ce critère est **modérément satisfaisant (MS)**. Le projet a connu 12 mois de retard lors de sa mise en œuvre. Nonobstant la suspension des activités de terrain liée au COVID 19, le projet aurait pu pendant ce temps mettre l'accent sur les activités ne nécessitant pas de contact physique pour améliorer son faible taux de décaissement et s'adapter aux situations de changement. Nous pouvons citer entre autres : l'accélération du processus de passation des marchés et la gestion des commandes des commandes de certains matériels pour les chaînes de valeurs par exemple, la structuration d'un mécanisme adapté de partage de connaissance, la redynamisation du GSADR-N à travers des réunions virtuelles

Conclusion 4 : Soutenabilité :

187. 128. En somme, les plateformes multi-acteurs ne sont pas encore mises en place au niveau collinaire même si la revue note des efforts épars réalisés par certains CEP. Pour la revue, les seules structures opérationnelles actuellement ne suffisent pas pour garantir la durabilité des activités du projet à ce stade. Il est urgent d'intensifier les activités de mise en place de ces structures communautaires pour renforcer la durabilité des acquis du projet et créer des liens avec le niveau communal, provincial et national afin que chaque niveau d'intervention joue effectivement son rôle pour une durabilité plus globale (financières, Sociopolitique, institutionnel et gouvernance, Environnemental et social), au vu de ce qui précède, **la durabilité est Moyennement Probable (MP) : risques modérés.**

Conclusion sur les facteurs affectant la performance

188. **En ce qui concerne la mobilisation et la gestion des cofinancements**, il ressort que ce critère est **modérément insatisfaisant (IS)**. Le projet ne mobilisera pas les 100 de cofinancement en nature escompté car les cofinancements issus des projets PRODEMA et PADZOC de la Banque mondiale sont respectivement de 63,33% et 19,84%. Ces deux projets ont clôturé alors que le présent projet est encore en cours de mise en œuvre.

189. **En ce qui concerne l'application du système de suivi-évaluation.** L'évaluation apprécie l'élaboration du document relatif au suivi des indicateurs.

Pour l'évaluation, ce document n'est pas suffisamment exploité par l'équipe du projet principalement en ce qui concerne la collecte des données relatives au CEP. Dans ces conditions, un des rôles clé du système de suivi-évaluation qui est d'induire des changements de stratégies au cours de la mise en œuvre du projet peut ne pas être atteint. Par ailleurs, le système de suivi-évaluation comporte plusieurs outils nécessitant des formations au préalable pour une bonne utilisation. Cependant les formateurs qui sont principalement des experts internationaux ne sont pas toujours disponibles. Sur la base de ces constats, l'évaluation trouve que ce critère est **Modérément satisfaisant (MS)**.

190. En ce qui concerne la conception du projet et la préparation à la mise en œuvre. Toutes les interventions mise en œuvre par le projet ont été définies d'une manière participative par les bénéficiaires du projet à travers des ateliers de consultation organisées depuis le niveau des communes jusqu'au niveau des provinces. En ce qui concerne l'adaptation de manière adéquate aux changements de contexte intervenus au cours de sa mise en œuvre le projet a connu un retard important au début de sa mise en œuvre, Par rapport à ces changements, seule la situation du COVID n'a pas été bien gérée. Par rapport aux deux éléments de changement (un arrêt des activités suite à la pandémie du COVID 19 et un changement de vision stratégique de l'État qui veut passer des CEP au « centre de rayonnement ») de contexte, si le projet a bien démontré au Gouvernement la complémentarité entre les CEP et les « centres de rayonnement » par contre, le projet n'a pas su s'adapter aux variations des conditions (COVID 19) afin d'améliorer l'efficacité de sa mise en œuvre. Le projet aurait pu pendant ce temps mettre l'accent sur les activités ne nécessitant pas de contact physique et s'adapter aux situations de changement. Sur ce, il ressort que ce critère est **modérément Satisfaisant (MS)**.

191. En ce qui concerne le mécanisme de coordination du projet. Sur le plan institutionnel, le projet est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et la FAO est l'Agence d'exécution du projet. Le Projet est sous la Tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (MINEAGRIE) où ce Ministère est présent à tous les niveaux de sa mise en œuvre. Au niveau de la prise de décision, le Projet est sous la coordination d'un Comité de Pilotage national désigné par le Ministre et où le coordonnateur du projet assure son Secrétariat. Un Point focal du projet qui joue l'interface entre l'unité de Coordination et le Ministère a été nommé par le Ministre de Tutelle. Au niveau opérationnel, un Point Focal Provincial (PFP) du Projet a été désigné par chaque Bureau Provincial de l'Agriculture et de l'Élevage (BPEAE) pour assurer une coordination et un suivi au quotidien de toutes les interventions du projet dans la province. Au niveau des communes, des agronomes et des vétérinaires communaux, sont des facilitateurs des Champs Ecoles des Producteurs (CEP) dans la commune. Sur les collines, des encadreurs de base (Moniteurs) du MINEAGRIE sont généralement des Présidents des Champs Ecoles des Producteurs. Ce dispositif institutionnel est **très satisfaisant (TS)** non seulement parce qu'il réalise une couverture du projet sur le plan micro (communautés/CEP ; Collines ; Communes), méso (Provinces) et macro (National) mais aussi parce qu'il implique plusieurs types de parties prenantes.

192. **En ce qui concerne les partenariats du projet et la participation des parties prenantes** l'évaluation trouve les résultats **Satisfaisants (T)**. 05 protocoles ((ISABU, DGA, BEPEAE) pour accompagner le projet dans certaines expertises bien spécifiques et 2 autres sont en attente de signature, à savoir celui avec la GGEREA et l'IGEBU) de collaboration sont signés avec les structures étatiques et 04 avec des ONG/prestataires de services à savoir l'ADISCO, l'APROCUVI, ADRSEPAL, BIOVERSITY. Tous ces partenaires sont concernés par la gestion intégrée des ressources naturelles, l'amélioration des moyens d'existence des communautés et l'amélioration de la sécurité alimentaire et lutte contre le changement climatique. Dans cette liste des parties prenantes engagées à la mise en œuvre du projet, le Ministère des droits de l'homme, des affaires sociales et du genre (MDHASG), Partie prenante gouvernementale essentielle pour les questions de genre est absent.
193. Ces partenariats sont fonctionnels dans les des autres provinces du projet contrairement à Muramvya. Dans la province de Muramvya, il ressort que le prestataire de services « ADRA » initialement prévu pour l'encadrement des CEP, ne soit pas encore recruté ou remplacé par un autre de mêmes compétences. Cette lacune est à l'origine de plusieurs insuffisances constatées au niveau de certains CEP.
194. Au niveau opérationnel et dans sa zone d'intervention, le projet travaille avec d'autres projets/programmes œuvrant dans la gestion intégrée des ressources naturelles et le développement des chaînes de valeur. Les projets/programmes déjà en synergie avec le projet sont : PRODEFI, PRODEMA et PADZOC
195. **En ce qui concerne la mise en œuvre du projet, comprenant la supervision par la FAO (BH, FTP et FLO), les activités d'appui et la contribution générale de l'UGP.** Il ressort que l'UGP du projet a des compétences pour produire et mener des activités. Tous les postes sont pourvus. La supervision par la FAO (BH, FTP et FLO) est effective. Elle se fait par le biais des réunions et des missions de supervision. Toutes fois, il ressort des incompréhensions entre l'administration du Bureau Pays de la FAO et l'UGP en ce qui concerne l'application des procédures de passation des marchés et la lourdeur dans le traitement des dossiers du projet. Ces incompréhensions ont un impact négatif sur la mise en œuvre des activités du projet.
196. **En ce qui concerne la communication, la sensibilisation du public et la gestion des connaissances.** Il ressort que la stratégie de communication n'est pas encore parfaitement fonctionnelle inhibant en conséquence toutes les actions relatives à la sensibilisation du public et à, la gestion des connaissances. L'évaluation a noté des actions de communication très embryonnaires ne reflétant pas les attentes

Conclusion sur les dimensions transversales

Conclusion 5 : Genre :

197. **En ce qui concerne le genre.** Au début du projet, une étude de la situation de référence mettant en exergue le genre a eu lieu lors de la formulation du projet avec l'outil SHARP. Ces éléments sont inclus dans le PRODOC. Toutefois, sur le

plan opérationnel, le projet a pris en compte l'implication des femmes car ces dernières sont majoritaires dans les activités des CEP et les chaînes de valeur soutenues par le projet. Cependant, certains besoins spécifiques aux femmes et aux jeunes doivent être mieux pris en compte et bien illustré dans le système de suivi-évaluation notamment en ce qui concerne l'élaboration des documents guides, les supports de formations au niveau des CEP, et le respect de la représentation des femmes et des jeunes dans toutes les instances de prise de décision. Pour l'évaluation l'effectivité de la prise en compte des femmes dans les activités du projet est **satisfaisante (S)**

198. **En ce qui concerne les problématiques liées aux populations autochtones et aux minorités.** Elles sont effectivement prises en compte. Une étude est en cours de finalisation par le projet. Il ressort de cette étude que les populations autochtones accusent une faible participation dans les projets mis en œuvre par la FAO pour plusieurs raisons notamment le manque de sensibilisation et d'information, des frais de cotisation constituant le fonds de roulement, la pauvreté extrême, le manque de nourriture, de fumier, de propriétés foncières, de petit bétail, de métiers professionnels, de matériel scolaire pour les enfants. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : l'exclusion et/ou l'auto-exclusion, la non-participation aux réunions organisées au niveau de la colline, le manque de vision à court, moyen et long terme dû à la pauvreté extrême ainsi que le faible accès aux canaux de communication. Ceci fait que leur intégration sociale au niveau global et dans la mise en œuvre du projet pose des problèmes.
199. **En ce qui concerne les garanties sociales et environnementales.** Les évaluations et le statut de risque en relation avec les Garanties environnementales et sociales (GES) à la mi-parcours sont identiques à ceux de la phase de conception du projet. En effet, ce projet ne cause aucun dommage à l'environnement ou à quelque partie prenante que ce soit au contraire il est une solution aux problèmes socio-environnementaux identifiés depuis sa conception. Ainsi, **l'évaluation générale du risque est bas.** Toute fois dans l'optique d'amplifier l'adhésion des populations autochtones au projet, une provision financière de 33000 euro est à prévoir d'après le rapport provisoire sur le CPLCC

6 Recommandations :

❖ Pour le Gouvernement Burundais

Recommandation 1 : Plates-formes multi-acteurs et multi-échelles et Mécanisme de partage des connaissances : Élargir le mandat du GSADR pour prendre en compte les considérations liées au mécanisme de partage des connaissances (Groupe WOCAT-DATAR), et la gestion des bonnes pratiques (Plate-forme communal sur les bonnes pratiques), le partage des résultats liés à l'analyse des impacts et dissoudre les Groupes afférents à ces différents mandats. Concentrer au sein d'une même structure (GSADR) à quelque niveau que ce soit les mandats et objectifs poursuivis par le projet.

200. Le Groupe Sectoriel « Agriculture et Développement Rural » est un forum formel dans lequel le Gouvernement, les partenaires au développement et la société civile se rencontrent pour mener des discussions sur la stratégie et les enjeux du développement du secteur agricole au Burundi avec un accent particulier sur sa planification et son suivi-évaluation et sur les ressources qui lui sont consacrées. L'objectif visé est de soutenir le Burundi à atteindre une croissance agricole largement en dessus de sa croissance de la population et d'améliorer les conditions de vie en milieu rural.

201. Au vu de ce mandat global, il est important que ce Groupe se déploie sur le triple plan politique, stratégique et opérationnel. Ainsi, le niveau opérationnel va comporter des actions de collecte de données et d'informations au niveau des communautés et des CEP. Ce travail de collecte d'informations et de données se structure au niveau communal, d'où la création d'un GSADR-Communal. Le GSADR- communal va alimenter le GSADR-Provincial qui à son tour fera la synthèse de d'ensemble des informations des communes pour alimenter le niveau national

202. Vu sous cet angle, le Groupe national sur la GDT et ses démembrements au niveau provincial et local va disparaître pour se confondre au GSADR au niveau national, provincial et communal. Dans le même optique, la plate -forme- communale de bonnes pratiques sera dissoute et son mandat transférer au GSADR-Communal

203. En conséquence, cette restructuration du GSADR va impliquer l'élaboration d'un document de stratégie de redynamisation du GSADR. Cette stratégie va définir l'objectif global, les objectifs spécifiques en fonction du niveau d'intervention, un plan d'action, le budget et les sources de financement possibles (disponibles et à rechercher). **Le projet doit continuer à encourager le fonctionnement optimal de ces GSADR-P en élaborant pour chacun des groupes une planification annuelle et en sécurisant à temps les ressources financières et logistiques pour leur bon fonctionnement. Une prise en charge rotative par chacun des PTF impliqué dans la problématique de la GIRN au Burundi et une budgétisation minimale du fonctionnement de ces groupes au niveau du MINEAGRIE peut être une solution viable et durable pour le fonctionnement de ces groupes.**

❖ **Au Bureau Pays de la FAO**

Recommandation 2 : Mettre en place une dynamique avec le Bureau sous-régional pour créer un Pool d'expert au niveau national et ou régional :

204. Former un Pool d'expert au niveau régional pour les outils : Exact, DATAR, WOCAT dans l'optique d'avoir une expertise nationale et sous-régionale disponible et à moindre coût afin, de contourner la difficulté de la non disponibilité des experts internationaux. Chaque pays abritant le projet IAP-FS pourra contribuer pour que les experts du siège facilitent la formation de ce pool d'experts pays, ainsi chaque projet réalisera des gains sur le plan financier et gagnera en temps et en compétence.

❖ **Pour l'Unité de Gestion du Projet (UCP)**

Recommandation 3 : Transformer les Plans de Gestion Communautaires des Bassins Versants en document « Banquable » et faciliter l'appropriation des plans de gestion des bassins versants une fois les comités de gestion mis en place.

205. Annexer aux Plans de Gestion Communautaires des Bassins Versants une estimation financière des opérations de gestion à réaliser et un budget afin d'avoir de véritable « Shopping document » capable de mobiliser d'autres financements auprès des différents bailleurs.

206. Par ailleurs, le projet doit organiser des séances de travail avec chacun des comités de gestion des bassins versants une fois qu'ils seront installés pour faciliter l'appropriation du contenu des plans de gestion par les membres. Le projet aurait dû mettre en place une stratégie de structuration des groupes dès sa mise en œuvre afin de boucler très rapidement avec ces activités. À cet effet, le projet doit recenser l'ensemble des activités nécessitant une structuration (Comités des Bassins Versants, GSADR-N et ses démembrements...), schématiser théoriquement leur structuration et leur fonctionnement, ensuite les mettre en place et enfin les rendre opérationnel (En fait c'est la démarche constructive d'un groupe fonctionnel).

Recommandation 4 : Mettre en exergue l'approche Caisse de Résilience mise en œuvre par l'approche.

207. Valoriser dans le cadre logique et les rapports de mise en œuvre l'approche Caisse de Résilience. L'approche Caisse de Résilience mise en œuvre par le projet pourtant très efficace n'est pas suffisamment ressortie et mise en valeur par le projet car aucun indicateur y relatif n'est clairement élaboré dans le système de suivi-évaluation du projet en ce qui concerne les piliers économique et social.

Recommandation 5 : Produire les premiers documents de capitalisation sur la gestion des connaissances

208. L'évaluation recommande au projet la production du matériel simple dans la langue locale, le « Kirundi » – et aussi sous forme illustrée, des programmes radiophoniques, vidéos, pièces de théâtre, etc., pour diffuser plus efficacement les messages. Cela renforce l'intégration de la GDT/GIRN et la prise de conscience

des nombreux avantages synergiques des technologies de GDT. L'institutionnalisation de l'approche CEP en cours avec les services de vulgarisation du ministère va également renforcer le mécanisme de partage des connaissances. Le projet peut également produire une cartographie de l'ensemble des superficies reboisées.

Recommandation 6 : Consolider la structuration et le fonctionnement des CEP existant, Promouvoir les chaînes de valeur pilote et tenir compte des préoccupations des populations autochtones

209. Dans l'optique de garantir l'atteinte des objectifs liés au CEP, le projet doit ne doit plus mettre en place de nouveaux CEP mais plutôt consolider la structuration, le fonctionnement et un suivi rapproché des 106 CEP existant afin d'améliorer leur efficacité.
210. Au vu de la complexité de la mise en place d'une chaîne de valeur complète, il est souhaitable que le projet développe 03 chaînes de valeur pilotes (une dans chaque province) et communique suffisamment sur les facteurs de succès et les écueils afin de démontrer la valeur ajoutée de cette approche auprès des CEP/Coopératives, des communautés et autres acteurs clés dans l'optique de stimuler leur plus forte adhésion dans le processus de développement des chaînes de valeur.
211. Pour les populations autochtones, comme le recommande le document de consultation, Il va falloir mettre en place une stratégie de communication adaptée à ce groupe spécifique, pour la plupart, le taux d'analphabétisme est très élevé. Ainsi, L'ouverture de l'espace d'information via les canaux de communication et la mise en œuvre des projets spécifiques conçus pour et par eux permettront de mieux les intégrer dans le projet

Recommandation 7 : Identifier les bonnes pratiques selon l'approche FAO et partager les connaissances y afférentes auprès des parties prenantes.

212. Utiliser le canevas et l'approche FAO pour identifier les Bonnes Pratiques. À cet effet, le projet doit au préalable déjà élaborer la stratégie d'identification y afférente et mettre en place le dispositif adéquat à tous les niveaux d'intervention du projet.

Recommandation 8 : Organiser une formation complémentaire pour les 15 autres cadres non formés pour mettre en place un dispositif fonctionnel afin de collecter les données relatives aux indicateurs d'impact en lien avec la sécurité alimentaire des ménages, la résilience et les aspects nutritionnels.

Recommandation 9 : Documenter en continue toutes les données sur les plans quantitatifs et qualitatifs inhérents à l'exécution du projet au niveau des CEP. À cet effet, un fichier par CEP doit être élaborer pour faire ressortir les forces ayant concouru aux succès du CEP, ainsi que les faiblesses qui minent encore la mise en œuvre aisée, des activités de ce CEP. Un rapport de synthèse sera consolidé pour l'ensemble des CEP, et permettra de juger le degré de maturité par CEP ou par groupes de CEP. À son tour,

le degré de maturité servira de base pour l'organisation d'échanges d'expériences, la gestion des connaissances sur les bonnes pratiques et synergie entre CEP.

❖ **Pour le Bureau Pays de la FAO**

Recommandation 10 : Améliorer la célérité dans le processus de passation des marchés du projet par une implication plus accrue du Bureau Pays de la FAO et clarifier les incompréhensions sur les procédures afin d'anticiper sur les éventuels blocages survenant dans la mise en œuvre du projet.

213. Bien que cette situation soit récurrente dans la plupart des projets FAO, il est important que le bureau FAO Burundi s'implique davantage pour faciliter la passation des marchés du projet tout en respectant les procédures y afférentes. Un système d'anticipation peut être mise en place afin d'éviter des conséquences graves sur certaines activités sensibles liées par exemple à la production agricole qui est très exigeante sur le respect de certaines saisons de culture

Recommandation 11 : Faire une demande de Prorogation du projet sur 12 mois et refaire une budgétisation des activités restantes en priorisant celles en lien avec l'amélioration des conditions d'existence des communautés locales bénéficiaires. Il faudra également tenir compte des nouvelles activités issues des recommandations de la RMP.

214. À mi-parcours, les cofinancements issus des projets PRODEMA et PADZOC de la Banque mondiale sont respectivement de 63,33% et 19,84%. Ces deux projets ont clôturé alors que le présent projet est encore en cours de mise en œuvre. Suite à cela, une nouvelle budgétisation des activités restantes en tenant compte de ce déficit de cofinancement est à réaliser. Cette révision budgétaire doit réduire le déséquilibre qui existe dans la répartition du budget entre les activités en lien avec le renforcement des capacités, et les activités d'amélioration des conditions d'existence des communautés. Par ailleurs, étant donné que le projet dispose encore d'environ 65% de ces ressources financières, à moins de 20 mois de la fin du projet, et que le projet a connu un retard au démarrage et un ralentissement important des activités en 2020 sur 06 mois suite à la pandémie du COVID 19, l'évaluation recommande une extension d'une année sans incidence financière afin de permettre au projet d'achever la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet. Toutefois, la révision du cadre logique avec une prise en compte des indicateurs proposés par la RMP est un préalable important. Cette révision doit également tenir compte des nouvelles activités issues des recommandations de la RMP.

Appendices

Annexe 1. Tableau d'évaluation des critères d'évaluation du FEM

FAO - GEF Rating Scheme	Rating	Summary Comments ⁸
1) PERTINENCE		
Pertinence globale du projet	TS	Conclusion 1 : Pertinence.
2) RESULTATS OBTENUS (EFFICACITE)		
Évaluation globale des résultats du projet	MS	Conclusion 2 : Efficacité.
Résultat 1 : Plates-formes multi-acteurs et multi-échelles fonctionnelles pour appuyer les politiques et institutions et le partage des connaissances sur l'agriculture durable et la gestion durable et intégrée des ressources naturelles	MS	Seules les GSADR-P sont mis en place au niveau des trois provinces. Le GSADR-N n'est pas encore redynamisé. Aussi, le mécanisme de partage des connaissances n'est pas fonctionnel
Résultat 2 Augmentation de la superficie et des agro-écosystèmes dans le cadre de la gestion intégrée des ressources naturelles et du paysage et soutenu par les CEP et les chaînes de valeur durables pour une production accrue et des moyens d'existence durables	MS ressortir les chiffres sur le reboisement	Le projet a déjà contribué à augmenter la superficie et des agro-écosystèmes dans le cadre de la gestion intégrée des ressources naturelles et du paysage et soutenu par les CEP. Mais aucune chaînes de valeur durables pour une production accrue et des moyens d'existence durables n'est mise en place bien que le processus soit avancé
Résultat 3 : un plan de suivi-évaluation en place et des capacités des parties prenantes renforcées à travers le suivi des activités, des expériences et des impacts partagés pour une prise de décision	MS	Un excellent plan de suivi-évaluation existe mais les parties prenantes ne sont pas capables de suivre les impacts du projet. Aussi, les membres des CEP ne sont pas capables de capitaliser sur l'ensemble des activités et expériences du projet
3) EFFICIENCE, MISE EN OEUVRE DU PROJET & EXECUTION		
Qualité globale de la mise en œuvre du projet et gestion adaptative (agence de mise en œuvre)	MS	Conclusion 3 : L'efficience.

⁸ Include hyperlink to relevant sections in the report

Qualité de l'exécution (agences d'exécution)	MS	Le taux de décaissement est faible, environ 35%. Aussi les procédures de passation des marchés de la FAO sont une entrave importante aussi bien pour les prestataires de service que pour l'équipe du projet
Efficacité (incl. rentabilité et respect des délais)	MS	Conclusion 2 : Efficacité.
4) SUIVI-EVALUATION		
Qualité Générale du Suivi-évaluation	MS	Conclusion 4 : Suivi-évaluation :
Conception du suivi-évaluation au démarrage du projet	S	Le document de suivi évaluation est de bonne qualité y compris les outils de collectes de données
Mise en œuvre du suivi-évaluation	MS	La collecte des informations au niveau locale n'est pas toujours bien faite au regards de l'écart constaté entre le flux d'information existant au niveau des CEP et l'information disponible à Bujumbura
5) DURABILITE		
Durabilité globale	MP	Ressources financières : MPP Sociopolitique : MP Cadre institutionnel et gouvernance : MP Environnemental : P
6) ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES		
Qualité globale de l'engagement des parties prenantes	S	Le projet a quatre points focaux dont un au niveau national et 03 au niveau des provinces. En plus, un certain nombre de protocoles de collaboration ont été aussi signés et des actions conjointes ont déjà été initiées et entreprises, notamment avec l'ISABU, l'OBPE, l'IGEBU, le DGA, les BPEAE, l'ADISCO,

	l'APROCUVI et les autres sont en cours de finalisation notamment avec le BBN. Ces protocoles ont été signés sur la base des mandats régaliens des structures étatiques partenaires du projet et sur la qualité des compétences des autres prestataires.
--	---

Critères d'évaluation du FEM : Échelles de notations

Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes	Notations de durabilité :	Notations de la pertinence
6 Très satisfaisant (HS) : pas de lacunes 5 Satisfaisant (S) : lacunes mineures 4 Modérément satisfaisant (MS) 3 Modérément Insatisfaisant (MI) : des lacunes importantes 2 Insatisfaisant (I) : problèmes majeurs 1 Très insatisfaisant (TI) : de graves problèmes	4 Probables (P) : risques négligeables pour la durabilité 3 Moyennement probable (MP) : risques modérés 2 Moyennement peu probable (MPP) : des risques importants 1 Improbable (I) : risques graves	2 Pertinent (P) 1 Pas pertinent (PP) Notations de l'impact : 3 Satisfaisant (S) 2 Minime (M) 1 Négligeable (N)
Notations supplémentaires le cas échéant : Sans objet (S.O.) Évaluation impossible (E.I.)		

Annexe 2. Tableau des cofinancements

Sources of Co-financing ⁹	Name of Co-financer		Amount Confirmed at CEO endorsement / approval		Actual Amount Materialized at 30 June 2020	Actual Amount Materialized at Midterm or closure (confirmed by the review/evaluation team)	Expected total disbursement by the end of the project	Matérialisés par rapport aux mobilisés à mi-parcours (Materialized vs Mobilized at Midterm)
			Type of Co-financing					
			In Kind	Cash				
GEF Agency	IFAD – PRODEFI		21,440,000		9 500 000	11 000 000	21 440 000	51,30%
GEF Agency	World Bank - PRODEMA	In Kind	6,000,000		3 000 000	3 800 000	3 800 000	63,33%
GEF Agency	World Bank – PADZOC	In Kind	14,110,728		2 400 000	2 800 000	2 800 000	19,84%
Government	MINAGRIE	In Kind	3,000,000		900 000	1 553 200	3 000 000	51,77%
GEF Agency	FAO	In Kind	500,000		200 000	400 000	500 000	80%
		TOTAL	45 050 728		16 000 000 (35,51%)	19 553 200 (43,40%)	31 540 000 70%	

⁹ Sources of Co-financing may include: Bilateral Aid Agency(ies), Foundation, GEF Agency, Local Government, National Government, Civil Society Organization, Other Multi-lateral Agency(ies), Private Sector, Beneficiaries, Other.

Annexe 3. Liste des personnes interrogées

Tableau 1

n°	Nom	Prénom	Position	Organisation/location
1.	Ndocimpa	Emmanuel	Secrétaire Permanent	MINEAGRIE
2.	Mbarushimana	Jean Claude	DG Agriculture	MINEAGRIE
3.	Ndikumasabo	Clément	DGMAVA	MINEAGRIE
4.	Rurakengereza	Victor	Directeur	BPEAE
5.	Nijimbere	Francine	Point focal du projet en province Gitega	BPEAE
6.	Hatungimana	Jean Marie	Antenne provinciale de l'OBPE	OBPE
7.	Barindago	Augustin	DG IGEBU	IGEBU
8.	Barwihigire	Thomas	Directeur de la cartographie et de la topographie	IGEBU
9.	Nibigira	Gérard	Conseiller Principal du Gouverneur à Gitega	Province Gitega
10.	Nimpagaritse	Donatien	Conseiller Economique du Gouverneur	Province Mwaro
11.	Nayubu	Emmanuel	Point focal du projet	Province Mwaro
12.	Mpawenimana	Canésius	Conseiller Socio-Culturel du gouverneur	Province Muramvya
13.	Nizigiyimana	Fidèle	Conseiller Technique Chargé du développement	Commune Giheta
14.	Nduwayezu	Espérance	Administrateur Communal	Commune Muramvya
15.	Ndayishimiye	Vénuste	Unité de transformation des fruits qui produit du jus	Coopérative Twijabutse de Ndava
16.	Frère Batungwanayo	Tharcisse	Unité de transformation produisant des jus et des vins	Communauté des Frères Bene Yozefu de Giheta
17.	Ndayikengurukiye	Jean Bosco	Point focal du projet en province Muramvya	BPEAE
18.	Niyomwugere	Enock	Coordonnateur de l'antenne ADISCO à Gitega	ADISCO
19.	Nkuzimana	Léonard	Comptable ADISCO siège	ADISCO
20.	Habonimana	Fidèle	Responsable du partenariat Projet IAP-FAS-APROCUVI	APROCUVI
21.	Manirambona	Hermes	Responsable Administratif Financier	APROCUVI
22.	Ndarubayemwo	Oscar	Technicien forestier	APROCUVI
23.	ANGUE OBAMA		BH	FAO Burundi
24.	Masuguru	Appolinaire	Chargé de programmes	FAO Burundi
25.	Mondovi stefano		LTO	FAO Rome

Annexe 4 – Liste des documents consultés

- 1) PIR 2019
- 2) PIR3_2020 Posté sur Page GEF_09-09-2020
- 3) FPMIS_20-08-2019
- 4) Annexe6-CPP1-IAP-Burundi-
- 5) FAO Note de présentation du projet,
- 6) FAO Projet IAP présentation Power Point sur les Chaines de valeurs
- 7) FAO Projet IAP Rapport descente sur le terrain
- 8) IAP Project-Communication Plan
- 9) Note d'information suivi-évaluation_Draft1
- 10) NOTE CEP-PAYSAGE
- 11) Note_Information_CEP_28-02-2019+Leo.docx"
- 12) Protocole ADISCO
- 13) Protocole ADRSEPAL
- 14) Protocole APROCUVI
- 15) Protocole Bioversity
- 16) Protocole DGA
- 17) Protocole DGREA
- 18) Protocole Gitega
- 19) Protocole ISABU
- 20) Protocole Muramvya
- 21) Protocole Mwaro
- 22) Protocole OBPE
- 23) RAPPORT PROVISoire DES CONSULTATIONS DES BATWA version Finale
- 24) Rapport Mission LTO_11-06-2019_VF
- 25) Rapport Mission de S-E_Campagne_Plantation_OBPE+Rencontre Administrateurs_29-03-2018
- 26) Rapport_Mission_Supervision_Collecte de données_30-09-2019
- 27) Rapport_Mission_supervision_Réalisations_OBPE_05-11-2018
- 28) Présentation Power Point du projet_23 07 20
- 29) SIPMRF GDT corrigé Nov 2013
- 30) Documentation Système de suivi-évaluation IAP-FS Burundi

Revue à Mi-Parcours du projet « Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi »

Annexe 5 : Matrice d'évaluation

A. But de la matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation ci-dessous décrit chacune des questions d'évaluation sur la base des (i) critères clés d'évaluation (**pertinence, efficacité, efficacité, durabilité, le suivi-évaluation et l'engagement des parties prenantes**), (ii) des indicateurs précis donc l'atteinte étaient prévus à mi-parcours, (iii) des sources d'informations et (iv) des méthodes de collecte de données. Elle prend également en compte : (a) Les mesures de protection environnementales et sociales, (b) **l'intégration du genre**, (c) **Le co-financement**, (d) **La gestion des connaissances** et (e) **Si possible le niveau de progrès sur les impacts à long terme**

B. Développement de la Matrice d'évaluation en fonction des questions clés

Question 1 : Pertinence : Dans quelle mesure la conception de l'intervention et les résultats escomptés sont conformes aux priorités politiques et stratégiques tant au niveau locales, nationales, sous-régionales et régionales en matière d'environnement et de développement et aux priorités et objectifs stratégiques du FEM et de la FAO ; Sa complémentarité avec les interventions existantes et la pertinence pour les acteurs et les bénéficiaires du projet ; Son adéquation au contexte de l'intervention sur le temps.

Il s'agira de voir dans quelle mesure la conception du projet et ses activités répondent aux besoins identifiés au Burundi et plus spécifiquement aux cibles visées (bénéficiaires directes et indirectes) liées à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition, la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique.

Critères d'évaluation	Questions à développer	Indicateurs relatifs à la mise en œuvre à mi-parcours	Sources d'informations	Méthodes de collecte des données			
				Revue Documentaire	Entretiens semi-structurés et structurés	Fiches d'enquêtes	Entretiens communautés (Focus Group)
Pertinence des domaines d'intervention	<p>Dans quelle mesure le projet était-il pertinent et cohérent avec les politiques et stratégies nationales du Burundi</p> <p>Dans quelle mesure le projet était-il pertinent et cohérent avec les politiques et les objectifs stratégiques de la FAO et du FEM ?</p>	<p>Adéquation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), ▪ Le Plan National de Développement (PND), ▪ La Politique nationale sur le Changement Climatique, ▪ Des plans d'action pour la mise en œuvre des conventions de Rio. ▪ Stratégie ▪ de gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN), et en particulier celle des ressources en terres (sols, eaux, biodiversité) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel Bureau Pays FAO ▪ Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage . ▪ Le Ministère de l'Interieur et de la Formation Patriotique ▪ Société civile ▪ Documents de politiques et stratégies nationales et régionales du Burundi, du FEM et de la FAO 	X	X	X	

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme national en matière d'éducation environnementale ▪ La politique de reboisement ▪ La stratégie nationale de gestion et d'utilisation durable des terres au Burundi. ▪ Niveau d'adéquation des actions mises en œuvre aux priorités du FEM (mandat du FEM-5 LD qui contribue à enrayer et à inverser les tendances mondiales actuelles en matière de dégradation des sols, en particulier de désertification et de déforestation, stratégie de FEM-6 relative à la dégradation des sols) ▪ Niveau d'alignement des objectifs et activités du programme avec les politiques, stratégies et orientations techniques de la FAO au niveau global, régional et des pays cibles (Cadre Stratégique de la FAO notamment les Objectifs stratégiques : SO2 "Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables" et SO5 "Améliorer la résilience des moyens d'existence face aux catastrophes et au Résultat régional/ initiative de priorité régionale : L'engagement de l'Afrique à éliminer la faim d'ici 2025 (IR1) et la production et l'intensification durables et le développement de chaînes de valeur en Afrique (IR2).) 					
Pertinence de la logique d'intervention	Dans quelle mesure les activités du projet IAP-FS étaient cohérentes et pertinentes pour répondre aux besoins de chaque partie prenante y compris les populations bénéficiaires ?	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la situation avant-projet • Analyse du processus de conception du projet • Analyse des liens entre le projet et son encrage institutionnel • Analyse de la conformité du projet par rapport aux attentes des bénéficiaires et parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel Bureau Régional FAO et bureau Pays ▪ Partenaires stratégique de mise en œuvre ▪ Autorités 	X	X	X	X

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation et besoins des populations cibles (hommes, femmes, jeunes) au moment de l'identification du projet en termes d'obstacles majeurs (Les principaux obstacles à surmonter face aux défis liés à la dégradation croissante des terres et le changement climatique sont notamment : (i) absence de plateformes de consultation et de coordination des politiques sectoriels visant l'amélioration des moyens d'existence des agri-éleveurs et une gestion durable et concertée des ressources naturelles; (ii) prévalence des approches sectorielles avec des approches compétitives au lieu de la complémentarité; (iii) une taille des exploitations réduites et dégradées ne garantissant pas une sécurité alimentaire durable; (iv) une agriculture essentiellement pluviale et une vulnérabilité accrue suite à la variabilité climatique ; (v) une faible connaissances de bonnes pratiques de gestion durable des terres (GDT); et un système de vulgarisation faible) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ régionales ▪ Autorités nationales/ MINEAGRIE /Encrages institutionnel du projet ▪ Comités de Pilotage ▪ Société civile ▪ Documents de formulation du projet ▪ Enquêtes et diagnostics ▪ Des besoins des parties prenantes ▪ Études de base/analytique pour la préparation du projet 				
	<p>Dans quelle mesure la conception du projet et de ses activités sont-elles claires, cohérentes et réalistes pour atteindre les résultats prévus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquation de la théorie de changement et les impacts visés par le projet • Analyse de la cohérence du Cadre Logique • Analyse des mécanismes institutionnels de gestion et de mise en œuvre du projet (encrage institutionnel, point focal provincial, facilitateurs des CEP, Moniteurs, COPIL) • Analyse du Système prévu de Suivi-Évaluation • Analyse de l'implication des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel FAO ▪ Partenaires de mise en œuvre ▪ Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) ▪ Documents de formulation du projet 	X	X	X	X

	Dans quelle mesure les parties prenantes et les communautés ont été consultées et impliquées dans la conception et mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau de participation des communautés (et spécifiquement des hommes, des femmes et des jeunes) dans le choix, la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi des actions, et dans le ciblage des bénéficiaires ▪ Niveau de participation des collectivités décentralisées (choix des communes, sites/collines, bénéficiaires) ▪ Niveau de participation de la société civile, des groupes communautaires ▪ Niveau de participation des services techniques dans le choix, la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi des actions, et dans le ciblage des bénéficiaires tant au niveau national que provincial ▪ Mesures prises pour promouvoir l'appropriation des actifs par les bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents de projet ▪ Partie prenantes ▪ Personnel FAO ▪ Partenaires de mise en œuvre ▪ Comités de Pilotage ▪ Services techniques au niveau national et déconcentré ▪ Leaders communautaires ▪ Autorités communales ▪ Bénéficiaires ▪ Documents de conception et planification des activités ▪ Rapports diagnostics du projet 	X	X	X	X
Pertinence des zones d'interventions	Dans quelle mesure la sélection des zones d'interventions répondait-elle à un choix stratégique ?	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse croisée des besoins et des zones d'interventions avant le début du projet • Analyse des facteurs de succès/acquis et des risques par zone d'intervention avant le début du projet • Analyse de la vision stratégique de la gestion du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents du projet ▪ Parties prenantes ▪ Personnel FAO ▪ Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) 	X	X	X	

Question 2 : EFFICACITÉ: Dans quelle mesure les résultats réels du projet à mi-parcours correspond-il aux résultats escomptés en ce moment précis de la mise en oeuvre ? La mesure dans laquelle l'intervention a atteint ou prévoit d'atteindre des résultats (les produits, les résultats, les objectifs et les impacts du projet, y compris les avantages pour l'environnement mondial) (FEM, 2019c) en tenant compte des facteurs clés qui influencent les résultats, y compris une évaluation de la suffisance pour garantir la production de résultats à la fin du projet et au-delà, et la probabilité d'impacts à moyen et long terme.

Critères d'évaluation	Questions à développer	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte des données			
				Revue Documentaire	Entretiens semi-structurés et structurés	Fiches d'enquêtes	Entretiens communautés (Focus Group)
Résultat 1	Dans quelle mesure les Plateformes multi-acteurs et multi-échelles sont opérationnelles pour appuyer les mécanismes stratégiques, institutionnels et de partage des connaissances permettant l'élargissement des systèmes agricoles durables et des approches de gestion intégrée des ressources naturelles	•	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de formation • Rapport d'évaluation du projet • Rapports des services techniques • Témoignage du personnel • Rapport des partenaires 	X	X	X	X
Extrant 1.1.1:	Les Groupes sectoriels Agriculture et développement rural (GSADR) ont-ils été renforcés au niveau national (1) et provincial (3) ? ainsi que les comités de gestion des bassins versants ? Et les plans pluriannuels ont-ils été mis en vigueur sur les sites des projets (9) ?	<p>Mécanismes (Nombre et la qualité du fonctionnement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • i) GSADR-N et GSADR-P soutenant activement l'élargissement de la GIRN à Mwaro, Gitega et Muramvya (actions concrètes) • 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'élaboration des paramètres et des méthodologies harmonisées • Rapport d'évaluation et de suivi de l'usage des paramètres et méthodologies harmonisées au niveau local, national ou régional • Rapport du facilitateur • Rapport des tests décrivant l'usage des paramètres et des méthodologies • Liste des modules de formation 	X	X	X	X
Extrant 1.1.2:	Les Mécanismes multi-acteurs de partage des connaissances fonctionnels ont-ils été mis en place au niveau national (1) provincial (3) et local (4) (bassins versants; réseaux de Champs Ecoles des Producteurs), et appui à l'échange d'expériences et enseignements acquis (succès et échecs) sur l'élargissement de la GDT/GIRN à l'échelle des paysages ?	<p>Mécanismes (Nombre et la qualité du fonctionnement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • ii) Mécanismes de partage des connaissances mis en place et testés: 1 national, 3 provinciaux, 4 locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de mise en œuvre du mécanisme • Autres preuves de fonctionnement des mécanismes mis en place • 	X	X	X	X
Extrant 1.1.3:	Cadres légaux et réglementaires sur la GDT, l'utilisation durable de l'agrobiodiversité et les stratégies et plans agricoles et environnementaux mieux connus au niveau national (1) et provincial (1), et appliqués dans les plans communaux de développement et les plans de gestion des bassins versants	<p>Cadres légaux et réglementaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> • iii) Consultations réalisées avec des représentants des communautés, des deux sexes et des populations Batwa, afin de développer des directives harmonisées pour la mise en œuvre de Champs Ecoles des Producteurs-GIRN et de chaînes de valeur interconnectées • 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de consultation) • 	X	X	X	X
Extrant 1.1.4:	Stratégie nationale d'harmonisation des Champs Ecoles des Producteurs-GIRN opérationnelle dans les 3 provinces en accordant une attention particulière aux	<ul style="list-style-type: none"> • iv) Stratégie des Champs Ecoles des Producteurs partiellement opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de stratégie 	X	X	X	X

Revue à Mi-Parcours du projet « Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi »

	• systèmes alimentaires et agricoles résilients et durables						
Extrant 1.1.5:	Consultations des communautés menées par un processus de développement territorial participatif et négocié (DTPN) et par un processus de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC)(de 2)	• v) Consultations réalisées avec des représentants des communautés, des deux sexes et des populations Batwa, pour planifier la mise en œuvre du CSIF (country strategic investment framework (for SLM)) au niveau provincial (3), communal (3) et des bassins versants (3)	• Rapport de consultation	X	X	X	X
	•	•	•				
Résultat 2.1:	Dans quelle mesure le projet a contribué à Augmenter les superficies et systèmes agroécologiques exploités en gestion intégrée des ressources naturelles/des paysages et appuyés par les Champs Ecoles des Producteurs et des chaînes de valeur durables en vue d'assurer une production accrue et des moyens de subsistance durables ?	•	• Rapport de formation sur les meilleurs pratiques du SLM •	X	X	X	X
Extrant 2.1.1:	Plans de gestion des micro-bassins versants développés et mis en œuvre (9) grâce à l'association de technologies de GDT appropriées et à une approche de gestion intégrée et harmonisée des ressources naturelles	• i) 9 bassins versants dont les diagnostics sont terminés et les plans communautaires mis au point pour la GIRN, y compris une amélioration de l'agrobiodiversité (au niveau de la génétique, des espèces et de l'habitat) • ii) Diverses pratiques améliorées de GDT adoptées dans une approche combinée, suivies et documentées par les Champs Ecoles des Producteurs et communautés dans les 9 bassins versants	• Plans communautaires mis au point • Documentation relative aux diverses pratiques de GDT	X	X	X	X
Extrant 2.1.2:	Maîtres formateurs (25) et facilitateurs (100) de Champs Ecoles des Producteurs formés sur le tas avec 318 groupes de Champs Ecoles des Producteurs pratiquant la GDT/GIRN à l'échelle des exploitations et bassins versants, et programme national des Champs Ecoles des Producteurs (1) mis à jour	•	• Rapports de formation ou autres preuves	X	X	X	X
Extrant 2.1.3:	Réseau de (pré)coopératives/organisations de producteurs et groupes de Champs Ecoles des Producteurs soutenus et démontrant un accès amélioré aux chaînes de valeur alimentaires (fusionné en fonction de 2.3+2.4)	• iii) 2 500 (>30% de ménages dirigés par une femme, 20% de ménages dirigés par un orphelin)	• Dispositif de suivi-évaluation mis en place pour suivre cet indicateur au niveau des ménages • Rapports d'évaluation/Enquêtes	X	X	X	X
Extrant 2.1.4:	Système de banque de semences in situ mis en place et variétés adaptées produites par les agriculteurs favorisées pour constituer le fondement des	• iv) Champs Ecoles des Producteurs suivies et démontrant des	• Dispositif de suivi-évaluation mis en place pour suivre cet indicateur au niveau des CEP	X	X	X	X

Revue à Mi-Parcours du projet « Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi »

	<p>systèmes alimentaires locaux et de l'amélioration de la nutrition</p>	<p>augmentations de la production et de la diversité en comparaison des pratiques normales (+25% par 100 Champs Ecoles des Producteurs)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'évaluation/Enquêtes 				
Extrant 2.1.5:	<p>Pentes abruptes et zones très dégradées réhabilitées par la plantation d'arbres, l'accent étant mis sur les espèces indigènes pour augmenter la biodiversité, la productivité et la résilience et réduire la pression sur le matériel ligneux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • 				
Résultat 3.1	<p>Dans quelle mesure le projet a mis en place un cadre de S&E et de développement des capacités des institutions pertinentes pour effectuer les activités de suivi et communiquer sur les expériences et impacts ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de suivi-évaluation • Autres dispositifs de suivi-évaluation 	X	X	X	X
Extrant 3.1.1:	<p>Personnels gouvernementaux et agents de vulgarisation formés et capables d'utiliser les outils et approches de S&E appropriés et d'archiver les données</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 80 membres du personnel formés et appliquant des outils de suivi des impacts multiples 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de formation • Rapports d'utilisation des outils et autres preuves • 	X	X	X	X
Extrant 3.1.2:	<p>Membres des pré-coopératives et groupes de Champs Ecoles des Producteurs formés et capables d'utiliser des outils et approches de suivi d'impact participatifs (HH-BAT, S&E participatifs dans les Champs Ecoles des Producteurs, LADA local)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ii) 250 agriculteurs appliquant des outils participatifs de suivi d'impact et partageant leurs résultats par des échanges entre Champs Ecoles des Producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'utilisation des outils et autres preuves • Mécanisme de partage des résultats 				
Extrant 3.1.3:	<p>Résultats et expériences du projet compilés, largement communiqués et partagés avec le pôle régional du projet et les projets partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • iii) Stratégie de communication mise en place et expériences des projets partagées par le biais d'une communication ciblée et diversifiée et de divers matériels techniques (au moins 6 par an) • Impacts de la GDT/GIRN compilés et partagés tous les 6 mois pour faciliter les débats et la prise/planification de décisions à tous les niveaux, y compris par le comité directeur et le GSADR 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de communication • Mécanismes de partage d'expériences • Document Impacts de la GDT/GIRN compilés et partagés 				
Extrant 3.1.4:	<p>Rapports d'avancement du projet préparés dans les délais, examens/évaluations à mi-parcours et finaux réalisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • PIR 				
		<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • 				

Revue à Mi-Parcours du projet « Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi »

		•	•				
<i>les avantages pour l'environnement mondial) (FEM, 2019c)</i>	Le projet a-t-il contribué à une amélioration de l'environnement au Burundi ?	<ul style="list-style-type: none"> • Situation de l'environnement avant le projet • Contribution du projet à l'amélioration de l'environnement • État des ressources naturelles (eau, cultures ...) • 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport national sur l'état de l'environnement du Burundi • Personnel du PNUD • Rapports du projet 	X	X	X	
	Quels sont les acquis (financier, technique, institutionnel, environnementaux, changement climatique, biodiversité, gestion des ressources en eaux, socio-politique) sur lesquels le projet peut compter pour assurer un fort impact	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des résultats du projet • Estimation des impacts possibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'audit • Rapport de mise à disposition des cofinancements 				
FACTEURS AFFECTANT LA PERFORMANCE							
SUIVI-EVALUATION	Dans quelle mesure le système de suivi et d'évaluation du projet permet une gestion adaptative ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs du projet sont suivis et reportés • Analyse de la cohérence du Cadre Logique • Analyse des mécanismes institutionnels de gestion et de mise en œuvre • Analyse du Système prévu de Suivi-Évaluation • Analyse de la stratégie de suivi-évaluation du projet • Période de suivi conforme à la planification avant le début du projet • Changements apportés par le suivi-évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de suivi-évaluation • PIR 	X	X	X	
	Le système du suivi-évaluation du projet est-il opérationnel/ collecte systématique des données pour assurer le suivi des indicateurs ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires du projet se servent de tous les outils de fusions et acquisitions pour soutenir la gestion adaptative • Analyse de l'implication des parties prenantes • 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents d'implication des parties prenantes dans le suivi-évaluation • Utilisation du système de suivi-évaluation pour influencer les décisions 	X	X	X	X
la communication, la sensibilisation du public et la gestion des connaissances,	Le projet a-t-il une stratégie de communication opérationnel ? Quels sont les mécanismes mis en place pour la gestion des connaissances y compris la diffusion auprès des parties prenantes Dans quelle mesure les équipes pays ont-elles facilité la capitalisation des connaissances et l'adoption des nouvelles approches adaptées à la GDT/GIRN/Bassin versant/CEP/sécurité alimentaire/système de production améliorés et résilients au niveau des collines, communes, des provinces et	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre, types et qualités de Produits de communication/ Sensibilisation/gestion des connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de communication du projet • Documents de production de gestion des connaissances 	X	X		

Revue à Mi-Parcours du projet « Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi »

	nationales ?						
la conception du projet et la préparation à la mise en œuvre (par exemple, capacité suffisante des partenaires pour commencer à opérations, changements de contexte entre la formulation et le début opérationnel) ;	Est-ce que le projet s'adapte de manière adéquate aux changements de contexte intervenus au cours de sa mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des principaux changements de contexte favorisant la mise en œuvre du projet • Inventaire des principaux changements de contexte compliquant la mise en œuvre du projet • Analyse de l'adaptation du projet aux changements de contexte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel FAO ▪ Partenaires de mise en œuvre ▪ Ministère en lien avec la gestion du projet (Agriculture, Élevage, Eaux, ...) ▪ Autorités communales ▪ Leaders communautaires ▪ Bénéficiaires ▪ Documents du projet (Rapports de mise en œuvre, PIR, rapport COPIL, Notes stratégique, cadre logique revu) 	X	X		
l'exécution du projet, y compris la gestion du projet (modalité d'exécution ainsi que la participation des homologues et des différentes parties prenantes) ;	Quels mécanismes de coordination le projet a-t-il mis en place et dans quelle mesure ces mécanismes ont fonctionné ?	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de coordination développées • Exemples d'activités de coordination effective 	Rapports	X	X	X	
la mise en œuvre des projets, y compris la supervision par la FAO (BH, LTO et FLO), le soutien et entrée générale du PTF ;	Quels mécanismes de coordination le projet a-t-il mis en place et dans quelle mesure ces mécanismes ont fonctionné ? Dans quelle mesure les agents de réalisations ont-ils concrètement assumé leurs rôle et responsabilités en matière de gestion et d'administration du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de coordination développées • Exemples d'activités de coordination effective 	Rapports de réunions, Emails, mécanisme de supervision	X	X	X	
la gestion financière et la mobilisation des cofinancements attendus ;	Dans quelle mesure la gestion financière est adéquate aux procédures des différents bailleurs ? Dans quelle mesure la mobilisation des cofinancements a respecté les montants et les dates de décaissement prévus dans les conventions de financement ?	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation des rapports d'audits du projet • Rapports financiers de la FAO • Rapports des partenaires pour le cofinancement <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des fiches de poste • Analyse des plans de travail Analyse des LoA	Rapports d'audit Rapport des partenaires	X	X	X	
les partenariats de projet et la participation des parties prenantes (y compris le degré l'appropriation résultats du projet par les parties prenantes), le soutien politique du gouvernement, le soutien institutionnel des antennes régionales des services de vulgarisation agricole ou les autorités forestières;	Dans quelle mesure les partenariats noués par la FAO (avec le gouvernement et les autres partenaires de mise en œuvre) sont complémentaires et synergétiques ? Dans quelle mesure la FAO a-t-elle été capable de nouer des partenariats avec des acteurs ayant l'expertise requise dans les différentes composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la situation avant-projet • Nombre de partenariats développés – par type de structure, financement, et le nombre de personnel formé et impliqué dans le projet • Analyse des financements en cours • Analyse de la situation attendue à la fin du projet • Analyse de la cohésion et de la synergie de travail entre parties prenantes (PRODEFI/FIDA, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents du projet ▪ Partenaires de mise en œuvre par composante ▪ LoA signés 	X	X	X	

Revue à Mi-Parcours du projet « Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi »

	<p>Quels mécanismes de coordination le projet a-t-il mis en place et dans quelle mesure ces mécanismes ont fonctionné ?</p>	<p>PRODEMA/BM)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des partenaires par composante • Nombre de partenariats développés – par type de structure, (co)financement, et le nombre de personnel formé et impliqué dans le projet • Analyse partenariats et des co-financements <p>Analyse de la situation attendue à la fin du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités de coordination développées <p>Exemples d'activités de coordination effective</p>					
--	---	--	--	--	--	--	--

Question 3 : EFFICIENCE : Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre de manière efficiente, notamment en termes de rapport coût-efficacité du projet et l'opportunité des activités ; la mesure dans laquelle l'intervention a permis de valoriser les ressources en convertissant les intrants (fonds, personnel, expertise), en résultats de la manière la plus rapide et la moins coûteuse par rapport aux autres solutions.?

Critères d'évaluation	Questions à développer	Critères de jugement / Indicateurs	Sources d'informations		Méthodes de collecte des données			
					Revue Documentaire	Entretiens semi-structurés et structurés	Fiches d'enquêtes	Entretiens communautés (Focus Group)
	Dans quelle mesure le projet a développé des capacités individuelles, institutionnelles pour atteindre son objectif global et spécifique ? « d'accroître l'adoption de systèmes de production résilients et améliorés pour assurer la durabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition par une gestion intégrée des paysages et des chaînes de valeur alimentaires durables ».: <ul style="list-style-type: none"> Augmenter des superficies sous la gestion durable des terres/Gestion intégrée des ressources naturelles (GDT/GIRN), Accroître et diversifier des systèmes de production améliorés et résilients, Promouvoir des chaînes de valeur alimentaires durables. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats développés Qualité des partenariats développés Nombre de personnes formées Plan de formation 	Partenaires du projet Personnel de la FAO au niveau national et régional Ministères partenaires Comité de Pilotage du projet au niveau national et régional		X	X		
	Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre de manière efficiente, notamment en termes de coûts ?	<ul style="list-style-type: none"> Analyse coûts-activités Analyse partenariats et des co-financements 	Tableau de suivi des coûts par activité Prestataires de service Partenaires de mise en œuvre		X	X		
	Dans quelle mesure les cofinancements escomptés se sont-ils concrétisés et comment la diminution des cofinancements ou la concrétisation supérieure à celle escomptée ont-elles affecté les résultats du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des résultats obtenus et des résultats prévus 	PIR		X	X		
	Le projet a-t-il su s'adapter aux variations des conditions afin d'améliorer l'efficacité de sa mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la gestion des risques et des hypothèses 	PIR		X	X		
	Dans quelle mesure le Comité de pilotage du projet (COPIL) a-t-il facilité, la mise en œuvre du projet, la capitalisation des connaissances, les échanges d'informations et de bonnes pratiques ? Coordination ?? adoption de l'approche adaptive ? Prise en compte par les autres	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et types d'activités menés par le COPILP en termes de capitalisation des connaissances, échanges d'informations et bonnes pratiques, validation des PTBA Nombre et types d'activités menés par les GSADR-N et GSADR-P 	<ul style="list-style-type: none"> Partenaires du projet Personnel de la FAO au niveau national et régional Ministères partenaires Comité de Pilotage du projet 		X	X	X	

Revue à Mi-Parcours du projet « Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi »

	<p>groupes non impliqués dans le projet ???? Dialogue entre les services techniques d'un même pays ? Voir aussi ces défis de coordination au sein de la FAO ?? NB : les mêmes questions concernent les Comités Nationaux et provinciaux (GSADR-N et GSADR-P)</p>						
--	---	--	--	--	--	--	--

Question 4 : Durabilité : Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet assure la durabilité des actions ? La poursuite (probable) des effets positifs de l'intervention après sa fin et le potentiel d'extension et/ou de reproduction sont-ils garantis ? ; les éléments financiers, sociopolitiques, institutionnels et ou les risques environnementaux pour la durabilité des résultats et des avantages du projet sont-ils réunis ; Les preuves de la reproduction ou la catalyse des résultats du projet sont-elles perceptibles à ce stade ?.

Dans quelle mesure les résultats du projet resteront-ils utiles ou perdureront-ils après l'achèvement du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de sortie du projet Plan de formation incluant les actions de recyclage Adoption des outils produits par le projet par les acteurs institutionnels et les autres parties prenantes, bénéficiaires et non bénéficiaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'EE PIR 	X	X		
Quels sont les risques principaux qui pourraient affecter la durabilité des bénéfices du projet ? a. Ressources financières b. Risques socio-politiques c. Risques Institutionnels d. Risques environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des menaces affectant la durabilité Solutions mises en place par le projet pour minimiser ou enrayer les risques 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'EE PIR 	X	X		
Quels sont les acquis (financier, technique, institutionnel, environnementaux, changement climatique, biodiversité, gestion des ressources en eaux, socio-politique) sur lesquels le projet peut compter pour assurer un fort impact	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des résultats du projet Estimation des impacts possibles 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'EE PIR 	X	X		

Question 5 : INTEGRATION DE LA DIMENSION GENRE : Dans quelle mesure la dimension genre a été prise en compte dans la conception et mise en œuvre du projet ainsi que les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des jeunes filles et des jeunes garçons ? La conception et la mise en œuvre du projet prennent-elles en considération les peuples indigènes et les groupes minoritaires ? les préoccupations et les droits de l'homme ? Les garanties environnementales et sociales du PGES ?

Critères d'évaluation recherchés	Questions à développer	Critères de jugement /Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte des données			
				Revue Documentaire	Entretiens semi-structurés et structurés	Fiches d'enquêtes	Entretiens communautés (Focus Group)
	Dans quelle mesure la dimension genre a été prise en compte dans la conception du projet ?	Analyse sexo-spécifique des besoins des <ul style="list-style-type: none"> Niveau d'implication des femmes dans les différents étapes de conception du projet Analyse des éléments-clefs relatifs à l'aspect 	<ul style="list-style-type: none"> Document du projet 	X	X	X	

Revue à Mi-Parcours du projet « Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi »

		<ul style="list-style-type: none"> genre dans les composantes du projet Analyse des éléments-clefs relatifs à l'aspect genre dans les résultats attendus du projet Analyse de la prise en compte de l'aspect genre dans le Cadre Logique et les activités 	<ul style="list-style-type: none"> apport atelier de conception du projet apport suivi-évaluation 				
	Dans quelle mesure les considérations d'intégration du genre, et d'équité plus en général, ont-elles été prises en compte dans la mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> Mesures prises pour prendre en compte le genre et de l'équité Référentiels existants pour la prise en compte du genre et de l'équité Niveau de prise en compte du genre et l'équité Niveau d'implication des femmes dans les différents domaines 	<ul style="list-style-type: none"> Document du projet apport atelier de conception du projet apport suivi-évaluation Partenaires de mise en œuvre Ministère en charge du genre Bénéficiaires Facilitateurs des femmes 	X	X	X	X
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à atteindre les objectifs de la FAO dans le domaine du genre ? (par exemple : dans quelle mesure le projet a amélioré l'implication des femmes dans la GDT et la GIRN ?) Dans quelle mesure les femmes ont-elles participé au projet ?	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formateurs – par thème/ zone et sexe Nombre de participants – par thème/, zone et sexe Degré de participation par des femmes par activité (CEP, épargne et crédit, transfert...) 	<ul style="list-style-type: none"> Document du projet Rapport atelier de conception du projet Rapport suivi-évaluation Partenaires de mise en œuvre Ministère en charge du genre Bénéficiaires Facilitateurs des femmes 	X	X	X	X
	La conception et la mise en œuvre du projet prennent-elles en considération les	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 				

Revue à Mi-Parcours du projet « Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans les hautes terres du Burundi »

	peuples indigènes et les groupes minoritaires ?						
	les préoccupations et les droits de l'homme ?	•	•				
	Les garanties environnementales et sociales du PGES ?	•	•				

^[1] Certains indicateurs peuvent ne pas identifier d'objectifs à moyen terme à l'étape de la conception (voir le cadre de résultats approuvé) et cette colonne ne devrait donc être remplie que lorsque cela est pertinent..

^[2] L'utilisation du Secrétariat du FEM exigeait un système à six points : très satisfaisant (HS), satisfaisant (S), marginalement satisfaisant (MS), marginalement insatisfaisant (MU), insatisfaisant (U) et très insatisfaisant (TU).

Annexe 6 : Tableau récapitulatif des formations

Tableau 2

N°	Titre de la formation		Date	Effectif participant		
				Homme	Femme	Total
1	Formation des facilitateurs CEP	Facilitateurs CEP, 1ère promotion	Mai 2018	28	2	30
2	Formation des facilitateurs CEP	Facilitateurs CEP, 2ème promotion	19 Août au 6 sept 2019	25	7	32
3	Recyclage des facilitateurs CEP	Facilitateurs CEP, 1ère promotion	04 au 07 novembre 2019	28	2	30
4	Formation sur l'outil LADA-WOCAT	cadres MINEAGRIE	13 au 17 novembre 2018	22	2	24
5	Formation sur la collecte des données avec l'outil LADA-WOCAT	Cadres nationaux impliqués dans la mise œuvre du projet	10 au 28 janvier 2019	28	2	30
6	Formation sur l'analyse des données avec l'outil LADA-WOCAT	cadres MINEAGRIE	25 au 29 novembre 2019	9		9
7	Formation sur l'outil EX-ACT	cadres MINEAGRIE	02-06 avril 2019	15	4	19
8	Formation sur l'outil Collect Earth	cadres MINEAGRIE	06 au 10 mai 2019	14	4	18
9	Formation sur l'analyse des données avec l'outil Collect Earth	cadres MINEAGRIE	16 au 27 novembre 2020	8	2	10
10	Formation sur l'outil DATAR	Cadres nationaux impliqués dans la mise œuvre du projet	02-06 avril 2019	18	9	27
11	Formation sur la collecte des données avec l'outil DATAR	Enquêteurs des provinces Gitega et Muramvya	31 juillet au 03 août 2019	30	8	38
	Formation sur la collecte des données avec l'outil DATAR	Enquêteurs de la province Mwaroro	18 au 19 septembre 2019	23	4	27
12	Formation sur le S-E des CEP	Représentants des CEP et Facilitateurs	27 au 31 août 2018	73	46	119
13	Elaboration de 43 plans d'action intégrant le développement des chaînes de valeur dans 43 CEP	Présidents et vice-présidents des CEP, facilitateurs CEP et points focaux provinciaux	11-16 Novembre 2019	63	56	119
14	Formation des CEP sur l'approche de "Caisse de Résilience"	Présidents des CEP, facilitateurs CEP et points focaux provinciaux	9-20 Mars 2020	31	30	61

15	Formation sur la structuration et la professionnalisation des CEP en coopératives	Présidents des CEP, facilitateurs CEP et points focaux provinciaux	24 Août-11 Septembre 2020	62	60	122
----	---	--	---------------------------	----	----	-----

Annexe 7 : Parties prenantes et leur rôle

- i Stakeholders involved
- ii 1. Ministry of Environment, Agriculture and Livestock (MINEAGRIE) : institutional facilities
- iii 2. Project Steering Committee : Approve Annual work plan and budget, monitor implantation activities on the ground
- iv 3. Burundian Office for Environment Protection (OBPE) : production of Indigenous trees
- v 4. Provincial Office of Environment, Agriculture and Livestock (BPEAE) of Mwaro, Gitega and Muramvya
- vi 5. Geographic Institute of Burundi (IGEBU) : PES on water
- vii 6. Agronomic Sciences Institute of Burundi (ISABU) : horticultures and improved avocado
- viii 7. Biodiversity International: for agrobiodiversity seeds bank management
- ix 8. 3 local NGOs (ADISCO, APROCUVI and ADRA): for activities implementation on the ground regarding watershed management, communities capacities building on SLM and livelihoods
- x 9. A NGO representing Batwa communities as local indigenous people representative is currently recruiting to conduct FPIC.